

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 51, Numéro 34 — Montréal, 30 octobre 1980

Le conseil des ministres se prononce

FEU VERT AU PLAN UNIQUE DANS LE LAIT
p. 5

**Rivière-du-Loup
zone agricole**

p. 18

Dans le porc

**La Régie rend une
décision partielle**

p. 4



Du veau à vous...

**Avec le plan,
je me laisserai
devenir vache...**

L'opinion rurale



Une commission professionnelle: bravo

L'éditorial de M. Kirouac dans la Terre de Chez Nous du 2 octobre 1980 annonce toute une nouvelle: une commission professionnelle de l'agriculture composée de membres de l'Union des

producteurs agricoles et de la Coopérative Fédérée a été créée et travaille.

Sans être agriculteur, on peut se réjouir énormément de cette bonne nouvelle. Je souhaite beaucoup de succès à cette commission. L'avenir de l'agriculture au Québec? C'est surtout ce que les agriculteurs voudront que cet avenir soit.

Maurice Carel,
professeur à l'Université Laval

M. De Bané, rappelez-vous nos luttes!

La présente est pour vous rappeler notre lutte commune contre l'exploitation de la Vallée de la Matapédia au profit des autres régions.

Vous devez vous souvenir que nous avons combattu ensemble durant les années 69-74 pour la survie de notre petite région. Ne croyez-vous pas, M. le Ministre, que nous devrions continuer avec le même esprit et la même ardeur ce travail amorcé ensemble? Nous serions sûrement heureux de voir se concrétiser un projet qui devrait apporter quelque bien-être et de la dignité à ceux qui n'ont pas encore quitté notre Vallée.

Je crois que ce que notre population demande n'est pas extravagant, n'est-ce pas, M. De Bané? Car il faut bien se le rappeler: le dilemme auquel nous faisons face pour disposer de la production du bois de nos forêts demeure encore le même.

Il doit se vendre aux environs de 100,000 cordes de bois par année dans notre région. Nous devons accepter de perdre \$15.00 la corde pour l'expédier à des usines bien organisées dans des régions déjà favorisées. Croyez-vous, M. le Ministre, que je n'ai pas raison de continuer la lutte avec les mêmes producteurs qui m'accompagnaient lors du Manifeste du mois de juin 1973 à Matane? Comme vous le constatez, notre détermination d'alors n'a pas changé. Nous gardons dans nos revendications d'aujourd'hui le même sérieux que nous avions dans les années creuses où nous ne découvrions aucune solution à ce problème.

Présentement, nous vivons dans un état de confusion totale. Une solution vraiment très sérieuse apparaît à l'horizon. Elle semble vouloir nous échapper à cause de quelques "piastres" qui proviennent, elles aussi, de notre portemonnaie... Pourtant la promesse est formelle: elle vient d'un homme qui était là en 1973, lequel homme sait où se trouve

le bois et combien il en coûte pour transporter ce bois à de bonnes distances. Je pense que ce que nous demandons "en surplus" est déjà en caisse par les taxes perçues sur les gains du transport et de la manipulation de notre produit.

M. le Ministre, notre population avait mis ses espoirs dans notre travail. Elle a le droit de compter encore sur nous. Pouvons-nous la décevoir quand il nous est possible de réaliser nos promesses?

J'espère bien que les prochains bulletins de nouvelles nous confirmeront que notre papeterie est sur la liste des priorités de votre Ministère.

Je suis un de ceux qui ont composé le Manifeste de Matane en 1973, et un de ceux qui ont droit d'espérer encore.

Roméo Veilleux
Causapscal, Qué.

Un plaisir à visiter

Le 27e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation sera un véritable plaisir à visiter, du 22 au 30 novembre 1980, au Stade olympique et au Vélodrome de Montréal.

"Il faut féliciter les efforts du centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec qui ont tout mis en oeuvre pour faciliter l'accueil des visiteurs au Salon", déclare le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon. "Les visiteurs pourront dès lors mieux apprécier cette extraordinaire fête de l'agro-alimentaire au Québec que représente le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation".

En arrivant sur le site, les visiteurs remarqueront déjà une nette différence. L'entrée du stade située du côté de la rue Pierre-de-Coubertin donne accès à la Rotonde, le nouveau lieu d'accueil des visiteurs.

"Nous avons décidé de donner une atmosphère de gaieté au Salon dès l'arrivée des visiteurs", affirme le président du Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec, M. Pierre Gaudet. "La musique accueillera les gens à la Rotonde et créera une ambiance de fête avant même que les visiteurs ne pénètrent dans le Stade".

Groupe folklorique, danses, farandoles, concerts de flûte et de guitare, musique endiablée des violoneux, se succéderont à intervalles réguliers pour la plus grande joie des arrivants qui nul doute s'attarderont quelque peu à la Rotonde.

Le processus de circulation à l'intérieur du Stade a été grandement amélioré. Il faut aussi signaler que, malgré la date tardive du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, le Stade sera très bien chauffé et de plus aucune activité extérieure ne viendra perturber l'horaire du Salon.

La signalisation sera améliorée cette année, en étant plus précise et plus élaborée. Il sera beaucoup plus facile de se retrouver au Stade olympique et de se diriger vers un endroit précis. En fait, ceux qui sont déjà venus au Salon reconnaîtront les mêmes emplacements que l'an dernier, car on a voulu créer une continuité avec les années passées.

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, Ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:
Rosalline D.-LEDOUX

Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Michelle ALIE

Collaborateurs:
Marc ST-PIERRE (Québec)
Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:
Bernard DANIS

Représentant à Toronto:
Tom McGoe, Suite 615, 44 rue Victoria,
Toronto, Ontario M5C 1Y2
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$10; 2 ans, \$15; 3 ans, \$20

Chèque ou mandat à l'ordre
de la Terre de Chez Nous et adressé au
Service du tirage
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Pouvez-vous vous permettre de ne pas utiliser un taureau CHAROLAIS?

Dialogue entre deux producteurs commerciaux:

Tes trente veaux t'ont rapporté combien?
— 90 sous la livre pour un total de \$10,800, et les tiens?
— \$1.00 la livre pour un total de \$15,000 et cela aussi pour trente veaux.
— Comment as-tu fait?
— C'est pas moi comme mon taureau CHAROLAIS qui l'a fait. Ses veaux ont un poids de sevrage supérieur aux veaux de races anglaises et se vendent de 10 à 15 sous de plus la livre. C'est pourquoi je peux avoir \$4,200 de plus pour mes veaux que tu peux en avoir pour les tiens.



— Eh bien, tu vas voir un taureau CHAROLAIS dans mes pâturages l'an prochain car j'ai pas les moyens de perdre cet argent.

Soyez donc de ceux qui rentabilisent leur élevage au maximum, utilisez un taureau CHAROLAIS.

Pour plus d'informations, contactez:

Association des éleveurs de bovins Charolais
Pierre Tétreault,
Secrétaire propagandiste,
St-Armand Ouest,
J0J 1T0

(514) 248-7690

PRINCESSE CHINCHILLA (QUÉBEC)

Devenez éleveurs de chinchillas



Si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes sérieux, et aimez les animaux, faites un petit investissement et possédez votre propre commerce.

Inoffensifs, herbivores et inodores, ces animaux peuvent aussi bien se garder dans votre sous-sol, dans le garage ou dans une remise.

Prenez 15 minutes par jour de votre temps pour nourrir ces animaux dont la fourrure se vend une des plus chères dans le monde.

La viabilité de l'animal, la reproduction et les prix de revente sont garantis par contrat.

De plus, la qualité de ces chinchillas est certifiée par la NATIONAL CHINCHILLA BREEDERS OF CANADA, laquelle est incorporée en vertu de la loi sur le Livestock Pedigree and Canadian Livestock Records Ass. D'AGRICULTURE CANADA.

Un certificat accompagne chaque animal que nous expédions.

Nous avons des prix de vente et de rachat compétitifs.

Si vous êtes déjà un éleveur de chinchillas, devenez membre de notre association, assistez à nos réunions d'information et rencontrez d'autres éleveurs.

Nous faisons la distribution et le service après vente.

Sans obligation de ma part, je désire plus de renseignement sur l'élevage du chinchilla ☐

Sans obligation de ma part, je suis un éleveur de chinchilla et je désire plus de renseignement sur votre association ☐

Nom
PRINCESSE CHINCHILLA (QUÉBEC)
1140 boul. St-Joseph ouest,
R.R. 4 B.M. 588
Drummondville, Québec
J2B 6V4
Tél.: (819) 477-7142
Adresse
Ville Code postal
Occupation
Tél.: Âge:
Travaillez-vous actuellement? OUI ☐ NON ☐
Marié ☐ Célibataire ☐



bélisle

POUR PLUS DE RENDEMENT ET DE PROFIT
ASSUREZ-VOUS QUE LES PRÉMÉLANGES BÉLISLE
SONT INCLUS DANS VOS MOULÉES

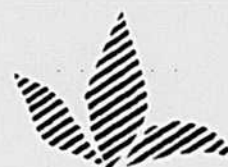
PRÉMÉLANGE, MINÉRAUX, VITAMINES & ADDITIFS
PORCS, BÉTAIL, VOLAILLES, DINDES.

MOULÉE, GRAINS, TOURTEAU DE SOYA

Tél.: Montréal: (514) 658-8733
Québec: (418) 475-6285



Concentrés Scientifiques Bélisle inc.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0



Pour vendre, il faut de la promotion

"Pour boire, il faut vendre", dit la chanson. Pour vivre, il faut vendre, pourrions-nous paraphraser pour généraliser l'affirmation. Société de consommation oblige. Il faut chercher à vendre ce que l'on produit pour être en mesure de se procurer les choses dont on a besoin ou dont on rêve. En fait, chaque groupe s'est spécialisé dans la production d'un nombre restreint de biens et l'on procède à des échanges pour combler les manques. Pour faciliter les échanges, on a imaginé de faire porter la valeur des biens par un objet matériel de référence pouvant plus facilement servir d'intermédiaire, se manipuler et s'accumuler; on appelle cet intermédiaire la monnaie ou le papier-monnaie. Cela devient possible à partir du moment où une collectivité s'entend pour donner une valeur d'échange à un papier aux caractéristiques particulières. Évidemment avec toutes les réserves nécessaires lorsqu'on parle de s'entendre; soit le contrôle des structures décisionnelles de la société et le poids de leurs composantes (classes sociales dominantes, dominées, etc.).

Mais tout cela, c'est de la vieille histoire. Personne ne se souvient plus et ne se soucie plus de ces décisions que les historiens. On prend pour acquis la monnaie bien que celle-ci se révèle de plus en plus dépassée face aux progrès de la cybernétique. Ce qui nous importe présentement: les produits prennent une valeur relative les uns par rapport aux autres.

Théorie de la valeur. La valeur d'un bien se détermine sur le marché en fonction de l'offre et de la demande. Une offre supérieure à la demande exerce un effet dépressif sur les prix tandis qu'une demande excédant l'offre force une hausse des prix. On peut artificiellement agir sur l'une et l'autre soit en les restreignant ou en les augmentant. La valeur peut ainsi changer.

Les entreprises agricoles modernes disposent de capacités de production considérables. Celles-ci doivent donc être gérées de la manière la plus efficace possible afin d'éviter les perturbations au niveau des revenus à la ferme. C'est ce à quoi s'engagent les producteurs agricoles lorsqu'ils se donnent les moyens dans tout le processus de mise en marché. Cela ne va certes pas sans perturbation de la part des autres intervenants qui peuvent ne pas comprendre la légitimité des intentions des agriculteurs dans leurs intentions d'établir un ordre nouveau. Il est à noter que de plus en plus, des études indépendantes tendent à démontrer les avantages pour les consommateurs des nouvelles règles que tentent d'établir les agriculteurs.

Mais notre propos n'est pas encore de nous étendre sur ce sujet. Nous chercherons plutôt à comprendre comment s'intègrent dans le schéma général décrit plus haut, les diverses politiques promotionnelles mises de l'avant depuis quelques années. On connaît les campagnes de promotion dans le lait,

les oeufs, la volaille, le bœuf, la pomme, la pomme de terre, etc. Elles ont toutes pour objectif de mieux faire vendre le produit dont on fait la promotion. On connaît aussi tout le travail accompli par le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation qui depuis plus de 20 ans cherche à mieux faire connaître notre industrie agro-alimentaire tant au niveau national qu'international.

Cet important effort de promotion qui aura lieu cette année du 22 au 30 novembre au Stade olympique à Montréal, affirme de plus en plus son envergure internationale. Notons simplement qu'on a mis cette année l'accent sur la promotion internationale de notre bétail, en particulier nos vaches laitières dont la renommée dépasse largement nos frontières. Les acheteurs éventuels viendront les voir de plus près à cette occasion.

Pour vendre, il faut faire la promotion de nos produits, société de consommation oblige. La capacité de production existe, il suffit de trouver les acheteurs pour développer la production. On réveille les besoins que l'on peut satisfaire. On vend de la qualité, il faut le faire savoir. C'est à ces impératifs que veulent répondre les campagnes de promotion; augmenter la demande d'un bien en particulier. Les agriculteurs ne se sont engagés que récemment dans cette voie. Ils développent présentement une expertise dans le domaine avec un succès indéniable. D'une production à l'autre, les stratégies comme les budgets varient considérablement mais les objectifs restent les mêmes.

Cependant les limites à la croissance s'imposent d'elle-même; la capacité de l'estomac et la capacité de payer. La promotion des produits agricoles a donc, par delà la vente sous pression, un rôle social et culturel à jouer dans la qualité de la vie du citoyen. Manger un peu de tout et faire de l'exercice, nous disent les diététistes. Manger des aliments de qualité en des quantités compatibles avec les besoins de l'organisme. Les producteurs jouent donc ce rôle d'offrir la qualité à des prix compétitifs.

Il faudrait soulever tout le problème de substituer un aliment à un autre dans un régime alimentaire. Si on peut se réjouir de voir le lait se substituer aux boissons gazeuses chez les enfants et les adolescents, la situation est un peu différente lorsque des viandes produites ici se concurrencent. Le problème peut se poser aussi lorsqu'il est prouvé que la population abuse de certains aliments tel le sucre. Par delà les problèmes d'éthique qui pourront se poser un jour reste que la promotion fait partie intégrante de la société dans laquelle on vit et qu'il faut s'y adapter.

L'expérience de promotion des agriculteurs est très jeune. Elle a cependant à son actif des réussites remarquables et cherche constamment à s'adapter à la réalité. Pour vendre, il faut de la promotion, c'est une évidence. Tout le bilan réside dans cette réussite de vente.



Photo Adrien Hubert, Agriculture Québec



Photo Magella Chouinard, Agriculture Québec



La Fédération des producteurs de porcs du Québec

ON A COMPRIS, ON S'ORGANISE...

Demande de plan conjoint de la Fédération des producteurs de porcs

Décision partielle de la Régie des marchés

On se rappelle que le 28 août dernier se terminaient les onze jours d'audiences de la Régie des marchés agricoles sur la demande de la Fédération des producteurs de porcs de soumettre au référendum son projet de plan conjoint.

La politique des provendes

L'UPA et la Fédérée se rendent à Ottawa

par Renald Bourgeois

L'UPA (MM. Pierre Gaudet, président général, et Jean-Claude Blanchette, secrétaire général) et la Coopérative fédérée de Québec (MM. Paul-Émile St-Pierre, président et Fernand Beaudet, directeur du secteur des provendes) rencontraient à Ottawa les autorités fédérales pour discuter de la politique des grains de provende. On notait la présence de MM. Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, Hazen Argue, ministre responsable de la Commission canadienne des grains, André Ouellet, président du caucus libéral québécois, Marcel Ostiguy, secrétaire parlementaire à l'Agriculture, Gaétan Lussier, sous-ministre, Roger Perreault, président de la Commission canadienne des provendes et d'autres conseillers, pour le gouvernement fédéral.

Le monde agricole québécois a déposé un document qui détaille la position du Québec en réaffirmant d'abord les objectifs fondamentaux: assurer la sécurité des approvisionnements, obtenir l'équité dans les prix sur le marché canadien et favoriser le développement de la production locale. On sait que plusieurs rencontres entre producteurs des diverses régions du pays n'avaient pas permis d'en venir à une entente sur ces questions de première importance pour le Québec.

Face à cela, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, s'est dit prêt à regarder toute la question des principes de même qu'à étudier la possibilité d'ajouter les oléagineux à la liste des céréales réglementées. Il s'est aussi dit favorable à ce que le Québec soit mieux représenté sur le Comité des approvisionnements formé récemment pour étudier la question. De toute façon, le ministre répondra par écrit au document qui lui a été présenté.

Pour le ministre responsable de la Commission canadienne des grains, il est important que les producteurs discutent pour mieux s'entendre. Il se dit aussi d'avis que le Comité va apporter des propositions intéressantes sur le problème.

Quant à M. André Ouellet, il a tenu à affirmer le soutien du caucus québécois aux principes de l'équité et de la sécurité des approvisionnements tels que définis par le gouvernement fédéral en 1974. Il n'est pas question que cette politique change sans en discuter avec le caucus québécois et le Cabinet. Pour les libéraux québécois, la position est claire, ils s'engagent à défendre les principes d'équité et de sécurité.

De son côté, l'UPA informera la Fédération canadienne de l'agriculture des démarches qu'elle a entreprises et discutera de sa position avec les agriculteurs des autres provinces. Elle cherchera de cette façon à mieux faire comprendre et accepter sa position. On en est là pour le moment.

Eh bien! la réponse tant attendue est connue depuis lundi de cette semaine.

Par l'ordonnance qui apparaît à la fin d'un document de 24 pages, reprenant les arguments soutenus par chacun des groupes qui sont intervenus devant elle, la Régie **accepte** la demande de la Fédération et ordonne que le projet soit **soumis au référendum** des producteurs de porcs.

Des modifications importantes

Même si la Régie n'enlève aucun des pouvoirs que lui demandait la Fédération, il reste que le plan conjoint qu'elle soumettra aux producteurs:

- oblige la Fédération à retourner devant la Régie si elle veut transformer ou entreposer le produit visé;
- empêche la Fédération de négocier les conditions de mise en marché des porcs destinés à la reproduction ou à l'engraissement;
- restreint le pouvoir de réglementer de la Fédération, prévu aux articles 67 et 68 de la loi, au porc destiné à l'abattage;
- oblige la Fédération à retourner devant la Régie pour mettre en place une agence de vente en commun;
- prévoit un comité consultatif sur lequel la Fédération est minoritaire.

Une décision incomplète

Il faut lire avec avidité tout le document de la Régie pour apprendre au dernier paragraphe que la RMAQ déterminera **plus tard** quel producteur

pourra voter, **quand se tiendra le référendum** et quelles seront les modalités pour l'établissement de la liste des producteurs.

Pour les producteurs qui voulaient une décision rapide, cette décision rendue au "compte-goutte" est certes décevante. Comme dans le cas de téléromans, il faut se dire que "cette histoire est... à suivre".

LA SEMAINE PROCHAINE:

- **Le texte intégral de l'ordonnance de la Régie.**
- **Réactions de la FPPQ et de l'UPA.**

Télégramme de la Fédération au ministre Jean Garon expédié le 9 octobre

Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs de porcs du Québec vous demande rencontre immédiate avec les dirigeants de la Fédération pour discuter des modalités de mise en application d'un régime d'assurance-stabilisation pour les producteurs de porcs finisseurs indépendants, c'est-à-dire, ceux qui sont propriétaires de leurs bâtisses et des porcs.

Voulons par la même occasion discuter des modalités d'application de ce régime à d'autres groupes de producteurs dans les meilleurs délais.

Vous rappelons également notre télégramme en date du 28 août dernier lequel vous demandait déjà une rencontre.

Voulons discuter des aides monétaires déjà mentionnées dans ce télégramme et vous rappelons l'engagement que vous aviez pris envers les producteurs de porcs au Petit Colisée de Québec le 19 juin dernier à savoir que votre Gouvernement fournirait une aide monétaire aux producteurs de porcs après que le gouvernement fédéral ait fait la part pour di-

minuer les effets de la crise que nous venons de traverser. Vous signalons que le fédéral a fourni une aide monétaire au-delà de ses programmes réguliers.

Je vous rappelle la lettre que vous me faisiez parvenir le 8 septembre dernier à titre de président du syndicat des producteurs de porcs de St-Jean-Valleyfield et qui, à mon avis, contient une affirmation erronée à savoir que vous dites à l'avant-dernier paragraphe que l'augmentation des coûts de la moulée semble plafonnée.

Vous rappelle que producteurs de porcs trouvent insatisfaisante l'unique application du programme des crédits spéciaux par votre gouvernement.

Yves Tourangeau, président Fédération des producteurs de porcs du Québec

Au moment d'aller sous presse, la Fédération n'avait encore reçu aucune réponse à ce télégramme qui date pourtant de trois semaines. Elle s'interroge donc sur l'attitude qu'entend prendre le ministre dans ce dossier.



Modèle 590 DTE (66 h.p.) 4 roues motrices égales

Parce que:

1. Le haut dégagement au sol de 26" avantage ce modèle de tracteur, véritable cheval de trait qui sait se tirer d'embarras dans les situations difficiles.
2. La boue, la neige, les marécages ne l'effraient pas: sa puissance de traction en fait un vrai passe-partout.
3. La répartition du poids sur les 4 roues motrices lui donne le cramponnement qu'il faut pour entraîner sa charge où d'autres s'enlisent.
4. Conception des plus modernes: moteur diesel 4 cylindres, transmission de 12 vitesses avant et 3 arrière, prise de force indépendante et synchronisée avec les roues arrière, système hydraulique avec contrôle automatique de position et d'effort, différentiel avant central avec réducteurs planétaires, conduite hydrostatique, siège de luxe ajustable.
5. C'est une acquisition souhaitable pour les fermiers ayant des opérations diversifiées, et qui recherchent des coûts raisonnables pour leurs travaux ardu et importants.

LES ÉQUIPEMENTS ASCOT INC.

1138 Route 220, St-Élie d'Orford, (Sherbrooke) Qué. J0B 2S0

Je désire des informations sur les modèles de _____ HP, à _____ roues motrices.
 Nom _____ Adresse _____
 Ville _____ Prov. _____ Code postal _____ Tél.: _____

À l'occasion du 8ième anniversaire de la distribution des tracteurs Universal au Québec, les compagnies Universal tractor et Les équipements Ascot inc., vous offrent le choix parmi les programmes suivants lors de l'achat de votre tracteur Universal neuf.

1er choix:
CABINE SÉCURITAIRE ASCOT GRATUITE
 (prix de détail suggéré: \$1,875)

OU

2ième choix:
REMBOURSEMENT D'INTÉRÊTS à l'acheteur JUSQU'AU 1er MARS 1981. Pensez-y bien vous pourriez bénéficier immédiatement de ce remboursement d'intérêt.

Ces programmes sont en vigueur à partir du 15 juillet 1980 jusqu'au 30 novembre 1980 ou jusqu'à l'écoulement des inventaires actuels.

Feu vert au plan conjoint unique des producteurs de lait du Québec

par Pierre COURTEAU

Le Conseil des ministres a finalement sanctionné la recommandation qui lui était faite par la Régie des marchés agricoles en vue de l'établissement d'un nouveau plan conjoint unique dans le secteur laitier au Québec. Cette décision du Cabinet Lévesque permettra d'abroger les quatre plans existants en même temps qu'entrera en vigueur le nouvel organisme, possiblement début décembre.

L'approbation ministérielle implique également la création d'un Office des producteurs de lait du Québec chargé d'administrer ce que l'on désignera dorénavant comme le "plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec. Dix membres dont cinq désignés par la Fédération des producteurs de lait du Québec et cinq autres par la Fédération des producteurs de lait industriels du Québec seront chargés de l'administration du plan.

Par ailleurs, tel qu'amendé par la Régie, le nouveau plan prévoit la création d'un comité consultatif dont feront notamment partie le syndicat des producteurs-fournisseurs Delisle de Nicolet, le Conseil de l'industrie laitière et l'Association des consommateurs du Québec. Ce comité est complémentaire à un autre de six membres, désigné celui-là comme le "Comité de concertation des associations de producteurs". Sont d'office membres de cette structure les présidents de l'UPA et de la Fédérée, deux représentants du Conseil de la coopération laitière et deux autres désignés par l'Office, en l'occurrence pour le moment, les présidents de la FPLQ et de la FPLIQ.

Niveau sans précédent d'unité

En annonçant cette décision qu'il a qualifiée d'"historique", le ministre de l'Agriculture Jean Garon a longuement insisté, lundi, en conférence de presse, sur le niveau sans précédent d'unité manifesté par les groupes intéressés. La présence de leurs principaux porte-parole aux côtés du ministre, dans le solennel Salon Rouge du Parlement, symbolisait en quelque sorte le rapprochement des parties.

La décision du Conseil des ministres, a-t-on également noté, confirme cet aboutissement d'un long processus de réconciliation et de concertation entre les principaux organismes impliqués dans la production laitière au Québec.

Une base de discussions

Plus particulièrement, les ententes intervenues entre le syndicalisme et la coopération agricoles dans le cadre du comité spécial présidé par Me Marcel Tru-

deau auront permis à ces deux groupes de jeter les bases d'une discussion valable. Car — il faut bien le dire — ces ententes ne sont en définitive que l'amorce des discussions entre producteurs sur des problèmes d'intérêt commun.

Avec la différence, toutefois, que les énergies des producteurs seront dorénavant récupérées par les producteurs, pour le développement des producteurs et de leur industrie, devait commenter en substance l'un des intervenants, M. Pierre Gaudet, président de l'UPA.

Recours au référendum écarté

Le fait que personne parmi les producteurs intéressés ne se soit opposé au principe d'un nouveau plan conjoint et que toutes les structures professionnelles, de nature coopérative et syndicale, aient appuyé le plan proposé et ses modalités, a certes influé sur la décision et de la Régie et du Conseil des ministres. Ce "très large consensus observé" aura somme toute rassuré à la fois les régisseurs et les membres du Cabinet qui concluent de part et d'autre à l'inutilité du référendum

sur le principe d'un plan unique. "Cela n'aurait été ni dans l'intérêt public et n'aurait constitué qu'une mesure dilatoire susceptible de faire porter le débat sur la réglementation qui devra être approuvée par l'assemblée générale du nouvel office, une fois qu'il aura été mis en place, plutôt que sur le plan conjoint lui-même", de l'aveu même du ministre Jean Garon.

Ce dernier a tenu, enfin, à rendre hommage à tous ceux qui ont rendu possible la conclusion des ententes conduisant à la formulation et à l'adoption d'un nouveau plan conjoint unifié: "(...) il s'agit d'une démonstration remarquable de concertation et de recherche de l'intérêt général des producteurs laitiers, au-delà des intérêts particuliers de chaque organisme".

Peu de changement

Est-il besoin de rappeler que l'Office chargé d'administrer le plan assumera les mêmes pouvoirs, les mêmes obligations et les mêmes responsabilités que les plans conjoints actuels, notamment en ce qui a trait aux appro-

visionnements des usines laitières. Le nouveau plan maintiendra entre autres les distinctions entre les catégories de lait nature et de lait industriel dont la mise en marché et la rémunération seront encore contrôlées via deux pools distincts.

En fait, les principales distinctions entre la nouvelle formule et l'ancienne existent au niveau de la réglementation. Celle-ci est subordonnée à une décision distincte de la RMA, une fois mis en place le plan conjoint. Toutes les parties pourront alors se faire entendre.

LES
ÉVÉNEMENTS
A VENIR.

CAPLAN, en Gaspésie, à la Salle municipale, jeudi le 6 novembre 1980 à 20h00, réunion du Mouvement pour l'Agriculture biologique (planification des activités du MAB et du Syndicat des producteurs écologiques. Renseignements: Christian Côté (418) 388-5542.

"Le W777 j'en semerai encore plus l'année prochaine!"



TROJAN-WARWICK

"Je suis très satisfait des performances du Warwick W777. Il sèche rapidement dans le champ ce qui me permet de commencer le battage de bonne heure. L'an passé j'en ai récolté le 18 septembre et il se battait très facilement. Mais ce n'est qu'une des raisons qui m'ont incité à choisir cet hybride. Il donne toujours des rendements élevés et de qualité." Le W777 est un excellent maïs pour les régions de 2500 à 2600 unités thermiques. "Récolte hâtive, séchage rapide dans le champ ... c'est pourquoi je cultive le Warwick W777."

André Bogemans
André Bogemans — Route 227 — St-Sébastien

Voyez votre concessionnaire Trojan-Warwick dès aujourd'hui pour commander votre W777. C'est seulement une des nombreuses variétés qu'il peut vous offrir.



Pfizer C & G Inc. — C.P. 130, Blenheim, Ontario N0P 1A0

Neuf catégories de produits laitiers

Les gagnants du Lys d'Or pour l'année 1980

La remise du Lys d'Or 1980, cérémonie qui clôture le concours annuel d'amélioration des produits laitiers, lequel est organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a eu lieu à la salle de bal de l'hôtel Hilton International de Québec, le 18 octobre dernier, sous la présidence du ministre, M. Jean Garon.

Le Lys d'Or est remis annuellement aux industriels laitiers pour des produits qui ont été reconnus pour leur qualité supérieure.

Le concours du Lys d'Or

Concours d'amélioration des produits laitiers, le Lys d'Or consiste en des épreuves mensuelles auxquelles sont soumis divers produits finis lors des visites effectuées à l'improviste par les inspecteurs de la Direction de l'inspection des produits laitiers qui ont pour mission de prélever des échantillons à l'usine pour fins d'analyse. La compilation des résultats détermine à la fin de chaque année les gagnants de chacune des catégories.

Soulignons que tous les industriels laitiers y participent automatiquement puisque, d'une part, ils sont assujettis à la Loi provinciale des produits laitiers et de leurs succédanés et que, d'autre part, le respect de ses normes réglementaires est la base du concours.

Les épreuves mensuelles

Avant de vanter la saveur d'un yogourt ou de louer la couleur d'un beurre frais, on doit s'assurer que ces produits rencontrent les normes réglementaires d'hygiène et de composition.

Les produits laitiers subissent une première série de tests destinés à évaluer leurs qualités physique, chimique et bactériologique. Ces tests portent sur des critères précis dont la numération bactérienne, la détection de

certain micro-organismes comme les levures, les moisissures, les salmonelles ainsi que les substances inhibitrices comme les antibiotiques. Ils sont également soumis à des analyses destinées à déterminer, notamment, le pourcentage de gras et d'humidité et l'efficacité de la pasteurisation par la phosphatase.

Une fois que la valeur sanitaire du produit est prouvée, le personnel spécialisé passe à la phase organoleptique de l'analyse. On juge de la saveur, de la texture, du corps, de la couleur, de l'incorporation et l'eau, etc.

À la fin de l'année on compile les résultats obtenus par chacun des produits lors des différentes analyses mensuelles. C'est ce qui permet de sélectionner les produits de qualité qui méritent la mention d'excellence du Lys d'Or dans chacune des catégories.

Buts et effets du concours

Le Lys d'Or s'inscrit dans le programme d'amélioration des produits laitiers mis de l'avant par le M.A.P.A.Q. Il a pour objectif d'encourager le personnel technique des usines laitières du Québec à accorder une attention spéciale à la fabrication de produits laitiers de qualité. Il vise également à inciter la direction des entreprises à implanter les systèmes de contrôle de qualité qui s'avèrent nécessaires au maintien d'une bonne performance des produits. De plus, ce programme veut faire connaître et apprécier la qualité et la variété de nos produits laitiers et, partant d'en promouvoir la consommation.

Cette année les catégories étaient les suivantes: le lait, la crème glacée, le beurre, le fromage cheddar, la poudre de lait écrémé et le yogourt; de plus, sous la désignation de fromages fins, on retrouve les fromages à pâte ferme, le mozzarella et les fromages à pâte semi-ferme et molle.



De gauche à droite: MM. Gonzague Nadeau (Les Produits Lussier, St-Hyacinthe: yogourt à saveur naturelle); Bruno Charest, (Coop. Agricole du Bas St-Laurent, Le Bic: poudre de lait écrémé); Pierre Samoisette, (Laiterie Samoisette, St-Jean: lait de consommation); Jean de Nadi, (Fromagerie de Corneville, St-Hyacinthe: fromages à pâtes molles et semi-fermes); Gilles Trudeau, (Dalpé & Frères & Cie, Verchères: fromages à pâte ferme); Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; Luc Laurin, (Les Produits Callette Inc., Maskinongé: Fromage mozzarella); Ls-Philippe Lavole, (Coop. des producteurs de lait de Montréal, Brossard: fromage cheddar); André Caillé, (Laiterie Mont St-Bruno, St-Bruno: crème glacée à la vanille); Jules Morel, (Les Produits Callette Inc., Maskinongé: beurre).

Photo: Marc Boniface

GAGNANTS DU LYS D'OR

BEURRE:

Les Produits Callette Inc.
116, boul. Est
Maskinongé, Cté Maskinongé
J0K 1N0

CRÈME GLACÉE À LA VANILLE:

Laiterie Mont St-Bruno Inc.
57, rue de la Rabastallière ouest
Saint-Bruno, Cté Chambly
J2V 7Y7

FROMAGE CHEDDAR:

Coopérative des producteurs
de lait de Montréal
6200, boul. Pelletier
Brossard, Cté Laprairie
J4W 1L4

FROMAGE MOZZARELLA:

Les Produits Callette Inc.
116, boul. Est
Maskinongé, Cté Maskinongé
J0K 1N0

FROMAGES À PÂTE FERME EMMENTAL:

Dalpé et Frères & Cie
41, Calixa-Lavallée
Verchères, Cté Verchères

FROMAGES À PÂTES MOLLES ET SEMI-FERME CAMEMBERT:

Fromagerie de Corneville Inc.
995, rue Cadoret
Saint-Hyacinthe, Cté Saint-Hyacinthe
J2S 7V6

LAIT DE CONSOMMATION:

Laiterie Samoisette Limitée
165, rue Bouthillier
Saint-Jean, Cté Saint-Jean
J3B 5Y8

POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ:

Coopérative agricole du Bas
Saint-Laurent
C.P. 68, Rivière Trois-Pistoles
Le Bic, Cté Rimouski
G0L 1B0

YOGOURT À SAVEUR NATURELLE:

Les produits Lussier Limitée
2875, rue Nelson
Saint-Hyacinthe, Cté Saint-Hyacinthe
J2S 1Y5

TOUS À L'ABRI

par Roland Bergeron



Lorsqu'il y a quelque temps le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, convoquait les journalistes pour faire un bilan de la situation de l'agriculture au Québec, nous avons été heureux de voir que notre organisme "La Régie de l'assurance-récolte du Québec" était un des trois organismes avec l'Assurance-stabilisation et le Crédit agricole qui intervenaient le plus quotidiennement dans le déroulement des opérations agricoles. Que le ministre responsable de notre Régie, prenne à témoin nos chiffres, nos réalisations pour appuyer ses dires, nous avons été flattés, et cet orgueil bien légitime que nous éprouvons tous, nous ne pouvions pas ne pas en parler aux producteurs à qui ces mesures et ces politiques étaient destinées. Depuis les quelques dernières années, l'implantation entre autres du système collectif d'assurance des grandes cultures n'a pas laissé les producteurs indifférents et la réponse obtenue en fait foi.

Nous avons vu dans ce geste et cette attitude du ministre une marque de confiance envers toute l'équipe de l'Assurance-récolte qui depuis plusieurs années travaille à redonner confiance aux producteurs dans un organisme gouvernemental conçu uniquement pour eux et dans le seul but de rendre service. Nous avons vu aussi dans cette prise de position du ministre responsable de l'application de la loi de l'assurance-récolte la marque d'un homme qui sait partager à la fois les responsabilités et les mérites. Nous ne pouvions pas laisser passer cette occasion pour le manifester et dire au ministre Garon que nous tous, à l'Assurance-récolte, sommes sensibles à cette marque d'attention et que nous sommes capables d'apprécier ce geste digne de mention.

Nous avons de plus une autre raison d'être fiers à l'Assurance-récolte de ce temps-ci, c'est la nomination récente de Jacques Brulotte, agronome, comme vice-président de la Régie en remplacement de Jean Blanchet qui a pris sa retraite.

Jacques Brulotte a atteint un poste de commande après avoir gravi une à une les marches de l'organisation. Après avoir oeuvré pendant huit ans à la Coopérative Fédérée comme inspecteur des meuneries, on le retrouve en 1973 dans le Service aux assurés à l'Assurance-récolte. En 1975, il devint directeur adjoint au Service de la promotion et de la vente. En 1977, il est promu directeur en titre du Service de la promotion et de la vente, jusqu'à sa nomination en 1978 comme membre de la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. En juillet 1980 on apprend qu'il nous revient sans nous avoir quittés, comme vice-président de la Régie de l'assurance-récolte.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

À Rivière-du-Loup, le 8 novembre

Journée d'information sur la pomme de terre de semence

Une importante journée d'information sur la pomme de terre de semence se tiendra samedi, le 8 novembre prochain, au Motel Universel de Rivière-du-Loup. Organisée par le Conseil des productions végétales du Québec, cette rencontre permettra aux producteurs d'être informés sur la production de semences et les récoltes.

Depuis environ deux ans, la pomme de terre de semence produite à l'intérieur du programme québécois est considérée comme la meilleure pomme de terre de semence au Canada. Chez nous, plusieurs personnes sont impliquées de près ou de loin dans la production de pommes de terre, mais un grand nombre d'entre elles ne connaissent pas, ou à peu près pas, le programme québécois. Cette information sera donc à l'ordre du jour de la journée du 8 novembre.

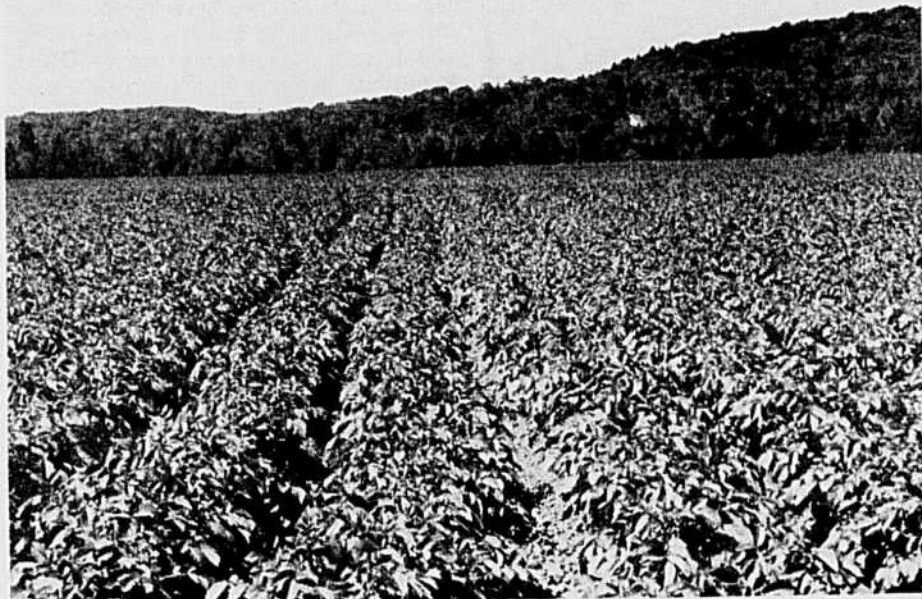


Photo Pierre Bédard

PROGRAMME

- 8h30 Inscription au Motel Universel, Rivière-du-Loup
- 9h30 Mot de bienvenue du président de l'Association des producteurs de pommes de terre de l'Est du Québec, Vincent Dionne
- 9h45 Visite des entrepôts de Saint-Arsène et de L'Isle-Verte avec Omer Rioux (par autobus)
- 11h00 Pause-café offerte par la Société d'agriculture de Rivière-du-Loup, à l'entrepôt de L'Isle-Verte
- 13h00 Dîner au Motel Universel
- 14h30 Programme québécois de production de semence:
 - 1— Plants de base — par Pierre Sylvestre, quarantaine des plantes, La Pocatière

Producteurs de veaux de grain

Nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus

Depuis le 16 octobre, les producteurs agricoles québécois ont accès à un septième régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. En effet, la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (C.A.R.A.S.R.A.) a étendu sa protection à une autre production: celle du veau de grain.

Le nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus pour les producteurs de veaux de grain assure à l'adhérent un revenu qui couvre, outre ses coûts de production, 90% du salaire d'un ouvrier spécialisé.

Pour être admissible, l'éleveur doit posséder au moins 10 veaux de grain en élevage. Un producteur peut assurer jusqu'à 500 veaux de grain au cours d'une année financière; une association de producteurs, jusqu'à 1 000 veaux.

Un producteur qui adhère au régime conclut un contrat de 5 ans avec la Com-

mission. La cotisation de base pour la première année est fixée à 6,50 \$ par veau assuré, payable au moment de l'inscription. À la fin de l'année, la cotisation sera réajustée à 10 \$ par veau; le nombre de veaux servant alors au calcul de la cotisation sera déterminé suite à des inventaires exécutés chez l'adhérent par la Commission.

Un producteur peut s'inscrire en tout temps au cours d'une année financière. Dans le présent régime, l'année financière correspond à l'année civile. Pour recevoir une compensation, l'adhérent n'est pas tenu de fournir des preuves de vente.

Les producteurs peuvent s'assurer immédiatement en demandant un formulaire d'adhésion à l'adresse suivante: C.A.R.A.S.R.A., 200-A chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 4X6. Tél.: (418) 643-6843.

- 2— Le Centre de production de pommes de terre de semence de Manicouagan, par Michel Tennier, directeur
- 3— La multiplication:
 - a) Orientation, par Marcel Michaud, du bureau régional de Rimouski
 - b) Encadrement technique, par Christian Charest, du bureau régional de Rimouski
- 4— La commercialisation, par Omer Rioux, de la Société coopérative régionale de Rivière-du-Loup
- 5— Encadrement professionnel, par Vincent Dionne, président de l'A.P.P.T.E.Q.

16h30 Conclusion de la journée avec:

Julien Roussel, président de la Société coopérative agricole régionale de Rivière-du-Loup;
Émilien Michaud, président de la Société d'agriculture du comté de Rivière-du-Loup

17h00 Cocktail offert par l'A.P.P.T.E.Q.

18h00 Souper en groupe.

"L'agro-alimentaire, défi des années 80"

Participation du Ministère au SIAL

"L'AGRO-ALIMENTAIRE, DÉFI DES ANNÉES '80", est le thème qui identifiera la participation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation du 22 au 30 novembre, au stade olympique de Montréal.

Il y a une dizaine d'années, on parlait d'agriculture en termes de production seulement; on ne faisait guère mention des industries connexes. Vers le milieu des années '70, on s'est mis à penser en fonction du développement industriel de cet important secteur. La modernisation des techniques de production, le développement rapide et concerté des entreprises de transformation, la mise en place d'un réseau de commercialisation visant à atteindre tous les marchés nous permettent de penser que les années '80 seront celles de la chaîne agro-alimentaire québécoise. L'existence de plus en plus marquée du consommateur pour des produits du Québec demeure indéniable tout en constituant un gage de progrès et de succès pour ce secteur d'avenir.

Conscient de cette réalité et de son rôle dans ce développement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se présente au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation avec une foule de stands d'information tous plus intéressants les uns que les autres, tant pour le producteur que le public consommateur. Les spécialistes du Ministère seront disponibles pour renseigner les gens sur la protection du territoire agricole, les programmes d'aide offerts aux producteurs, les produits québécois, les industries de transformation, la pisciculture, l'inspection des produits laitiers, l'apiculture, l'élevage du vison, l'horticulture maraîchère et ornementale dont le concours "Villes et villages fleuris du Québec".

De plus, une nouveauté cette année, la salle "MULTI-MEDIA" où on invitera le public à visionner films et dioramas touchant divers sujets comme les pêcheries, l'histoire du lait, les plantes d'intérieur, la mise en marché de l'érable, etc. À chaque projection, des gens compétents seront sur place pour répondre aux questions du public visiteur.

Du 18 au 21 novembre, à l'ITAA

La Semaine du cultivateur 1980

C'est sous le thème "L'agro-alimentaire: c'est important au Québec" que se déroulera pour la 13e année consécutive la Semaine du cultivateur. Organisée par le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du bureau régional de Saint-Hyacinthe, la Semaine du cultivateur 1980 veut souligner le rôle de plus en plus important que joue l'agro-alimentaire dans l'activité économique au Québec.

Le producteur soucieux de parfaire ses connaissances ne manquera pas de se rendre à l'Institut de technologie agricole et alimentaire, 3230 rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, du 18 au 21 novembre prochain.

Programme de la semaine

Mardi le 18 novembre — Céréales: la production et le développement commercial

Mercredi le 19 novembre — Betterave sucrière: les nouveaux programmes de la Raffinerie de sucre du Québec

Jeudi le 20 novembre — Bovins laitiers: des techniques de management avant-gardiste

Vendredi le 21 novembre — Maïs-grain: protection des cultures et proclama-

tion des gagnants du concours régional

Lors de la journée de jeudi, M. Paul Aimé Bourgeois de Beloeil, éleveur de Holstein pur sang et gagnant de la médaille d'or du concours du Mérite agricole 1980, parlera de son exploitation agricole. Également, M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sera présent lors de la clôture de ces assises.

Des kiosques à visiter

Non seulement les producteurs pourront-ils assister aux conférences mais ils seront également invités à visiter l'exposition qui se tiendra au pavillon du Génie rural de l'I.T.A.A.

Plusieurs stands seront aménagés. Les producteurs pourront parfaire leurs connaissances sur des sujets tels: les produits chimiques, les drains, les engrais et les semences; de même ils pourront constater la présence de nouveaux produits sur le marché.

L'invitation est donc lancée à tous de se rendre dans la région du Richelieu du 18 au 21 novembre prochain.

"50 ans d'action, continuons dans la solidarité"

Après 50 ans d'une action qui a permis d'établir une solide tradition dans la défense des intérêts professionnels des agriculteurs, l'UPA du Bas St-Laurent tout en considérant le travail des pionniers entend continuer l'œuvre de solidarité entreprise par ces

derniers. L'assemblée générale de l'UPA du Bas St-Laurent aura permis de poursuivre dans ce sens en établissant les politiques de l'organisme pour une autre année.

M. Réal Michaud, président de la Fédération, a bien fait le point sur

cette question. "Un tel anniversaire doit être pour nous la démonstration de la ténacité et du vouloir vivre de notre profession et nous permettre de s'arrêter et de se remémorer les actions menées par nos prédécesseurs. Sans énumérer toutes les batailles menées,

il nous est possible de constater "de visu" l'évolution que nos fermes et nos productions ont connue tout au cours de ces années. Cependant, la fierté du travail accompli ne doit pas minimiser l'ardeur qui doit nous animer afin de pouvoir faire face aux défis nombreux qu'il nous reste à surmonter.

"Tout cela doit nous inciter à poursuivre la défense des intérêts socio-économiques de la classe agricole. Enfin, nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'UPA a été bâtie sur des bases solides telles l'unité, la volonté, le dynamisme et nous devons faire en sorte que l'œuvre commencée puisse se continuer avec autant de vigueur pour le bénéfice de nos membres et le respect de notre profession."

Ces remarques étant faites, les producteurs ont entrepris leur journée de délibération afin de définir les objectifs pour la prochaine année. Il ne nous sera pas possible de donner le détail de chacune des résolutions, toutefois nous allons tenter de faire état des principales.

Au chapitre du financement, les délégués ont accepté le principe d'une augmentation de la cotisation afin de répondre aux demandes toujours croissantes de service. Pour ce qui est du partage entre les divers niveaux, on a

Adoptez aujourd'hui le service CANFARM présentement offert à moitié prix

La gestion financière et les aspects fiscaux revêtent d'année en année une importance de plus en plus dans la bonne marche d'une entreprise agricole.

Le service canadien de gestion agricole Canfarm établit et tient à jour un système de données comptables qui vous permet d'être constamment au courant de l'évolution de votre entreprise et vous rend possible d'en orienter la marche à l'aide de renseignements précis. Canfarm vous épargne un temps précieux que vous pouvez utiliser, avec votre comptable, à rendre votre ferme plus rentable à base de données sûres.

En vous abonnant maintenant à Canfarm pour 1981, vous recevrez, pour la moitié du coût normal, un ensemble complet de données pour l'année courante.

Les témoignages suivants devraient vous convaincre de l'efficacité du service canadien de gestion agricole Canfarm:

"En tant qu'utilisateurs de ce système depuis 1975, nous sommes très satisfaits des services que nous recevons. Ces rapports nous aident énormément quant il s'agit de conseiller un client soit pour une décision de gestion de l'entreprise ou en fiscalité."

La Fédération de l'U.P.A.
Québec-Sud
St-Georges de Beauce, Qué.

"Nous utilisons le programme Canfarm depuis cinq (5) ans. C'est un outil qui nous aide à connaître notre propre entreprise. La comptabilité nous montre les problèmes mais ne prend pas les décisions à notre place. La comptabilité Canfarm est très appréciée par les intéressés et vous aide à préparer un budget."

Marcel et Luc Senay
St-Césaire
Cité. Rouville, Qué.

"Canfarm me permet de voir la situation exacte de ma ferme mensuellement, ce qui me facilite la tâche pour prendre des décisions."

Roland Allard,
St-Nicholas, Québec.

"Canfarm nous présente nos revenus et dépenses de façon à retrouver facilement les détails qui nous intéressent tout en ne compliquant pas les écritures comptables."

René Turcotte
Ste-Famille, Ile d'Orléans, Qué.



"Je suis satisfaite des services que Canfarm m'apporte et de la disponibilité de ses représentants."

Mme. Paul Massicotte
Champlain, Qué.

"Canfarm m'apporte tous les services comptables requis au moment où ils me sont utiles. D'un mois à l'autre, je sais où en est mon entreprise au point de vue de ma comptabilité."

M. Henri-Luc Jacques
Rang 5
St-Victor de Beauce, Qué.

"Canfarm m'a permis de faire le ménage dans la comptabilité de mon entreprise et de ce fait, je peux en suivre l'évolution mensuellement."

M. Clermont Nadeau
Rang St-Mathieu
St-Patrice de Beaurivage, Qué.

"Cela fait 15 ans que j'utilise Canfarm sur ma ferme. Ce service me donne à chaque mois ma situation réelle et où je suis rendu. C'est un outil rapide que je considère essentiel dans l'agriculture moderne."

Bernard Duval
St-Roch l'Achigan, Qué.

L'offre spéciale de service à moitié prix Canfarm se termine le 31 décembre.

Obtenez plus de renseignements à l'une des agences Canfarm dont les noms suivent:

Jacques Vincent Systèmes M.C.U.
641, Chemin St-Charles Hervey-Jonction
Cité Portneuf 418-289-2388

Jolidata Inc.
450, boul. Ste-Anne Joliette 514-759-3237

Ernest Nault
6020, est Jean-Talon suite 650 Montréal
514-253-1333

Normand Lampron
231, St-Louis Yamachiche 819-296-3055

Fédération de l'U.P.A. Québec sud
2550, 127^e rue St-Georges est Beauce 418-228-5588

Vous pouvez également téléphoner au représentant Canfarm le plus rapproché de chez vous.

Lac St. Jean/Saguenay
Valérien Bergeron, 418-668-3327

Nicolet
Gilles Labranche, 819-758-1591

Québec
Gilles Sauvageau, 418-658-8960
Yvon Talbot, 418-658-8960
Lionel Boulanger, 418-658-8960

Sherbrooke
Marc-André Poiré, 819-567-8905

Joliette/Trois Rivières
Denis Laflamme, 514-753-7486

St-Hyacinthe
Serge Chagnon, 514-773-2521
St-Jean Valleyfield
James Rioux, 514-427-2183

canfarm

La gestion agricole rendue facile

On se souviendra longtemps de l'année 80

Le mauvais temps a rendu les conditions de récolte très difficiles au Bas St-Laurent tout au long de l'été et de l'automne. On pouvait à peine entrer dans les champs et quand on y entrait, parfois on pouvait ne pas être en mesure de sortir. Un été et un automne comme on en voit très rarement. Les producteurs ont commencé à faire les pressions auprès des gouvernements fédéral et provincial afin d'obtenir des aides. Pour ne donner qu'un exemple, on avait estimé à 40% au 17 août le foin encore sur le champ. Une situation pour le moins anormale. Les pluies n'ont pas plus cessé depuis.

Au niveau du gouvernement provincial, il y a l'assurance-récolte qui couvre ce genre de sinistre. Cependant, quantité ne signifie pas qualité et les producteurs souhaitent qu'on tienne compte de ce dernier critère dans le calcul des compensations à venir. D'autre part, le fédéral a répondu qu'il n'entendait pas intervenir car il y avait un programme d'assurance-récolte provincial. On a cependant noté une intervention fédérale de 41 \$ millions pour venir en aide aux producteurs de l'Ouest qui eux aussi sont couverts par l'assurance. La situation catastrophique du Bas St-Laurent justifie tout aussi une intervention extraordinaire. On continue les pressions.

demandé de conserver celui déjà existant.

Maintenant au chapitre des dossiers généraux, il faut parler de la papeterie de la Vallée de la Matapédia. Il doit y avoir entente entre les deux autres intervenants (ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et ministère de l'Expansion économique régionale) afin de conclure dans les plus brefs délais, les ententes nécessaires qui permettront l'implantation et la réalisation du projet d'usine. On a rappelé les efforts considérables des organismes du milieu qui ont consacré temps et argent afin de préparer le dossier et de faire certaines études.

Pour ce qui est des travaux mécanisés, on a demandé un plus grand nombre d'entrepreneurs afin de faciliter l'accès aux services et de susciter une

Suite de la page 8

plus grande concurrence. Pour les producteurs maraîchers, une réévaluation du nombre d'heures alloué. Enfin, faciliter le processus de demande et en augmenter la rapidité.

Si on ajoute la demande d'ateliers de débitage d'animaux, la demande de modifier le programme d'aide à la production laitière en permettant au producteur d'acheter des vaches dont le MCR est équivalent ou supérieur à la moyenne de la race, la demande de ne pas tenir compte du 50% dans le programme de mise en valeur des terres agricoles non utilisées, demande de remettre en vigueur l'octroi sur le transport de la marne de lac, demande de reconduire le programme d'aide à la création d'emploi en milieu agricole, demande d'un plus grand nombre de vétérinaires dans la région, demande d'une reconnaissance des producteurs de bois comme producteurs agricoles et demande de respect des anciennes limites et des anciens cadastres municipaux dans le processus de rétrocession des lots, on fait le tour des demandes à caractère général.

Au niveau de la mise en marché, les délégués ont tenu à presser le gouvernement du Québec de sanctionner le nouveau plan conjoint des producteurs de lait le plus tôt possible. Ils ont ensuite réaffirmé le principe de la monnayabilité des quotas, appuyé les producteurs dans leurs demandes de plan conjoint, demandé une étude sur les problèmes de la relève en agriculture et réitéré leur appui aux producteurs de pommes de terre qui luttent pour le respect des prix.

Il y eut bien sûr une demande de pouvoir inscrire la femme collaboratrice au régime des rentes du Québec.

On notait la présence du président général de l'UPA, M. Pierre Gaudet. Celui-ci a fait le point sur divers dossiers à caractère principal. Maintenant que notre pouvoir politique (poids démographique) ne signifie plus que 3% de la population, c'est par notre pouvoir économique qu'on devra se faire entendre aux diverses instances. Il faudra bien faire comprendre qu'on n'est pas en agriculture pour des "peanuts" devait dire M. Gaudet dans son langage imagé.

- Ne portez jamais le gibier sur les épaules; un autre chasseur pourrait vous tirer dessus lorsque vous apparaissez derrière un arbre ou un buisson. Il est préférable de traîner l'animal ou de le transporter sur un traîneau.

Aujourd'hui, l'agriculture n'est plus ce qu'elle était. C'est en s'engageant dans les structures que nous pourrions tous ensemble poser les gestes d'unité et de solidarité nécessaires pour la profession. Dans les situations que l'on vit journalièrement, on sait qu'on est obligé de vivre avec des contraintes quelles qu'elles soient mais les producteurs agricoles sont capables de balancer les avantages et les inconvénients pour prendre la meilleure décision possible.

Le message fut bien compris par les quelque 150 producteurs présents. Ceux-ci ont poursuivi jusque tard en soirée l'assemblée qui avait débuté vers neuf heures du matin, malgré une belle journée comme on en a vu peu au Bas St-Laurent depuis le milieu de l'été.

Paiements anticipés (Bill C-2) pour les récoltes de pommes, de pommes de terre et des légumes à l'état frais.

Les Fédérations de producteurs de pommes, de pommes de terre et de fruits et légumes ont obtenu l'administration des programmes de paiements anticipés pour les récoltes de pommes, de pommes de terre et de légumes à l'état frais.

Les producteurs ont droit aux avances suivantes:

- pommes: \$1.40 le minot
- pommes de terre: \$2.00 le quintal
- oignons: \$2.50 le quintal
- choux: \$2.75 le quintal
- carottes: \$2.00 le quintal
- rutabagas: \$1.70 le quintal.

Pour être éligibles à ces programmes, les producteurs doivent entreposer leurs récoltes et avoir un acheteur principal.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à vos syndicats régionaux ou à vos Fédérations (514) 288-6141.

Un autre printemps Aeroprills* à l'horizon



Nous avons eu notre part de printemps froids et humides et le prochain s'annonce semblable aux derniers.

Des saisons de croissance précoces et froides peuvent réduire la capacité des jeunes plantes d'absorber les engrais azotés. L'urée, par exemple, se transforme en nitrates très lentement par temps froid. Il en résulte une perte de temps de croissance au moment le plus crucial.

Par contre, le nitrate du nitrate d'ammonium Aeroprills fournit un élément nutritif immédiatement assimilable par les plantes en croissance. Au cours d'un printemps long et froid, cette particularité peut donc faire toute la différence entre une récolte exceptionnelle et une ordinaire.

Les produits Aeroprills ont bien d'autres caractéristiques avantageuses. En outre, ils risquent moins de brûler les semis lors de l'application en bande près de la semence, ils se mélangent plus facilement aux autres produits fertilisants, ils restreignent la séparation et ils améliorent le rendement.

Cette année, il y aura suffisamment d'Aeroprills pour tous, grâce à l'agrandissement de l'usine de fabrication de nitrate d'ammonium Cyanamid, un projet de plusieurs millions de dollars.

Un printemps froid n'est qu'une des raisons pour se réjouir d'avoir choisi Aeroprills. Mais elle est bien suffisante pour se décider dès aujourd'hui.

*Aeroprills est une marque déposée de Cyanamid Canada Inc.

*Aeroprills...
encore et toujours
notre meilleure
source d'azote.*



Cyanamid Canada Inc.

2255 Sheppard Avenue East, Willowdale, Ontario M2J 4Y5

En vente aux endroits suivants au Québec:

les centres d'engrais Cyanamid à

L'Assomption, 514-589-4705, Saint-Rémi, 514-454-3971,
Mont Saint-Grégoire, 514-346-5384, et Sainte Rosalie, 514-799-3245;

Les Engrais Chimiques Lévis Limitée,
Charny, 418-832-4703,

Les Engrais Chimiques Victoria Limitée,
Victoriaville, 819-752-7247.

TRACTEURS USAGÉS

TRACTEUR MASSEY FERGUSON

Modèle 2705-1980,
cabine avec air climatisé
roues doubles,
pneus 20.8-38 (194
heures)

PRIX À DISCUTER



TRACTEUR WHITE

Modèle 2-180, année 1978, cabine avec
air climatisé roues doubles, pneus 20.8-38 (589 heures)

PRIX À DISCUTER

TRACTEUR CASE

Modèle 1175 année 1977, cabine avec
air climatisé, pneus 20.8-38 et roues doubles (1300 heures)

PRIX À DISCUTER



VENTE ET SERVICE

469, rue Notre-Dame, St-Hughes,
Cité Johnson, Qué.
Tél.: (514) 794-2130

150 boul. Laurier, Ste-Rosalie
Cité St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-5245

CONSIDÉRANT QUE..

Côte-du-Sud s'était résumée et avait fort bien structuré l'ordre du jour de son assemblée générale annuelle 1980, si bien que tout ce qu'il y avait à s'y dire s'y est probablement dit. De l'Institut de technologie agricole de Ste-Anne-de-la-Pocatière, mardi le 21 octo-

par Michelle ALIE

bre, environ 60 délégués venus de St-Alexandre, Berceau de Kamouraska, François-Pilote, Montmagny, l'Islet Nord et Sud, et du secteur St-Paul de la Fédération de l'UPA régionale, purent s'en retourner en début de soirée, satisfaits de primo, s'être nommé un nouveau président et ensuite d'avoir passé en revue et dûment voté les 31 résolutions qui les attendaient cette journée-là. M. Jacques Proulx, 2e vice-président de la Confédération, en a assumé la représentation auprès des producteurs en délibération.

Sirop d'érable, bois, cultures commerciales...

Commençons donc par le lait. Suite aux ententes survenues entre les deux fédérations des producteurs de lait et alors qu'aujourd'hui existe à Côte-du-Sud, un comité permanent de relation syndicalisme-coopération réunissant la fédération régionale et la Coopérative agricole de la Côte-Sud, la bonne entente a gagné la partie, dit-on, et il est grand temps que le dossier du plan conjoint du lait au Québec atterrisse au Conseil des ministres et s'y voit intégralement accepté. D'autre part, on a tenu à faire résolution de l'appui de tous les producteurs aux démarches en cours à l'Office des producteurs de bois de la région de Ste-Anne-de-la-Pocatière, afin que soit instauré un système de contingentement de la production (excédentaire actuellement) et ce, en tenant compte de la capacité de production des boisés de ferme des membres.

Côté produits de l'érable, on a manifesté volonté que soit remis en état de participation le syndicat des producteurs de sucre et de sirop d'érable de la région afin que ceux-ci puissent faire valoir leur point de vue à la Fédération provinciale des producteurs de cette denrée saisonnière. Si l'on n'est à vrai dire pas favorable à l'établissement pour l'instant d'un plan conjoint, du moins a-t-on opté pour la discussion ouverte avec les autres régions productrices. Côte du Sud demande aussi que le programme de subvention de l'installation d'un système de récolte sur tubulure (actuellement de .75¢ l'entaille) soit étendu de cinq ans et haussé à \$1.00 l'entaille "dans les plus brefs délais". D'entreprises artisanales, les érablières sont devenues de véritables industries: on requiert que soient subventionnés à 50% les travaux mécanisés entrepris en vue d'amener l'électricité jusqu'à celles-ci.

Les aboiteaux

Comment parler de la Côte-Sud du St-Laurent sans glisser sur ce qui l'aura cette année rendue célèbre: les aboiteaux de Kamouraska. À l'unanimité, alors que le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche "obstrue systé-

matiquement la réalisation et la réfection des aboiteaux" entre St-Denis et Kamouraska, on aura adopté résolution que, pour la récupération de milliers d'hectares mal drainés et de là, l'amélioration de l'auto-suffisance du Québec, toutes les pressions nécessaires soient faites auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin qu'il intervienne pour une reprise des travaux la plus rapide possible. Aux chapitres du développement de l'agriculture et de l'utilisation des sols, toute une batterie de résolutions de secteurs ont été examinées par l'assemblée générale. Signalons que présentement presque tout le territoire couvert par la Fédération régionale Côte-du-Sud est réglementé par la Loi du zonage agricole québécoise, "SAUF le haut du comté de Montmagny et une partie du comté de Kamouraska. Les délégués ont donc fait demande ferme que ces zones exclues soient incorporées à la carte "verte" régionale. On a de plus insisté pour que les délais d'obtention d'une permission de la Commission de protection du territoire agricole en vue d'un morcellement de fermes (pour la consolidation d'une autre) soient abrégés; on suggéra la formation d'un comité spécialement affecté à ce genre de cas à la CPTAQ. "Considérant le peu de terres cultivées et cultivables et l'énergie et les argents déjà dépensés pour les rendre cultivables", et alors que plusieurs hectares retourneraient actuellement à la forêt, on s'est convaincu que des règles strictes devraient être appliquées afin que soit défendu tout reboisement en terre cultivable.

Pour 1980-1981, s'il en tient à Côte-du-Sud, un effort spécial devra être entrepris, par un geste de solidarité, pour aider le développement des productions dites "spéciales": inventaire des productions et des producteurs actuels, prise de contact avec ceux-ci par l'UPA, que l'Union fasse pression auprès des organismes de crédit agricole afin que s'assouplisse la règle voulant qu'un producteur bénéficiant d'un revenu extérieur supérieur à \$14 000 n'ait pas droit au rabatement d'intérêt — on suggère une échelle salaire extérieur-rabatement variables —, et enfin, que soit effectuée une étude sur les possibilités d'application de plans d'assurance-stabilisation du revenu pour toutes les productions spéciales en fonction de leurs coûts respectifs de production. On a aussi formulé requête que les prêts consentis en vertu de la Loi d'amélioration des fermes bénéficient d'un remboursement de 50% du taux d'intérêt en vigueur sur le marché (vs le 3% actuel).

Financement de l'Union

Une augmentation de \$75 à \$100, pour les trois prochaines années, montant réparti en: 10% pour les syndicats de base, 44% aux fédérations régionales et 46% à la Confédération, tel en fut décidé de la cotisation syndicale par Côte-du-Sud. On veut aussi prévoir qu'annuellement soit automatiquement accordée une hausse de ce montant si une étude en prouve le besoin; on fixerait alors à 10% maximum cette

augmentation soit 7% (max.) en raison d'une montée éventuelle du coût de la vie et 3%, pour augmentation de services. On ne veut pas se chamailler là-dessus tous les ans", se sont dit les délégués de secteurs.

La femme collaboratrice

Mme Monique Bernard, porte-parole de l'Association des femmes collaboratrices du Québec, avait été invitée à s'adresser à l'assemblée; ces messieurs (la majorité, sauf trois ou quatre épouses), face à la fermeté de cette représentante, n'auront pu que donner voix par leurs votes à celles qui, chaque jour, partagent avec eux la tâche de mener à bien les unités de production agricoles québécoises. Malgré quelques réticences chauvines (sur des questions de pelures de pommes de terre, de soupe chaude au dîner, etc) l'assemblée s'est prononcée en faveur de la formation d'un comité régional composé de cinq femmes et d'un membre de l'exécutif de la fédération et chargé d'étudier le dossier de la "femme impliquée" en entreprise agricole afin que celle-ci puisse trouver les moyens de s'unir à ses semblables et de là, trouver sa force et son pouvoir d'influence dans l'administration des organisations agricoles. On a aussi résolu que des représentantes (3 fem-

mes) soient admises au Congrès Général à titre d'observateurs.

Voilà que pour 1981, orientations et support de la base venaient d'être donnés à respecter aux représentants de son droit de parole au Congrès général.



M. Jean Bernier (St-Cyrille, cté l'Islet) vient remplacer M. Louis-Marie Gagnon à la présidence de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, ce dernier ayant démissionné après cinq années passées au service des producteurs de sa région.

Producteurs laitiers

PROTEC soustrait vos fortes laitières au manque d'énergie

- PROTEC =**
- ☒ Rendement en lait accru
 - ☒ Plus forte teneur en matière grasse
 - ☒ Santé meilleure du troupeau (moins de cétose)
 - ☒ Reproduction plus efficace
 - ☒ Croissance meilleure de la génisse primaire
 - ☒ Apparence et condition améliorées
 - ☒ Valeur accrue de la progéniture

TOTAL = Production PLUS EFFICACE
Plus de profits

POURQUOI?

PROTEC fournit de la protéine qui évite les agents de digestion de la panse, et de la MATIÈRE GRASSE RICHE EN ÉNERGIE qui permet à la vache d'équilibrer sa consommation de protéine et d'énergie et de réaliser son potentiel héréditaire.

COÛT

Il suffit d'environ 1 lb de lait et d'un accroissement de 0.15% de la teneur en matière grasse pour compenser le coût d'utilisation de 5% de PROTEC dans l'alimentation.

AVANTAGES POUR VOUS

En moyenne, les producteurs de lait du Canada qui servent un aliment à 5% de PROTEC (1 lb par vache et par jour) en retirent de 2 à 4 lb de lait de plus par vache et par jour et un accroissement de 0.15% de la teneur en matière grasse.

UN ALIMENT NORMAL À 5% DE PROTEC DEVRAIT VOUS LAISSER 1 LIVRE DE LAIT DE PLUS EN PROFIT.

Autres renseignements et conseils d'alimentation: communiquez avec votre fournisseur d'aliments du bétail.



ALTA LIPIDS CANADA LTD.

MacDicksen, 6492, 40e Avenue, Rosemont
Montréal (Québec) H1T 2V7

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE
Dimanche le 2 novembre à midi

- Le dossier: l'histoire des Romaneski, producteurs maraichers. Commentateur: Gustave Larocque; réalisateur: Gilles Perron.
- La chronique horticole: le bricolage horticole avec Gilles Domaine.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: l'élevage des lapins avec Gustave Larocque.

Mais oui c'est payant!

Je rêvais depuis longtemps d'augmenter mes revenus. Mais comment?

J'ai enfin trouvé, avec mon expérience des animaux, un investissement minime, un espace restreint, je me suis assuré un revenu garanti dans quatre ans.

Je suis devenu éleveur-associé de Chinchilla Nord-Américain (Québec) parce qu'ils me garantissent:

- 1— La reproduction.
- 2— Des animaux viables.
- 3— Le rachat des animaux vivants.

C'est avantageux dans ma déclaration d'impôt tout de suite et d'ici peu de temps dans mon compte en banque.

Ça vous tente d'en faire autant?



Chinchilla Nord-Américain (Québec)
C.P. 268
St-Amable, Qué. J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom
Adresse
Ville
Comté
Code postal
Tél. (avec code)

B-44

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

C'est avec une massue que le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette, a ponctué ses arguments à l'occasion du congrès du Conseil de l'industrie laitière, à Québec, la semaine dernière.

Cela fait deux ans, a-t-il dit sans ambages, que la C.C.L. réclame que les provinces laitières, notamment le Québec, mettent en place une politique rationnelle d'approvisionnement des usines laitières.

Puisque rien n'a été fait à ce chapitre, a dit M. Choquette, la C.C.L. a décidé de cesser d'acheter les surplus de beurre et de lait en poudre du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard — deux provinces qui produisent davantage de lait qu'elles n'en consomment — pour forcer ces provinces à agir.

La C.C.L. achète bon an mal an

Une douche d'eau froide

entre 60 et 65 millions de livres de beurre à \$1.60 la livre environ et quelque 80,000 tonnes de poudre de lait à \$1,000 la tonne.

Entre 80 et 85 pour 100 de ces achats sont réalisés au Québec.

Le geste de la commission fédérale vise essentiellement, a dit M. Choquette, à garantir un approvisionnement suffisant aux fabricants de produits laitiers autres que le beurre. Il faut que cet approvisionnement puisse se faire à un prix raisonnable qui permettra à ces entreprises, fromageries et autres, de fonctionner normalement sans affecter les prix payés par les consommateurs.

À l'heure actuelle au Québec, une bonne dizaine d'entreprises situées un peu partout manquent de lait pour fabriquer fromages, yogourts, etc.

Phénomène curieux dans un pays qui grouille littéralement de vaches.

Tout le mal vient du fait que certaines entreprises se taillent d'une façon ou d'une autre la part du lion. Elles utilisent une certaine quantité de lait pour fabriquer les produits laitiers de leur spécialité et transforment leurs surplus en beurre quand elles ne peuvent l'écouler autrement.

Les autres entreprises qui manquent de lait ne peuvent déboursier le \$1.50 ou \$2.00 additionnel du cent livres qu'on leur demande.

Bref, c'est pour régulariser la situation que la C.C.L. a décidé d'utiliser un argument massue pour convaincre les intéressés de réorienter leur façon

de faire et d'assurer du même coup des produits laitiers autres que le beurre en quantité suffisante aux consommateurs et à bon prix.

Au congrès du Conseil de l'industrie laitière, la décision de la C.C.L. a reçu un accueil mitigé, cela va de soi.

Sur l'ensemble du secteur laitier, les indications de M. Choquette ont fait l'effet d'une douche d'eau froide.

Au bureau du ministre québécois de l'Agriculture, on a aussitôt relancé la balle dans l'autre camp.

C'est la C.C.L. elle-même qui a créé le problème des surplus de beurre par une décennie de subvention et qui s'en décharge maintenant aujourd'hui sur le dos des autres.

On va chercher loin une explication. Le Canada entretient des négociations avec la Nouvelle-Zélande, à l'heure actuelle, en vue de lui vendre un réacteur Candu.

La Nouvelle-Zélande profite de l'occasion pour faire valoir qu'elle a beaucoup de beurre à écouler, dit-on.

Bref, le débat est ouvert.

Quoi qu'il en soit, la C.C.L. est susceptible de faire des économies de quelque \$150 millions sur une base annuelle en n'achetant plus le beurre et la poudre.

Recensement de l'agriculture 81

Le questionnaire du recensement de l'agriculture de 1981 a reçu l'approbation finale des autorités de Statistiques Canada. La liste des questions qui seront posées à tous les exploitants agricoles dont les ventes s'établissent à \$250 ou plus est parue dans la Gazette du Canada.

Le choix des questions fait suite à des consultations menées avec Agriculture Canada, les administrations provinciales, les associations d'agriculteurs et d'autres utilisateurs importants des secteurs public et privé. "Nous avons réduit le nombre de questions de 20 pour cent par rapport au questionnaire de 1971", de dire M. Blais, ministre responsable. "Les exploitants d'environ 340,000 fermes ne répondront qu'aux questions relatives à leur exploitation — soit en moyenne au tiers du questionnaire".

Le recensement de l'agriculture qui coûtera, selon les estimations, 7 millions de dollars sur une période de cinq ans, aura lieu le mercredi 3 juin 1981 en même temps que le recensement de la population et du logement. Le fait de procéder aux deux recensements en même temps permet de limiter le nombre de recenseurs à embaucher, car environ 10,000 des 34,000 recenseurs du recensement de la population et du logement participeront au recensement de l'agriculture.

Le recensement permettra de recueillir des renseignements essentiels sur les activités agricoles du pays, car il porte sur des domaines comme le mode d'occupation des terres, les machines et le matériel, l'utilisation de pesticides, les cultures et le bétail, le mode d'utilisation des terres, les besoins en énergie et les méthodes de commercialisation agricole. Les renseignements aideront les exploitants agricoles, les organisations agricoles, les entreprises privées et les administrations publiques à identifier les changements survenus depuis le dernier recensement et à cerner les problèmes ou les questions à résoudre.

"Tous ceux qui répondront au recensement du Canada de 1981 peuvent être assurés que leurs réponses resteront confidentielles," a déclaré M. Blais. "Tous les employés permanents et à temps partiel doivent prêter serment en conformité de la Loi sur la statistique et sont passibles d'une amende ou d'un emprisonnement ou de l'une ou l'autre peine s'ils révèlent des renseignements secrets."

Le ministre a insisté sur l'importance du recensement pour le pays et a ajouté: "Je suis convaincu que nous pourrions compter sur la collaboration de tout le monde le jour du recensement."

LE NOUVEAU SYSTÈME PRO-PORC

Le mode de gestion des éleveurs modernes

Ce qu'il offre

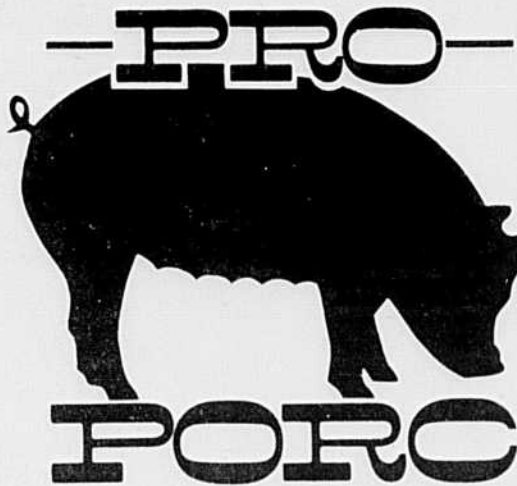
Le nouveau service Pro-Porc vous permet d'envisager de plus gros profits. Il fonctionne d'après le principe établi des éleveurs prospères: ne jamais perdre trace de tous les aspects, de toutes les facettes des événements qui touchent de près ou de loin le développement quotidien de votre troupeau.

Le service Pro-Porc de gestion pour producteurs, fournit aux éleveurs toute l'information nécessaire relativement au choix des meilleurs animaux de reproduction, des dates d'accouplement et du pedigree, des périodes de rut, de mise à bas, des périodes de sevrage et du rendement de chaque verrat et de chaque truie. Pro-Porc répond aussi à la demande de données spécifiques à votre genre d'élevage.

En plus, et gratuitement, un rôle complet de vaccination

Si vous adhérez au service Pro-Porc avant le 31 décembre 1980, nous ajouterons, sans frais, à tout ce qu'offre ce programme, un rôle complet de vaccination.

Accordez-vous maintenant toute l'aide que vous apporte le service Pro-Porc, un système professionnel de gestion. Remplissez le coupon ci-joint pour plus de renseignements.



J'aimerais en connaître davantage au sujet du service Pro-Porc de gestion pour producteurs.

Mon troupeau comprend _____ truies.

NOM: _____

ADRESSE: _____

LOCALITÉ: _____

PROVINCE: _____

TÉLÉPHONE: _____

CODE POSTAL: _____

Faites parvenir à: La Coopérative des services Canfarm
1570, boul. Montarville
Boucherville, Québec
J4B 5Y3

canfarm

... la gestion agricole rendue facile

Somme toute positive

M. Gilles Choquette, président de la Commission canadienne du lait, dans des mots qui lui sont coutumiers, a avoué qu'il cessait tout achat de beurre et de lait en poudre. Cette décision s'appliquerait tout particulièrement au Québec qui est le plus important producteur de lait au Canada.

Cela vise à obliger le Québec à mettre en place une politique d'approvisionnement des usines laitières qui respectera ce principe de base: "tout fabricant de produits laitiers autres que le beurre doit pouvoir obtenir en tout temps un approvisionnement suffisant de lait à un prix raisonnable qui ne mettra pas sa survie en danger et n'affectera pas le prix payé par le consommateur."

Ceux qui connaissent bien M. Choquette ont reconnu là ses habituelles déclarations qui visent à obliger à faire bouger les choses. On ne peut que s'en réjouir si cela entraîne une meilleure répartition des contingents. Cependant on sait très bien que cela ne se fait pas du jour au lendemain.

Rencontré à la suite de cette déclaration, M. Napoléon Thériault, président du Conseil de la coopération laitière, a affirmé son intention d'en venir à une entente sur l'approvisionnement des usines laitières produisant pour le marché frais. D'ailleurs, la coopération laitière se dit disposée à participer à un comité sur lequel siègerait outre la coopération laitière, le Conseil de l'industrie laitière et les organismes de producteurs. Mis au courant de cette proposition, M. Choquette s'est dit prêt à continuer de discuter pour en arriver à une solution.

On connaît les faits. Les Fédérations de producteurs de lait se sont entendus sur la création d'un office de producteurs qui serait mieux en mesure de résoudre le problème. La Régie des marchés agricoles a donné son accord au projet mais le tout est resté un temps trop long sur le bureau du ministre québécois de l'Agriculture pour des raisons qu'on ne s'explique pas.

Aux dernières nouvelles, M. Garon semblait décidé à marcher.

Pour M. Pierre Gaudet, président général de l'UPA, la déclaration faite dans un but évident de provoquer obligera les intervenants à se rencontrer et à se parler pour résoudre le problème d'approvisionnement des marchés frais. Tout compte fait une déclaration assez positive.

R.B.



PORCHERIE BLAIS

ENR.

reproducteur pur-sang.



Coaticook, Qué. (819) 849-3307

Nous sommes présentement en mesure d'offrir à notre clientèle un choix de truies et verrats: "Landrace, Duroc."

Livraison au Québec

CANFARM réduit le coût de ses services

"Nous parions que les agriculteurs qui utiliseront nos services durant une année deviendront des utilisateurs à vie. C'est pourquoi nous donnerons aux nouveaux clients qui signeront pour l'année 1980, la chance d'utiliser nos services à moitié de leur prix courant. Selon l'option choisie par le client, il recevra un bilan financier partiel ou complet de l'état de ses opérations agricoles pour l'année 1980, et ce, à moitié du coût régulier pour de tels services." C'est ce que déclare M. Jacques Labrie, directeur régional de la mise en marché des produits Canfarm au Québec.

Cette promotion n'est que l'amorce d'un nouveau plan d'action et de promotion prévu au Québec par la Coopérative des Services Canfarm et ses actionnaires ainsi que ses agences y sont activement impliqués.

"Le programme incitatif développé est et continuera d'avantager nos clients agriculteurs ainsi que les agences," déclare monsieur Labrie. "Nos efforts particuliers afin de sensibiliser les firmes comptables, les consultants et les services de comptabilité des Fédérations régionales de l'UPA aux services de Canfarm, ont porté fruits. De plus en plus, ceux-ci réalisent la complexité des divers rouages de l'exploitation agricole et ils sont désireux d'apporter toutes leurs connaissances à améliorer les opérations financières des agriculteurs."

"Ce programme de promotion aidera nos agences et encouragera les futurs clients agriculteurs à faire un essai loyal des services offerts par Canfarm. Le programme d'agence a été récemment développé par Canfarm afin d'impliquer de plus en plus les consultants auprès des agriculteurs ainsi que les firmes comptables aux services que nous offrons. Ces personnes ont un rôle primordial à jouer dans l'industrie agricole. Le programme établi découle

d'un effort conjoint de Canfarm et de ses agences aux fins d'offrir aux agriculteurs clients un service complet de gestion financière et de tenue de livres à la fine pointe de la technologie moderne de l'ordinateur," mentionne M. Labrie.

Il s'agit d'une percée majeure de Canfarm à travers la province. Les entreprises comptables les mieux connues ont pris la décision d'utiliser nos services pour leurs clients agriculteurs. La plupart de ces grandes firmes comptables ont des bureaux répartis au travers de la province et par conséquent desservent un grand nombre d'agriculteurs.

Un autre programme de promotion a pour but d'aviver l'intérêt des actionnaires de Canfarm à ses activités. L'Union des Producteurs agricoles et la Coopérative Fédérée du Québec qui sont les propriétaires de cette coopérative de services qu'est Canfarm offriront à leurs membres les services Canfarm. Ce programme est maintenant en marche dans plusieurs régions de la province.

Canfarm offrira aussi ses services à la production animale. Un programme de gestion des troupeaux de truies offre les possibilités d'utiliser l'ordinateur au contrôle du rendement des troupeaux. Cet outil de travail offert aux gestionnaires de troupeaux de truies leur permettra de mieux connaître et céduler à l'avance les fonctions journalières de leur troupeau, tel: quelle truie doit être saillie... servée... réformée, etc. et ce, d'une façon facilement accessible et complète. Chaque animal du troupeau possède son dossier de performance.

Un nouveau rapport a également été ajouté à nos services disponibles, celui de la cédule de vaccination qui présente, pour chaque animal ou groupe d'animaux, les dates auxquelles il doit être vacciné. Cette nouvelle cédule est

offerte gratuitement, pour la première année, à tous les éleveurs qui utiliseront nos services de gestion des troupeaux de porcs. "Quelques-uns des meilleurs éleveurs au Québec sont déjà à utiliser ce service," rapporte M. Labrie.

Canfarm entreprend déjà sa deuxième année d'opérations comme coopérative d'agriculteurs. Pour toute information requise, veuillez contacter le représentant local de Canfarm ou M. Jacques Labrie au 1570 du boulevard Montarville à Boucherville. Le code postal est: J4B 5Y3 et le numéro de téléphone: (514) 655-6965.

L'Union culturelle des Franco-ontariennes

L'Union culturelle des franco-ontariennes a tenu son congrès provincial les 20-21 septembre derniers, à Bourget, en Ontario. Cet organisme affilié à la Fédération de l'Agriculture d'Ontario veut soutenir l'épanouissement de la femme au sein du foyer et dans la société, promouvoir la culture française, sensibiliser les femmes à l'importance d'assumer leurs responsabilités et améliorer la situation de la femme francophone en Ontario par l'information et la formation.

L'UCFO regroupe les femmes des principaux centres français de l'Ontario, les régions de Cochrane-Hearst-Kapuskasing; de Témiscaming-Timmins; de Sudbury-Nipissing pour le nord et de Prescott-Glengarry, Essex et Russell-Carleton-Stormont pour le sud et l'est.

Ses principales activités consistent en projets communautaires, cours de formation en leadership, communication et recyclage, participation à l'exposition du Canada central à Ottawa et à l'Association canadienne-française de l'Ontario. Un bulletin de liaison "La ruche et l'étincelle" rejoint les membres. Pour des informations supplémentaires, on peut s'adresser à Mme Simone Lafèche, secrétaire provinciale UCFO, c.p. 223, Chrysler, Ontario, KOA 1R0.

"Le T778 m'a impressionné par sa vigueur initiale remarquable!"



"Je l'ai semé dans des conditions difficiles et il a tout de même très bien levé. Le T778 est aussi un maïs très attrayant. Il mûrit rapidement. Je l'ai semé tard et il a déjà rattrapé celui que j'ai semé plus tôt." Le T778 est un excellent maïs hâtif pour les régions de 2500 à 2600 unités thermiques. "Un beau maïs à maturation précoce ... c'est pourquoi je cultive le TROJAN T778."

Jean Morissette

Jean Morissette - Haut de la Rivière Sud - St Pie

Voyez votre concessionnaire Trojan-Warwick dès aujourd'hui pour commander votre T778. C'est seulement une des nombreuses variétés qu'il peut vous offrir.



TROJAN-WARWICK

Pfizer C & G Inc. - C.P. 130, Blenheim, Ontario N0P 1A0

PICK-UPS CHEVROLET

UN TOUR D'AVANCE



Fleetside Custom Deluxe

Certains des équipements représentés sont livrables moyennant supplément.

Sur la route ou à la ferme, vous trouverez les nouveaux pick-ups Chevrolet plus efficaces que jamais. Et cela, sans compromis d'endurance, de performances, de spaciosité ou de commodité.

Aux vitesses d'autoroutes, le nouvel avant aérodynamique réduit la traînée gaspilleuse de puissance. Dans l'exploitation agricole, l'allègement du véhicule ainsi que l'amélioration de son moteur assurent des performances et une économie de carburant remarquables.* (Renseignez-vous au sujet du six cylindres perfectionné, du V8 à commande électronique de l'allumage ou du moteur diesel en option). Mais même allégés, les pick-ups Chevrolet n'en

continuent pas moins de transporter les fortes charges de toujours. C'est cela, l'efficacité!

Toutes ces améliorations, ajoutées à une foule d'avantages qui ont déjà fait leurs preuves, donnent aux pick-ups

Chevrolet un tour d'avance sur ceux du principal concurrent.

Voyez le concessionnaire de camions Chevrolet. Il vous expliquera pourquoi les pick-ups Chevrolet ont un tour d'avance.

Et, pendant que vous y êtes, informez-vous au sujet du nou-

veau système 4 roues motrices en option. Du remorquage de fourgons à chevaux au déneigement d'hiver, vous ne trouverez pas pick-ups mieux adaptés à leur tâche.

OÙ QUE VOUS ALLIEZ

*Votre concessionnaire Chevrolet se fera un plaisir de vous montrer les estimations de consommation/économie de carburant basées sur des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada.

ACHETEZ OU LOUEZ UN CAMION CHEVROLET NEUF DE VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET DÈS MAINTENANT.



Je me souviens

par Albert Rioux



NDLR — Nous reproduisons ci-dessous une nouvelle tranche des mémoires d'Albert Rioux, ex-président de l'UCC, ex-sous-ministre de l'Agriculture et l'un des co-fondateurs de *La Terre de chez nous*. "Je me souviens" constitue un ouvrage de grand intérêt, étant donné surtout que l'auteur fut un témoin privilégié et acteur de premier plan sur la scène agricole québécoise. Cette série inédite est publiée par tranches hebdomadaires.

33

Misères des options agricoles

1. — C'est une "patate chaude" pour les commissions scolaires, qui n'ont pas le personnel, l'équipement, l'expérience et la motivation indispensables pour enseigner l'agriculture;

2. — Le Québec est le seul pays au monde où la décision d'offrir une option agricole, l'engagement des professeurs et la formulation des programmes sont laissés à des organismes *locaux* étrangers à l'agriculture;

3. — L'initiative des options agricoles étant laissée aux commissions scolaires, la majeure partie du Québec est privée de cet enseignement;

4. — La Belgique est le seul pays évolué où l'enseignement agricole relève en partie de l'Éducation. Les professeurs, les étudiants et les parents se plaignent que cet enseignement, comme les options agricoles supprimées en France, soit coupé de ses sources vives, le milieu agricole et le ministère de l'Agriculture;

5. — Lors de leur congrès de chaque année, l'UPA et l'Ordre des Agronomes constatent par des résolutions que l'enseignement professionnel agricole est le parent pauvre de l'Éducation, qui ne fournit pas aux commissions scolaires les moyens indispensables à sa réussite;

6. — L'UPA a parfaitement raison d'affirmer que l'enseignement agricole est essentiel pour améliorer notre production agricole en qualité et en quantité. Or, depuis dix ans, aucune autorité ne peut contrôler l'enseignement dispensé dans les options agricoles. L'Éducation n'a pas de direction compétente pour juger de la ... compétence des enseignants, programmer les cours, fournir aux professeurs les données scientifiques et techniques les plus sûres, participer constamment avec les responsables de chaque option agricole à l'efficacité maximale de l'enseignement. Seule l'Agriculture peut remplir fonctionnellement ce rôle.

L'UPA propose une solution désarmante: l'Agriculture fournira le contenu professionnel de cet enseignement. Pourquoi faire un détour par l'Éducation? Comment organiser à l'Agriculture un service adéquat d'information pour éduquer l'Éducation? Demander une telle collaboration, c'est rêver en couleur.

L'Agriculture dirige avec succès ses propres organismes d'enseignement agricole parce qu'elle fournit la direction administrative et technique. Il y a quelques années, l'UPA insistait pour que les Instituts de Technologie agricole passent aussi à l'Éducation. Cette demande s'est heurtée à une telle opposition que les gouvernements ont fait la sourde oreille. Heureusement! Ces institutions d'envergure provinciale deviendraient de simples options agricoles d'un CEGEP, coupé de tout lien avec le ministère de l'Agriculture;

7. — L'UPA a demandé "qu'au moins un agronome attaché au ministère de l'Éducation soit dégagé pour s'occuper du développement et de la coordination de cet enseignement au niveau secondaire". Les cinq agronomes spécialistes en enseignement agricole, transférés à l'Éducation en 1965 pour assumer ce rôle, sont partis déçus, regrettant d'avoir recommandé le transfert de cet enseignement à l'Éducation;

8. — L'UPA se plaint de la difficulté de recruter des professeurs compétents. L'Éducation a mis au rancart les 41 des anciennes écoles régionales, sélectionnées et recyclées depuis une vingtaine d'années. Les agronomes ne sont pas intéressés à l'enseignement dans les options agricoles. Les commissions scolaires offrent ces emplois sans exiger de compétence spéciale en technique agricole et en pédagogie, comme c'était de règle dans les défunctes écoles régionales. Parmi les professeurs des options agricoles, environ 50% sont des étrangers ou des néo-canadiens, qui ne connaissent pas suffisamment les conditions climatiques, sociales et économiques du Québec. Pour enseigner l'agriculture, il faut surtout comprendre la mentalité des cultivateurs, faire en quelque sorte partie du milieu. Peu de nouveaux venus d'Europe ou des Tropiques, si estimables soient-ils, peuvent suffisamment s'identifier au Québec pour former nos futurs agriculteurs. Accueillons-les en leur confiant des tâches moins exigeantes. Un de ces professeurs agronomes étrangers m'a confié: "Je fais mon boulot le mieux possible, mais je me rends compte que cet enseignement devrait relever du ministère de l'Agriculture."

9. — On reproche aux options agricoles de dispenser un enseignement livresque dans une ambiance défavorable aux cultivateurs. Le ministère de l'Éducation a détruit les écoles d'agriculture, dispersé leur personnel, vendu leurs bâtisses, leurs fermes, leur cheptel et leur équipement. Maintenant,

l'UPA demande à ce Ministère de procurer aux options agricoles des polyvalentes et des CEGEP ce qu'elle appelle "Une aire de base" pour enseigner l'agriculture. Elle définit cette expression: "l'accès à une certaine étendue de terre et à des bâtisses adaptées" ... "la construction d'une serre, nécessaire à l'expérimentation dans des conditions contrôlées" ... "des équipements adéquats, comme tracteurs, instruments aratoires, machineries et équipements agricoles pour initier les étudiants à la pratique culturale, à l'ajustement et à la réparation des machines". Après avoir tout bazzardé, il faut recommencer à zéro!

10. — Des orienteurs de polyvalentes ou CEGEP mettent en garde les étudiants qui veulent se lancer en agriculture: "Ne choisissez pas un métier de queteux; optez plutôt pour des occupations rémunératrices comme la mécanique, la plomberie, l'électronique, etc. (*Le Soleil*, 20 fév. 1975 et 18 mars 1977, p. 5, Albert Rioux et l'article de Lysiane Gagnon dans *L'Actualité* de janvier 1977: "L'Agriculture, une option qui fait patate"). L'esprit citadin et bourgeois de ce milieu donne un complexe d'infériorité aux étudiants des options agricoles.

11. — Comment le ministre de l'Agriculture peut-il planifier le futur s'il laisse préparer la relève par un Ministère sur lequel il n'a aucune influence? Les étudiants en agriculture devraient être membres associés d'une jeunesse agricole qu'il faut regrouper et galvaniser pour la cause agricole et québécoise; dans tous les pays, la jeunesse est l'aile marchante de la profession.

12. — Plusieurs ministères ont gardé ou récupéré leur enseignement professionnel qu'ils étaient les seuls à pouvoir dispenser fonctionnellement. À plus forte raison l'agriculture, qui comporte une vingtaine de disciplines différentes. Dans plusieurs pays, chaque secteur de l'économie prépare sa propre relève selon ses besoins et ses exigences. Ce serait peut-être le moyen de remédier à "la grande misère de notre enseignement professionnel" exposée par le professeur Legendre dans *Le Devoir* du 24 mars 1977. Pourquoi ne pas commencer par l'agriculture, qui a ses exigences et besoins particuliers?

L'UPA admet l'échec des options agricoles dans un mémoire du 1er juin 1977: "Depuis que la responsabilité de l'enseignement agricole a été transférée au ministère de l'Éducation, nous n'avons pas senti réellement que ce dernier avait décidé d'assumer le leadership qui lui revenait dans le développement de l'enseignement professionnel au Québec", et l'UPA ajoute: "Nous croyons que si le MEQ ne prend pas les dispositions pour assurer la coordination et le développement de l'enseignement agricole, d'autres le feront". Ces "autres" ne peuvent désigner que le ministère de l'Agriculture. Un aveu significatif! L'UPA admet que la situation actuelle est intolérable. Elle se grandira en reconnaissant sa méprise. Même un syndicat peut se tromper. Comment qualifier les grèves déclenchées par les syndicats ouvriers, qui ont failli saboter l'Expo 1967 et les Jeux olympiques? En laissant l'enseignement professionnel agricole aux commissions scolaires régionales, sans direction ni coordination, comme le reconnaît l'UPA, c'est l'agriculture du Québec qu'on sabote. Les dirigeants agricoles n'ont aucun pouvoir sur la gigantesque machine qu'est le ministère de l'Éducation alors qu'ils exercent une influence décisive sur le ministère de l'Agriculture.

Retour au ministère de l'Agriculture — Les revendications de l'UPA seraient satisfaites si l'enseignement professionnel agricole revenait à l'Agriculture. Ce changement de juridiction donnerait immédiatement aux options agricoles une tête, une âme, le leadership que l'UPA réclame en vain de l'Éducation. Le ministère de l'Agriculture, contrairement à celui de l'Éducation, possède sa Direction générale de la Recherche et de l'Enseignement agricoles. Cet organisme compte plusieurs experts en enseignement agricole. Il a fait ses preuves en dirigeant les deux Instituts de Technologie agricole et les cours pour les futurs exploitants de St-Hyacinthe et de La Pocatière. Il est le seul qualifié pour diriger l'enseignement professionnel agricole. Sans changer les structures actuelles puisque les anciennes sont disparues, en utilisant les mécanismes mis en marche par les commissions scolaires, la Direction de la Recherche et de l'Enseignement agricoles, coordonnera et surveillera l'enseignement des options agricoles, verra à l'engagement de professeurs compétents, règlera les problèmes secondaires mentionnés dans le mémoire de l'UPA, et étudiera comment organiser le plus efficacement possible l'enseignement agricole dans toutes les régions du Québec.

Dans Québec-Sud

L'assurance-récolte doit verser des indemnités aux assurés

Alors que le régime d'assurance-récolte collective est en vigueur déjà depuis trois ans dans la région de la Beauce, c'est la première année en 1980 que des indemnités relativement

importantes devront être versées aux producteurs assurés.

En effet, selon le directeur régional de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, M. Marcel Giguère, quelque un million et demi de dollars sont dus aux producteurs assurés de la région, en compensations pour dommages subis dans la récolte de foin. Il apparaît de plus, que des pertes importantes ont aussi été subies au niveau de la récolte des grains.

Les agriculteurs attendaient une année type comme celle qu'on vient de

vivre, pour vraiment juger de la valeur et de l'efficacité de l'assurance-collective. C'est pourquoi, d'ajouter le représentant de l'UPA, il devient urgent pour la Régie d'Assurance-Récolte, de verser l'argent dû aux producteurs. Déjà de nombreux producteurs attendent cette indemnité pour rencontrer leurs paiements.

Des pressions ont d'ailleurs été faites en ce sens auprès du Ministre de l'Agriculture, Jean Garon, qui devra s'assurer que la Régie de l'Assurance-Récolte du Québec respecte bien les en-

gagements pris envers les producteurs dans le contrat d'assurance et ce, tant au niveau des modalités de calcul et d'application que des délais normaux de paiement.

Il apparaît d'ailleurs selon cette même source d'information, que tous les préparatifs de paiement ont été effectués et que les fonds nécessaires sont bien disponibles, ce qui indique que les retards se situeraient au niveau des premiers responsables de la Régie de l'Assurance-Récolte, de qui dépendent les autorisations finales.



VISAGE DE FEMME

par Suzanne DION
(collaboration spéciale)

Suzanne Rousseau, de Nicolet

"Dans le fond, j'ai de la chance sur bien des plans. Une amie me le disait récemment: — T'es chanceuse de savoir ce que tu veux et d'aimer ce que tu fais. — C'est vrai. Quand je me demande ce que j'aime le mieux, je me dis que c'est faire ce que je fais".

À 44 ans, Suzanne Rousseau exploite une ferme de 300 arpents en culture où on produit 700,000 lb de lait par année. Même si elle est née sur une ferme où "chacun faisait sa part" et qu'elle épousa ensuite un agriculteur, elle n'avait pas fait le projet de devenir elle-même producteur agricole. Elle l'est devenue quand son mari, Roger Rousseau, est décédé accidentellement, il y a 4 ans.

"Quand mon mari était là, les problèmes se réglaient à l'étable. J'étais pas tellement au courant. Je travaillais dans la maison et j'étais impliquée dans différents organismes. Dans ma famille, c'était à peu près la même chose. C'était mes frères qui s'occupaient des travaux de la ferme. Les filles, on travaillait à autre chose".

Elle a tout de même décidé de garder la ferme. "La question s'est pas posée. Y était pas question que je m'en aille. J'aime ça être ici. Roger tenait à ça. Je continue. J'ai quand même 6 enfants..."

Son fils aîné n'avait à ce moment-là que 16 ans. Son beau-frère, Michel Rousseau, s'offrit pour travailler chez elle. Il en était lui aussi à ses débuts en agriculture. "On avait jamais fait un plan de semence. On a demandé l'ai-

de de l'agronome et on a discuté d'agronomie, mon beau-frère, les enfants et moi, et comme dans les autres domaines, c'est moi qui ai tonné le OK final des responsabilités. Je vais très peu à l'étable. J'ai voulu laisser ça à mon beau-frère. C'était un défi pour lui aussi et il ne m'a pas déçu.

Je consulte beaucoup. J'essaie de me renseigner: jaser avec d'autres cultivateurs, ça fait penser à des choses qu'on pourrait améliorer chez nous parce qu'il y a des choses qu'on ne voit pas chez nous". Quand un problème se présente, je lis, je consulte, je ramasse tous les renseignements et j'apporte ça à mon beau-frère et à mes fils. On trouve toujours des solutions.

Mais c'est difficile de prendre des décisions. Dépenser aux mille dollars, c'est une autre affaire que de dépenser au 20 ou au 100 dollars. On se demande si on fait bien, si on ne se trompe pas. J'ai acquis de la confiance. Je prends le temps de mûrir mon affaire et quand ma décision est prise, je ne m'en fais plus. Les hommes se trompent eux aussi. Ils ne le disent pas...

Mais des fois, je me demande ce que je deviens, qu'est-ce que je suis. Je sers les autres, je décide, j'organise et je passe toujours en dernier. J'aimerais ça me gêner. Paul, mon fils aîné, me le dit: "maman, gâte-toi donc un peu, achète-toi un lave-vaisselle, un stéréo". Il sait que j'aimerais ça, mais le lendemain, il me parle d'un nouveau tracteur... Ça me fait plaisir quand même.



Suzanne Rousseau s'est vue devenir producteur agricole, il y a quatre ans et tire le meilleur parti d'une expérience difficile. Photo TCN

Je suis devenue un peu mère-poule. Les enfants sont très proches de moi. Quand ils sont repartis pour l'école en septembre, j'ai rien fait de l'avant-midi. Je commençais quelque chose, mais le cœur n'y était pas. Avec Roger, je parlais souvent. Même si je trouvais que je n'avais pas le temps, il me disait: "tu vas prendre le temps". Pendant quelques jours, il allait à ses réunions et on prenait des soupers tranquilles ensemble. Je me reposais. On a fait ça tellement de fois! Depuis, j'ai pas réussi à partir plus de trois jours. Pourtant je me suis rendue compte que ça rendait service aux enfants de se débrouiller quand je partais. On se culpabilise toujours trop."

La semaine dernière, une amie est venue passer la journée avec moi. Elle a téléphoné avant pour me demander si j'avais le temps de la recevoir. Je lui ai dit "que j'ai pas le temps, mais je vais le prendre, viens". On a plâtré, on a eu de l'agrément. C'est arrivé

pareil. J'ai été contente de cette journée-là."

Même si tout ce qu'elle a à faire l'accapare un peu trop, elle trouve des avantages à cette situation. "Ça veut dire quoi bien vivre? Moi, je peux faire des choses. J'aimerais pas me lever le matin en me demandant ce que je vais faire de ma journée. Les enfants savent quoi faire. Savez-vous que les gars de cultivateurs sont en demande. Je connais pas de gars de cultivateurs qui se trouvent pas d'emploi. Y savent faire n'importe quoi..."

Il doit en être de même des filles de cultivateurs, puisque même si ce n'était pas dans les habitudes de la famille que les femmes s'occupent de la production agricole, elle a dû devant les circonstances trouver les forces et la compétence pour gérer son entreprise. Et en d'autres circonstances, Suzanne Rousseau aurait exercé ses talents dans d'autres domaines.

Saviez-vous que?

- La conjointe d'un propriétaire unique d'une entreprise agricole mariée en séparation de biens et sans testament, ne peut hériter que du tiers des biens de l'entreprise au décès du mari, les deux tiers allant aux enfants.
- Depuis janvier 1980, il est possible de déduire de l'impôt, comme dépense légitime d'exploitation, un salaire raisonnable versé à l'épouse qui travaille sur la ferme non-incorporée de son mari.
- Dans une entreprise à propriétaire unique, la conjointe a droit au régime des rentes si elle entreprend des démarches personnelles auprès de la Régie.
- Malgré la coutume installée au Québec, la femme mariée a le droit réel et légitime en vertu de l'article

56a du code civil de garder et d'utiliser son nom de naissance.

- La meilleure protection à vous donner est: un achat en copropriété parce que le régime matrimonial (sauf communauté de biens) ne garantit pas automatiquement un partage équitable d'une propriété pendant la vie commune et lors d'une séparation.
- Le couple doit reconnaître la valeur de leur participation respective et choisir un mode de partage convenant à leur entreprise soit salaire, parts, actions, pourcentage sur les profits ou copropriété.
- Une personne sur le marché du travail effectuant les mêmes tâches que vous, reçoit, dans le contexte socio-économique actuel, une rémunération et surtout les avantages sociaux qui en découlent. Mais qu'en est-il de la femme collaboratrice?

Quelques trucs pour assurer votre situation légale et financière:

- Connaître votre régime et/ou contrat de mariage et les clauses qu'il contient.
- Être au courant de la succession et des assurances.
- Ouvrir un compte personnel.
- Avoir un compte conjoint avec chèques pour la famille.
- Signer des lettres d'affaires, des contrats, des factures au niveau de la gestion de l'entreprise.
- Établir sa cote de crédit.
- Tenir un registre hebdomadaire signé par les conjoints, des heures consacrées à l'entreprise.
- Avez-vous déjà discuté de cette question de collaboration avec d'autres couples?



La citrouille de l'Halloween est aussi comestible

Les faces souriantes des citrouilles au soir de l'Halloween font la joie des petits et des plus grands. Par contre, une fois la fête terminée, il y a bien des façons de consommer ces décorations. Ne jamais les jeter, même

les graines rôties font un délicieux goûter.

On oublie que la citrouille fournit de nombreux éléments nutritifs. En plus d'être une excellente source de vitamine A et une bonne source de vitamine C, elle renferme aussi plusieurs minéraux.

Pour transformer la citrouille décorative en citrouille comestible, il suffit de gratter l'intérieur et d'y enlever toute partie foncée ainsi que toute particule de cire, jeter toujours le couvercle. La chair peut être coupée en morceaux en ayant soin d'enlever la pelure. Si par hasard, il vous est impossible de procéder le soir même, placer la citrouille dans un sac de plastique et la mettre au réfrigérateur.

Pour la cuisson, mettre les cubes de citrouille dans l'eau bouillante salée et

cuire de 20 à 30 minutes jusqu'à tendreté. Égoutter et réduire en purée. La citrouille peut être aussi cuite au four, il suffit simplement de placer les morceaux dans un plat à four avec un peu d'eau. Couvrir et cuire à 160°C jusqu'à ce qu'elle soit tendre (environ 50 minutes). Congeler la purée de citrouille en la plaçant dans des sacs ou contenants à congélation. Elle peut être gardée ainsi au congélateur pendant 4 mois.

Au moment de s'en servir, décongeler la purée et l'utiliser dans les recettes demandant de la citrouille en conserve ou fraîchement cuite. La citrouille peut entrer dans la préparation de muffins, biscuits, pains éclair, flans, tartes et confitures. Nous vous offrons cette savoureuse recette pour flatter le

palais de votre famille ou de vos invités.

GRAINES DE CITROUILLES OU DE COURGES RÔTIES

- 1 tasse de graines de citrouille ou de courge
- 1 c. à thé d'huile
- ½ c. à thé de sauce Worcestershire sel d'oignon

Laver les graines en enlevant la pulpe. Laisser sécher une nuit. Mélanger l'huile et le reste des ingrédients et verser sur les graines étalées sur une plaque à biscuits. Cuire au four à 100°C jusqu'à ce qu'elles soient dorées et croustillantes (environ 1½ heure). Remuer de temps à autre. Donne 250 ml de tasse.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Des omelettes Des omelettes Des omelettes

Pour réussir de bonnes omelettes, il faut avant tout avoir une bonne poêle, assez épaisse et qui ne serve qu'à cet usage. Il est aussi indispensable de simplement l'essuyer après s'en être servi. Il est entendu que sa dimension sera en rapport avec le nombre d'œufs: l'omelette ne doit être ni trop mince, ni trop épaisse.

Les œufs doivent être à la température de la pièce et battus à la fourchette juste pour les mélanger et seulement au moment de s'en servir. Ils sont assaisonnés de sel et de poivre, une véritable omelette ne contient ni eau, ni lait.

L'omelette sera cuite sur un feu vif (sans excès), dans une petite quantité de beurre fondu et non noirci (1 c. à table pour 2 œufs). À l'aide de la

fourchette, il faut décoller rapidement les œufs qui commencent à se coaguler sur les bords de la poêle en les ramenant vers le centre. On continue cette opération jusqu'à la consistance désirée ou jusqu'à coagulation totale. Laisser la poêle quelques secondes sur le feu, sans remuer les œufs. Aussitôt cuite, l'omelette est pliée en deux et glissée sur le plat de service chaud.

Notes

Il est préférable de faire 2 omelettes de six œufs qu'une omelette de 12 œufs dont la réussite est aléatoire.

Un petit raffinement: badigeonner la surface de l'omelette de beurre pour lui donner du brillant.

À partir de cette omelette de base, toutes les variables sont permises. C'est incontestablement le "plat de secours des maîtresses de maison".

OMELETTE AU FROMAGE

6 œufs

Sel, poivre

2 c. à table de fromage râpé:

gruyère ou parmesan

2 c. à table de beurre

Mêler le fromage aux œufs. Cuire l'omelette.

OMELETTE AUX PALOURDES

(clams)

½ tasse de vin blanc sec

½ tasse de jus de palourdes

2 gousses d'ail écrasées

2 échalotes hachées

½ tasse de palourdes coupées

1 tomate pelée, épépinée et coupée

1 c. à table de féculé de maïs

1 c. à table d'eau froide

¼ c. à thé d'origan

Persil haché pour décorer

Mêler dans une petite marmite: le vin, le jus de palourdes, l'ail et les échalotes. Réduire de moitié sur un feu assez vif. Ajouter les palourdes et les tomates. Épaissir la sauce avec la féculé délayée dans l'eau froide. Laisser jeter un bouillon. Assaisonner. Fourrer l'omelette, la plier et la décorer de persil frais haché. Quantité: préparation pour omelette de 6 œufs.

OMELETTE AU JAMBON ET AUX ASPERGES

Placer une tranche mince de jambon et 3 asperges égouttées sur chaque omelette, la plier. Servir avec sauce suivante (6 personnes):

1 c. à table de beurre

1 c. à table de farine

1 tasse de lait

½ c. à thé de moutarde

½ tasse de fromage cheddar râpé

Fondre le beurre, ajouter la farine, cuire lentement le roux. Ajouter le lait froid tout à la fois. Cuire en brassant continuellement, ajouter le fromage et la moutarde. Laisser jeter un



bouillon. Assaisonner. Verser sur l'omelette. Servir.

OMELETTE BRETONNE (4 personnes)

6 œufs

sel, poivre

blanc d'un poireau haché

1 petit oignon haché

6 champignons moyens, émincés

3 c. à table de beurre

Couper finement le blanc du poireau et l'oignon. Les cuire doucement au beurre sans les dorer. 5 minutes, ajouter les champignons émincés et continuer à la page 21

Un tissu à 2 corps dont les surfaces opposées sont assez étendues, peu nombreuses sur un champ uni, conviendrait plutôt à un environnement de style contemporain dont le décor est souvent constitué de dessins géométriques de grandes dimensions.

Le moyen pour réaliser des motifs modernes dans du reps à 4 corps ou plus n'est pas très connu de nos tisserandes actuelles. Ainsi, au lieu de préparer une légende en corps suivis, il faut produire une coupure dans l'ordre des corps. Exemple:

on saute 1 corps sur 4 lames, comme AB - DC;

on saute 2 corps sur 6 lames, comme ABC - FED;

on saute 3 corps sur 8 lames, comme ABCD - HGFE.

Pour donner au reps le caractère du style moderne, il faut présenter essentiellement des motifs aux larges proportions. (Livre REPS, pages 83 à 90).

Compte de fils recommandé pour les reps "effet de chaîne" à plusieurs corps.

Coton 2/8: 160 à 192 fils par 10 cm (40 à 48 fils au po).

Coton 4/8: 160 fils par 10 cm (40 fils au po).

Bordures.

Pour la garniture de vos tapis, certains critères de décoration sont recommandés. Il y a le choix du motif, des proportions, ou des couleurs. (livre REPS, pages 49, 75 à 82).

Parlons TISSAGE

avec Bibiane April-Proulx

Les reps "effet de chaîne" à plusieurs corps, de STYLE MODERNE

Autres références

À part le livre REPS servant à l'étude seulement, les patrons de ce manuel comme ceux du gouvernement, de La Revue de Fermières récente et les précédentes, ne doivent servir qu'à l'expérimentation et à l'usage personnel. Les copier pour le concours serait tout à fait mal à propos. Un article reproduit, dont on reconnaît la source évidente, devrait être éliminé d'emblée ou perdre beaucoup de points.

Pour l'inspiration et l'expérimentation encore, *Les jeux du tissage*, de Manon Leclair. Un livre écrit par une Québécoise où la technique du REPS "effet de chaîne" à 4 corps est bien expliquée, bien illustrée. Le livre intitulé: 1000 (+) Patterns in 4, 6, and 8 harness shadow weaves de Marion Powell, devrait aider les personnes habituées à se débrouiller dans les livres de tissage en anglais. Il s'agit d'élargir proportionnellement les corps et le nombre de fils, puis d'adapter en trame selon la méthode de "l'épinglé", avec un gros fil, un fil fin. Ce volume se vend aux USA à 7.95\$ chez Robin & Russ et chez Unicorn; on doit pouvoir se le procurer au Cana-

da à moins de 10.00\$, probablement au Centre de Tissage Leclerc Inc. à Montréal et chez Valley Fibres Ltd dont je vous donne la nouvelle adresse: 2255, Carling Avenue, OTTAWA (Ontario) K2B 7Z9.

La technique du REPS "effet de chaîne" est le tremplin idéal pour la création et un très beau choix pour un concours provincial. Mais avant tout, il faut la connaître et la comprendre pour pouvoir composer son patron. Pour atteindre cette ambition légitime et souhaitable, il faudrait que les membres intéressés à participer au concours, assistent à un atelier (workshop) de trois (3) jours ou d'une (1) semaine, en suivant les instructions données dans le livre REPS, dirigées par une personne compétente dans cette technique. Les élèves dessineraient chacune, différents schémas d'articles en REPS (livre REPS, page 40) et surtout son projet de laize de plancher. Mes anciennes élèves à travers la province, pourraient devenir vos personnes-ressources ou bien... lancez-moi un S.O.S.

Si dans votre association de tisserandes, vous montez un (1) ou deux (2) métiers pour le concours, il faudrait

que tous les membres qui passeront les uns après les autres sur ce ou ces métiers, exécutent leur tapis différent des précédents, sur le même montage. Encore une fois, il ne faudrait plus revoir des copies d'anciens patrons comme: "Les melons", "L'étoile de Bethléem", "Les chemins de serpents", "La roue de Bonaparte" et autres, à moins que vous ne les modifiez beaucoup, au point de les rendre méconnaissables et déjà vous auriez le mérite d'avoir composé une variation sur une base, même créée par une autre personne. (livre REPS, pages 58 à 64).

Et puisque c'est un concours de création, la direction de cette entreprise devrait exiger le schéma du motif même ou le schéma en partie de la laize présentée, comme preuve d'authenticité de composition personnelle, tout comme on exige un échantillon des fils.

Alors, beau succès dans l'étude, la recherche, l'expérimentation et l'exécution de votre laize de plancher.

REPS

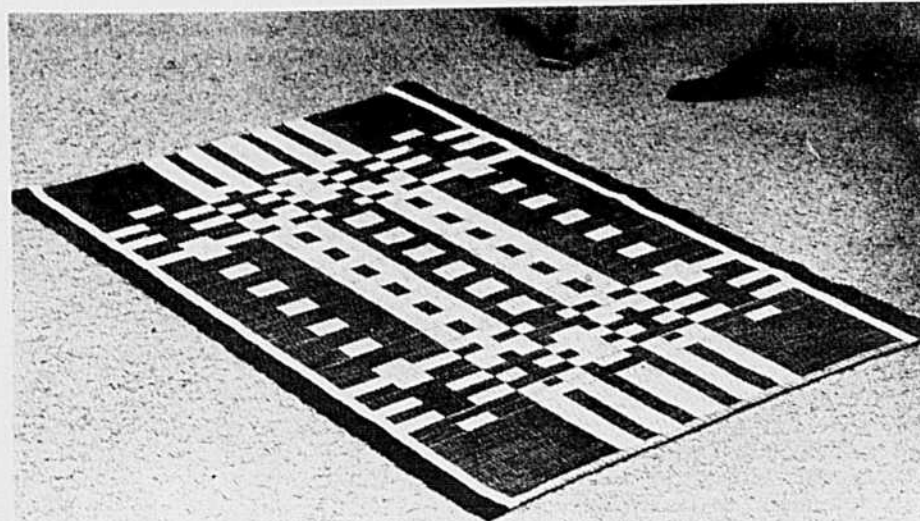
Technique de création de tissage traditionnel et moderne

DE

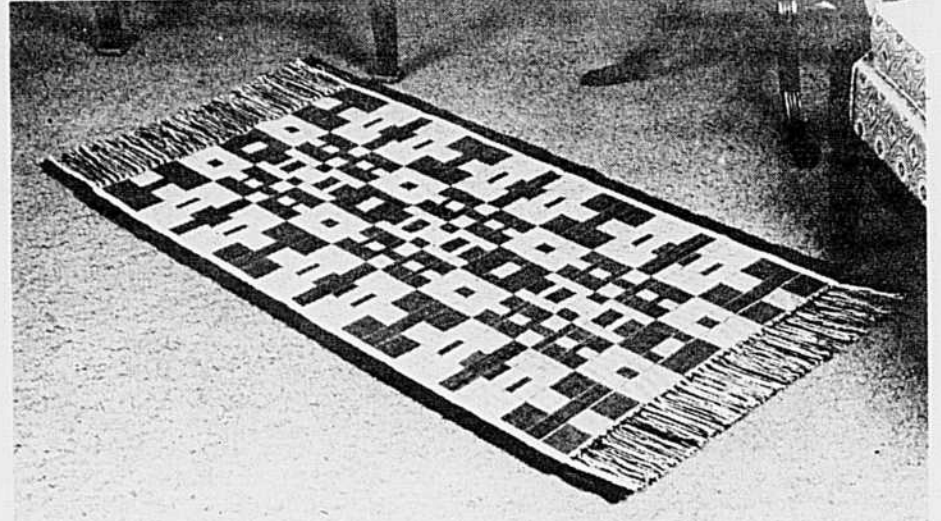
Bibiane April-Proulx

En vente au prix de 11.95\$, dans les librairies, boutiques de fils et à LES ÉDITIONS LA TIRELLE ENR., 176, des Frères ouest, Québec G1L 1G5

Par la poste, ajouter 0.50\$ de frais d'envoi par volume.



Deux carpettes en reps "effet de chaîne" de style moderne, exécutées sur le même montage, par Mme Georgette Parent de Montréal-est, après avoir suivi



un atelier (3 jours) dirigé par l'auteur de cette chronique, à l'atelier Bonsecours dans le vieux Montréal.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Aux handicapés mentaux, je veux apporter un message d'espoir...

En 1975, j'écrivais sous le pseudonyme "Retour de vie" pour encourager "Tour d'Ivoire" une personne en dépression à ne pas divorcer dans cet état mais qu'en s'appuyant sur son mari, elle passerait cette mauvaise passe.

Pour vous situer un peu sur ma situation, voici: j'ai été hospitalisée cinq fois pour des problèmes psycho-affectifs étant fille et, en 1973, je me suis mariée. Trois ans après, je discontinuais mes médicaments sous l'ordre de mon médecin. Tout allait bien, mais... je suis retombée malade, encore deux fois depuis mon mariage.

Si je vous écris cela aujourd'hui, ce n'est pas pour me vanter, il n'y a pas de quoi, mais pour te dire à toi qui a ce problème, appelle cela dépression, névrose, troubles du comportement, etc... je veux te dire que je te comprends et que je t'aime telle que tu es avec ta maladie et ses conséquences et, je veux te dire de ne pas lâcher quand la nuit de la vie est toute noire. Dis-toi qu'après cette nuit, ce sera le lever du soleil et qu'il fera jour. Cette nuit interminable de la maladie a une fin et la vie t'apporte même avec cette maladie ses bienfaits et tu dois faire de ta vie un succès. Il n'en tient qu'à toi. Ce n'est pas facile. Surtout avec les tabous de notre société qui accepte encore moins l'handicapé mental que l'handicapé physique, mais c'est à nous, c'est à toi, de faire le succès de ta vie, une pleine réussite, à en faire rougir ceux qui n'ont connu que la santé, mais dont la vie est médiocre.

Tu sais, on parle de sport, de compétition, il y a aussi des compétitions pour handicapés physique, ce qui est très bien, mais toi, as-tu pensé entrer en compétition avec la vie elle-même, c'est-à-dire avec toi-même, te dépasser chaque jour, te surpasser dans ta maladie afin que tes proches oublient que tu es un malade mental. Tu vas me dire "Quand on est passé par là, on est comme marqué au front". Oui, c'est vrai, le monde le sait et ne l'oublie pas vite, mais une fois la période critique de ta maladie terminée, qu'est-ce qui t'empêche de faire tout aussi bien que les autres d'accéder aux premières places? Personne, sinon ton manque d'ambition, de compétition avec toi-même. Où tu as travaillé, peut-être qu'on te gardera ton emploi et peut-être qu'on te signifiera gentiment qu'on n'a plus besoin de tes services, on n'a pas de recours légal, d'accord. J'ai connu les deux. Mais si tu es congédiée, ne va surtout pas devenir une loque humaine et tout attendre bien cuit, en ne faisant rien. Tu dois te battre avec tous tes talents et les faire fructifier à 100%, car tu es désavantagée au départ alors il faut que tu mettes toutes les chances de ton côté. Accepte un emploi inférieur, recommence au bas de l'échelle, il faut plier sur notre orgueil mais après 6 mois, tu pourras déjà demander de l'avancement.

C'est ce que j'ai fait depuis l'âge de 18 ans. J'en ai maintenant 35. De ménagère, je suis devenue professeur après avoir exercé d'autres professions. Je puis dire que ma vie est réussie, car si Dieu nous a permis cette faiblesse il nous a, par contre, mis des talents qu'on doit exploiter. On a tout pour réussir notre vie.

Ce n'est pas parce que tu as cette maladie que tout est fini, au contraire cette maladie t'apportera la compréhension des plus faibles et une attitude plus humaine à l'égard de tous, ce dont notre société a grandement besoin.

Et toi, jeune épouse ou maman de quelques enfants, dis-toi que je comprends ta difficulté à tenir maison avec tous ces médicaments. Tu sais, et on ne doit pas se le cacher, cette maladie diminue l'amour de nos proches. Mais après ton retour de l'hôpital, essaie de te faire belle, travaille et laisse-toi aider aussi et multiplie après que tu seras rétablie tes marques de bonté, d'affection pour les tiens, ça les aidera à oublier les gaffes que fait faire notre maladie.

Et surtout, ne te décourage pas. Moi, je me disais cette parole de Jésus: "Venez à moi vous qui êtes accablés sous le fardeau et je vous soulagerai" et je lui donnais mon fardeau de souffrance, de fatigue pour la nuit et le lendemain je lui demandais la force pour l'avant-midi et le midi pour l'après-midi. Faire un jour à la fois, ça aide à ne pas se décourager, et j'ai passé au travers.

Si tu n'es pas chrétienne, regarde les leçons de la vie dans la nature; le jour succède à la nuit, après la pluie, le beau temps, après l'hiver où tout meurt vient le printemps et tout renaît, tout reverdit. Non, il n'y a pas de place en ce monde pour le découragement à long terme. Oui, c'est certain qu'on peut être découragé, avoir peur de la vie, ça m'est arrivé aussi. Mais compte

sur toi, tu as tout ce qu'il faut pour bien réussir ta vie et surtout tu as un cœur pour aimer. Sois certaine ton cœur est fait aussi pour être aimé. C'est ce qu'il y a de plus merveilleux dans la vie. C'est pour cela que tu dois faire de ta vie un succès, car c'est si bon être aimé. Tu sais ce qui m'a beaucoup aidée étant fille, c'est cet espoir qu'un jour quelqu'un m'aime et m'accepte telle que je suis. C'est ce qui m'aidait à lutter car même avec 5 hospitalisations, mon cœur ne cessait d'aimer et aspirait à être aimé et bientôt j'ai rencontré l'amour. Parfois, j'avais envie de douter que quelqu'un m'accepterait comme cela. Si cela m'est arrivé, cela est fait aussi pour toi, et si c'est après avoir rencontré l'amour que la maladie vient, ne désespère pas, ton mari t'aidera à en sortir.

Si je t'ai parlé à cœur ouvert comme cela, c'est que ça faisait longtemps que je voulais le faire une seconde fois, afin que tu ne lâches pas. Si jamais tu as le goût de me glisser un mot pour me dire que ça t'a fait du bien de me lire, ça me fera chaud au cœur de te lire, car je t'aime telle que tu es. Fais de ta vie un succès, la réussite c'est d'abord pour nous, pour toi.

Je laisse mon adresse à Marie-Josée.

Retour de vie.

R/ Merci infiniment pour tous ceux que vous pouvez aider.

OIGNONS ET REINS: Pour Doris qui a écrit à propos de la chronique "Mon nez dans votre cuisine", pour savoir combien de temps elle doit prendre ce remède de nos grands-mères pour aider au travail de la vessie et des reins, je lui dirais, sans être médecin ou herboriste, qu'il n'y a probablement pas de limite de temps. Aucun des ingrédients compris dans cette recette n'est nocif... comme on dit: si ça ne fait pas de bien, ça ne peut faire de mal. Je redonne la recette (sous toute réserve) déjà parue dans la TCN du 17 avril. "Découpez trois ou quatre oignons en morceaux et laissez macérer une journée complète, 24 heures dans une pinte de vin blanc. Prenez une once le matin et une once le soir. Cela aide au travail de la vessie et des reins." Urinez bien et souriez souvent... Mais comme disait ma grand-mère (qui n'aimait pas les oignons), le meilleur moyen de bien uriner, c'est de boire... de boire de l'eau, souvent dans la journée. Au moins une pinte par jour.

QUE ÇA FAIT DU BIEN!: Il y a quelques mois, nous recevions une lettre qui n'a pas à ce moment-là pu être publiée. Voici ce message soigné et revivifiant.

"Je suis une maman de 32 ans. Je viens de lire dans votre courrier qu'une dame de St X. demande de la compagnie. Voici ce que je lui propose:

J'ai une petite fille de 5 ans et mon père de 65 habite avec moi depuis 7 mois. Ma mère étant décédée au mois d'octobre dernier. Je me propose donc d'aller visiter ces gens et de les conduire de temps à autre aux endroits qu'ils voudraient, ou les initier à jouer aux cartes ou quelques jeux de société. J'aime beaucoup jouer aux cartes, pour le plaisir seulement.

Mon père étant nouveau



Doigts agiles, cœurs légers

7100 — Brodé pour le tout-petit, un plaisir. Carreaux de 9 x 12 pour fabriquer une douillette de 36 x 42. Prix: \$1.75.

4554 — Robe d'allure jeune pour les jours froids. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.75.

7472 — Veste crochétée de belle allure. Tailles 8-10, 12-14 incl. Prix: \$1.75.

Adresser vos commandes à la Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

dans la place se ferait aussi plaisir à les jaser et aussi de les emmener dans quelques endroits qu'ils aimeraient. C'est un homme en santé, il conduit son auto encore. Il me ferait plaisir de temps à autre de les inviter à passer une soirée chez moi.

J'aime beaucoup la présence des gens d'un certain âge. De temps à autre je vais à l'accueil du village pour faire chanter les amis (vieillards) et parfois aider quelqu'un à jouer au bingo, car ils ne possèdent pas tous une bonne vue et des réflexes assez vites.

Bref, si ça peut accommoder ces gens et les rendre plus heureux, veuillez les faire communiquer avec moi ou me faire parvenir leurs noms et numéro de téléphone et je me ferai un plaisir de communiquer avec eux.

Madame, merci, ça fait du bien de vous lire. C'est reposant. Bravo. Continuez.

J'AI BESOIN D'UN EMPLOI

Q/ Je suis un détenu de la prison de Joliette. Il me reste encore 4 mois à tirer. J'aimerais travailler sur une ferme pour refaire ma vie. J'aime beaucoup les animaux.

C'est une ferme laitière qui m'intéresserait. Si vous pouvez m'offrir quelque chose dans la région de Joliette ou Laval. J'ai un peu d'expérience dans le domaine. Je suis âgé de 24 ans. Venez à mon secours. J'ai besoin d'un emploi.

Daniel

R/ Exceptionnellement, je passe dans ces pages une demande d'emploi. Ceux qui voudraient vous donner une chance de refaire votre vie n'ont qu'à m'écrire à ce courrier en inscrivant en bas de l'adresse du courrier: Daniel. J'imagine que sur réception des offres, mon cher ami, vous voudrez bien communiquer avec ces gens pour leur donner

plus de détails sur votre condition et votre expérience. Bonne chance.

À NOTRE AMIE FRANCE

BRIEN: On se souvient peut-être que l'an dernier, en décembre, dans la chronique de Marie-Stéphane, on avait souligné la participation délicate d'un groupe de Ste-Marie-Salomé, dans la région de Joliette. À ce moment-là, la chroniqueuse avait signalé son désir de recevoir parole et musique d'un air chanté par un des participants. Tout arrive à qui sait attendre, voici que nous avons reçu de l'agronome France Brien d'Amos parole et musique de cette vieille ballade. Avec humour, M. Brien signale: c'est pas long attendre 10 mois "une minute des Soeurs du couvent"... comme on disait autrefois. Merci infiniment cher ami de nos chroniques.

MON CHEVAL VA MAL...

Q/ Lectrice assidue, j'ai répondu souvent aux demandes de lecteurs. C'est à mon tour. Je cherche un médicament pour guérir le souffle chez le cheval. "Les prises françaises" du Dr Grignon. C'est un remède qui n'est plus sur le marché depuis environ 3 ans. Je suis sûre que sur certaines tablettes de magasin général, il doit en rester. Je demande aux personnes qui pourraient me dépanner de m'en faire parvenir C.O.D. autant de boîtes qu'elles en auront. Je les remercie à l'avance. Ne m'oubliez pas, car mon cheval va de plus en plus mal. Aucun autre remède ne sera accepté. Mme Rita Baron, r.r.1 L'Ascension, Cté Labelle J0T 1W0

R/ Je souhaite que quelque tablette de magasin se dégarisse en votre faveur. Bonne chance à vous et à votre cheval.

Rivière-du-Loup entre dans la ronde du zonage agricole

Le Gouvernement du Québec vient d'annoncer l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole à une quatrième région agricole désignée.

Sanctionnée le 22 décembre 1978, la Loi sur la protection du territoire agricole a pris effet le 9 novembre de la même année et ce, à cause de la nature même des dispositions qu'elle contient.

Cette loi vise à réserver à l'agriculture tous les sols dont les caractéristiques bio-physiques conjuguées avec les conditions climatiques du milieu les rendent propices à cette activité, tout en contrôlant les lotissements et les démembrements. La Commission de protection du territoire agricole du Québec est l'organisme chargé de l'application de cette loi.

Le cadre géographique

Cette quatrième région agricole désignée que l'on peut voir plus bas comprend 17 municipalités de la région de Rivière-du-Loup. Il s'agit des municipalités de Rivière-du-Loup, la paroisse de Notre-Dame-du-Portage, la paroisse de Saint-Patrice-de-Rivière-du-Loup, la paroisse de Saint-Antoine, la paroisse de Saint-Épiphanie, la paroisse de Saint-Arsène, le village et la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, la paroisse de Saint-Modeste, le village de l'Isle-Verte, la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, la paroisse de Notre-Dame-Des-Sept-Douleurs, la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, la paroisse de Saint-Éloi, la paroisse de Sainte-Françoise, la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix et la ville de Trois-Pistoles. L'application de la Loi sur la protection du territoire agricole couvre maintenant 1 078 des 1 503 municipalités du Québec.

Ce territoire ainsi délimité s'appelle, au sens de la loi, "région agricole désignée". À l'intérieur de cette région désignée, on y retrouve des aires non protégées. L'ensemble des aires protégées forme la zone agricole provisoire.

Chacune de ces 17 municipalités s'est vu attribuer une aire retenue pour fins de contrôle — ou zone agricole — délimitée sur des plans provisoires déposés par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Ces plans ont été également déposés aux bureaux des corporations municipales et aux bureaux des divisions d'enregistrement du territoire visé par le décret.

Restrictions

Les municipalités non comprises dans une "région agricole désignée" ne sont pas touchées par ce décret et leur situation demeure inchangée. Par contre, tout propriétaire situé dans une aire retenue pour fins de contrôle doit se conformer aux mesures suivantes:

Dans une aire retenue pour fins de contrôle ou dans une zone agricole (permanente) il est interdit, sans l'autorisation de la Commission: d'utiliser un lot à d'autres fins que l'agriculture, de morceler un lot, soit par du lotissement ou par de la subdivision du lot, de démembrer un ensemble de lots contigus, de faire de la coupe d'érables dans une érablière sauf pour des fins sylvicoles de sélection ou d'éclaircies, de procéder à l'enlèvement du sol arable pour fins de vente, à moins d'obtenir, au préalable, un permis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Le non-respect des

restrictions dans la zone agricole provisoire peut entraîner des amendes ou ordonnances annulant certains actes et obliger le contrevenant à remettre les lieux dans l'état où ils étaient.

Activités permises

Malgré ces interdictions, la Loi sur la protection du territoire agricole reconnaît certains privilèges et droits acquis aux propriétaires de lots compris dans l'aire retenue pour fins de contrôle d'une municipalité ou dans la zone agricole (permanente).

Ainsi, le propriétaire qui utilise son terrain à d'autres fins que l'agriculture du 24 octobre 1980, soit le jour de l'entrée en vigueur du décret identifiant une quatrième région agricole désignée, peut maintenir cet usage actuel ou tout autre usage non agricole sur ce terrain.

Cependant, s'il n'utilisait qu'une partie de son terrain à des fins non agricoles, il ne pourra étendre cet usage qu'à un demi-hectare pour une résidence ou un hectare pour tout autre usage. Un agrandissement sur une superficie plus grande nécessiterait une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Le propriétaire d'un terrain non construit en vertu d'un titre enregistré au 9 novembre 1978 a le droit d'utiliser une superficie maximale d'un demi-hectare (53 820 pieds carrés) pour y ériger une seule résidence. Le propriétaire de plusieurs terrains non construits avant le 9 novembre 1978 peut utiliser un demi-hectare pour y construire une seule résidence dans la municipalité visée.

La personne dont la principale occupation est l'agriculture peut ériger, sur son exploitation agricole, toute construction servant à l'agriculture, de même qu'y construire des résidences pour lui-même, son enfant ou son employé.

Cependant, il ne pourra vendre ces résidences indépendamment de la ferme.

Celui qui exploitait une tourbière, gravière, sablière ou gazonnière au moment du décret peut continuer son commerce. Cependant, il devra, dans les six mois suivant le décret, entrer en contact avec la Commission pour obtenir un permis concernant son exploitation, ainsi qu'une autorisation de cet organisme s'il désire agrandir la superficie de son exploitation.

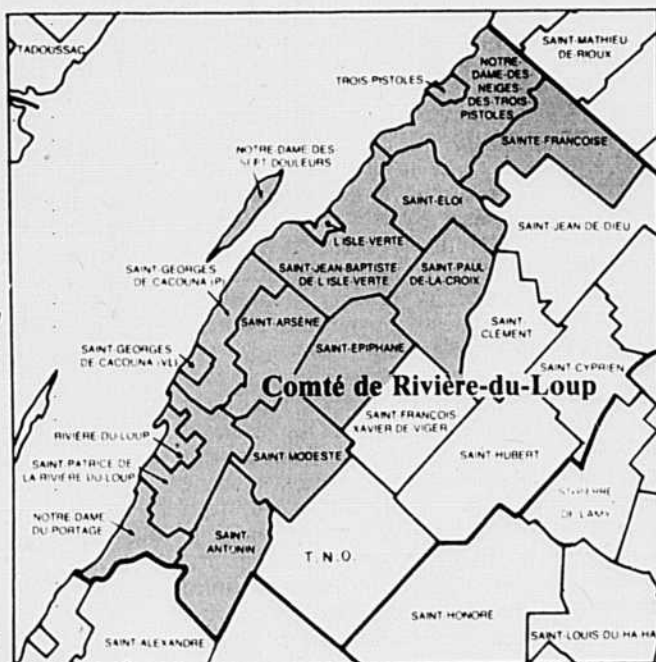
Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, il suffit de s'adresser à la corporation municipale ou auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, en composant, sans frais, le numéro suivant: 1-800-462-5341.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

RIMOUSKI, à l'UPA du Bas St-Laurent, vendredi 7 novembre 1980 à 13h30, réunion du Mouvement pour l'Agriculture Biologique (planification des activités régionales). Renseignements: Yves Pelletier (418) 862-8187.

TROIS-RIVIÈRES, à la Salle Évangélique, 3730 rue Nérée Beauchemin, samedi le 8 novembre 1980 à 10h00, réunion du Mouvement pour l'Agriculture Biologique (Assemblée générale régionale). Renseignements: Jean Richard (819) 295-3362.

Avis public
QUATRIÈME RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE
Partie Nord-Ouest du comté de Rivière du Loup
Entrée en vigueur du décret le 24 octobre 1980



Liste alphabétique des municipalités concernées

L'Isle-Verte (VL)
Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles (P)
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (P)
Notre-Dame-du-Portage (P)
Rivière-du-Loup (C)
Saint-Antoine (P)
Saint-Arsène (P)
Saint-Éloi (P)
Saint-Épiphanie (P)
Sainte-Françoise (P)
Saint-Georges-de-Cacouna (VL)
Saint-Georges-de-Cacouna (P)
Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte (SD)
Saint-Modeste (P)
Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup (P)
Saint-Paul-de-la-Croix (P)
Trois-Pistoles (V)

SD: Sans désignation
P: Paroisse
V: Ville
C: Cité
VL: Village

AVIS DU DÉPÔT D'UN PLAN PROVISOIRE

(Loi sur la protection du territoire agricole 1978, ch. 10, art. 35)

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation donne avis que le 24 octobre 1980, il a déposé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec le plan provisoire identifiant l'aire retenue pour fins de contrôle dans chacune des corporations municipales énumérées ci-contre.

En conséquence, les articles 26 à 33 et 70 de la Loi sur la protection du territoire agricole s'appliquent uniquement aux lots situés dans l'aire retenue pour fins de contrôle.

Le plan provisoire peut être consulté au bureau de chacune des corporations municipales, au bureau de chaque division d'enregistrement, ainsi qu'au bureau de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, 200-A, chemin Sainte-Foy, Québec.

Toute personne peut faire des représentations écrites à la corporation municipale visée en transmettant copie à la Commission.

Le ministre
JEAN GARON



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

AVIS D'ADOPTION D'UN DÉCRET DE RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE

(Loi sur la protection du territoire agricole 1978, ch. 10 aa. 22,23)

Un décret est entré en vigueur le 24 octobre 1980 et identifie comme région agricole désignée le territoire de chacune des corporations municipales énumérées ci-contre.

Sauf les cas autrement prévus dans la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10), à compter du 24 octobre 1980 doivent être autorisés par la Commission de protection du territoire agricole du Québec:

- 1) l'utilisation, à une fin autre que l'agriculture, d'un lot ou d'une érablière situé dans la région agricole désignée;
- 2) l'aliénation d'un lot ou d'une parcelle d'un lot situé dans la région agricole désignée, lorsque le cédant conserve un droit d'aliénation sur un lot contigu;
- 3) le lotissement et l'érection de bâtiments non agricoles dans cette région;
- 4) une demande de permis de construction pour un bâtiment non agricole sur un lot situé dans cette région;
- 5) une demande d'approbation des plan et livre de renvoi d'un lot situé dans cette région.

Également, à compter du 24 octobre 1980, le commencement, la continuation ou l'extension d'une exploitation d'enlèvement du sol arable pour fins de vente sur un lot situé dans la région agricole désignée dans le décret doivent être autorisés par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Le ministre
JEAN GARON

Plus pour votre argent, une diminution de 42%

En achetant leur billet pour le 27e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, les visiteurs en auront plus pour leur argent.

L'an dernier un billet d'adulte donnant droit au Stade et aux spectacles du Vélodrome coûtait \$6.00 alors que cette année, un seul billet de \$3.50 donne droit aux mêmes privilèges. Il s'agit en fait d'une diminution de 42%.

"Le prix des billets cette année pour visiter le Stade demeure fort populaire et de plus nous avons décidé de ne pas charger de supplément pour les spectacles au Vélodrome", explique M. Pierre Gaudet, président du Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec.

Si l'on prend en considération le fait que le nombre de spectacles présentés cette année au Vélodrome a considérablement augmenté, on peut affirmer sans crainte que le Salon 1980 sera une véritable aubaine.

Les adultes devront déboursier \$3.50 pour visiter le Salon international de

l'agriculture et de l'alimentation. Quant aux gens de l'âge d'or, aux étudiants et aux membres de groupes (20 personnes et plus), le billet leur coûtera \$3.00. Les enfants de 3 à 12 ans ne payeront que \$1.50.

Les écoliers qui visiteront le Salon en groupe déboursieront \$1. Ces visites sont commanditées par la Fédération des producteurs de lait du Québec, qui aide ainsi les jeunes Québécois à mieux connaître le merveilleux et fascinant monde de l'alimentation.

En calculant le nombre d'heures passées au Salon, les nombreuses dégustations gratuites, les divers spectacles du Vélodrome, on se rend compte que le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation permet de passer une agréable journée ou soirée pour un prix très abordable. Le Salon est un événement populaire et les organisateurs s'attendent à ce que plus de 300.000 visiteurs franchissent les tourniquets du Stade olympique et du Vélodrome entre le 22 et le 30 novembre prochain.

Amélioration des pommes de terre de semence

Une équipe de scientifiques des stations de recherches d'Agriculture Canada dans les provinces Maritimes essaie de créer une petite pomme de terre de semence ronde, à chair jaune, qui résisterait bien aux maladies.

Leur but est d'augmenter le volume des exportations canadiennes et d'améliorer la qualité des pommes de terre de semence destinées à un usage local.

En plantant des pommes de terre entières, il y a beaucoup moins de risque de répandre des maladies car le couteau avec lequel on coupe habituellement les tubercules avant de les planter peut facilement être contaminé.

De plus le fait d'utiliser des pommes de terre entières élimine le problème de la décomposition des morceaux.

Ainsi, on a découvert que lorsqu'on expose une pomme de terre entière à la chaleur et à la lumière de sept à dix jours avant la plantation, elle devient plus vigoureuse et germe plus rapidement.

Les pommes de terre pré-germées mûrissent une à deux semaines plus vite, ce qui a permis de prévenir le pro-

Retards dans la livraison du journal

Plusieurs abonnés, surtout de la région de Montréal, se sont plaints des lenteurs dans la réception du journal. Certains ont reçu leur TCN le mardi ou le mercredi suivant la dernière parution.

Ces inconvénients sont dus aux retards dans le service postal, à cause des conflits qui ont affecté certains secteurs de la fonction publique fédérale. Normalement, la situation devrait se rétablir au cours des prochains jours.

blème des pucerons qui transmettent des maladies et amoindrissent la qualité des tubercules.

Les pommes de terre qui mûrissent plus tôt permettent aux producteurs de se débarrasser des pucerons avant qu'ils ne causent trop de problèmes et d'expédier leurs pommes de terre plus tôt sur le marché.

De plus les scientifiques de Charlottetown essaient d'évaluer l'espacement idéal entre les plants afin d'augmenter les rendements.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DU QUÉBEC

À TOUS LES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DESTINÉS À LA TRANSFORMATION

AVIS DE CONVOCATION

Prenez avis, par la présente, que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Producteurs de Fruits et Légumes du Québec, et du plan conjoint aura lieu jeudi le 13 novembre 1980, à l'Auberge des Seigneurs, sise au 1200 Rue Daniel Johnson, St-Hyacinthe, P.Q., à partir de 10 heures A.M.

L'ordre du jour comprendra entre autres:

- l'adoption d'un projet de règlement de la division des producteurs en groupe.
- l'adoption d'un projet d'augmentation de la contribution des producteurs prévue au plan conjoint.
- l'adoption d'un projet de modification des règlements de la Fédération.

Serge Deschamps,
secrétaire

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

AVIS AUX PRODUCTEURS D'OEUF D'INCUBATION

PROJET DE PLAN CONJOINT

Suite à la requête qui lui a été présentée par le Syndicat spécialisé des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec et à la tenue d'une audience publique, la Régie des marchés agricoles du Québec a décidé de soumettre au référendum des producteurs intéressés un projet de plan conjoint pour la mise en marché des oeufs d'incubation selon les dispositions de la loi sur la mise en marché des produits agricoles. Ce référendum se tient auprès de toute personne qui, au cours de l'année 1980, a produit ou offert en vente des oeufs d'incubation de l'espèce poule domestique ou de l'espèce dindon, pour son compte ou celui d'autrui.

Le référendum se tiendra par voie postale du 21 novembre au 16 décembre 1980 et la Régie fera parvenir un bulletin de vote à toute personne qui remplit les conditions mentionnées plus haut et dont le nom apparaît sur la liste définitive dressée par la Régie. Auparavant, et dans le but de préparer cette liste définitive, toute personne intéressée peut, durant la période du 10 au 20 novembre, consulter une liste préliminaire déposée aux endroits suivants:

2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy, Qué.
337, rue Moreault, Rimouski
Édifice Verdier, Saint-Joseph de Beauce
460, boulevard Louis Fréchette, Nicolet
4260, boulevard Bourque, Rock Forest, Sherbrooke
3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe
214, rue Principale, Châteauguay
390, rue Principale, Buckingham, comté de Papineau
180, boulevard Rideau, Noranda, comté de Témiscamingue
867 boulevard l'Ange-Gardien, L'Assomption
91, boulevard St-Louis, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain
801, Chemin Pont de Taché nord, Alma, comté du Lac St-Jean

Les représentants de la Régie à ces endroits peuvent, au cours de cette période, effectuer à la liste les corrections nécessaires. Toute demande faite après le 20 novembre 1980, à 15:00 heures, ne pourra cependant être reçue.

Le secrétaire,
Me Gilles Le Blanc

Nous manquons d'espace dû à l'agrandissement de notre usine

Nous avons environ 100 bâtiments fabriqués, disponibles à notre usine de Beloeil.

Largeur: 40' — 50' — 60'
Longueur: À volonté.
Hauteur: 10' — 14' — 16' — 18'
Modèle: droit ou penché
Toit: galvanisé — murs: couleur
4 couleurs au choix: bleu — or — vert — blanc
Cadres de porte de garage et de service ainsi que différents accessoires.

Ces bâtiments sont disponibles avec un délai d'une (1) semaine seulement.

Nos bâtiments sont garantis et rencontrent toutes les normes du Code du Bâtiment.

Hâtez-vous! pour profiter de cette vente.

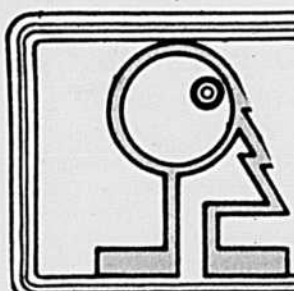
Premier arrivé — Premier servi
Cette vente sera valable jusqu'à épuisement de notre inventaire.



Une seule adresse:

Équipement P. Bernard (1979) Ltée.

615, boul. de l'Industrie, Route Transcanadienne (sortie 112), Beloeil, Qué.
Tel.: (514) 467-6554 (heures d'ouverture: 8 heures A.M. à 5 heures P.M.)



Forêt privée



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources
Direction des communications

Responsable: Jacques Duval
Reproduction autorisée en donnant crédit

APPROVISIONNEMENT EN BOIS

Le MER accorde deux contrats de dix ans

Le ministère de l'Énergie et des Ressources vient de signer avec deux scieries une convention d'approvisionnement en bois d'une durée de dix ans.

La première scierie, J.G. Jacques Inc. se voit accorder annuellement 85 000 mètres cubes de bois résineux à l'usine de Saint-Romain. Composé essentiellement de sapin et d'épinettes, ce volume de bois est exploité dans la forêt domaniale de Manicouagan-Outardes sur la Côte-Nord, et transporté jusqu'à Saint-Romain dans le district électoral de Mégantic-Compton.

Cette première allocation en forêt publique lui assure maintenant un approvisionnement stable en matière ligneuse ce qui devrait lui permettre de planifier ses opérations à plus long terme.

La deuxième entente, avec la Scierie H.B. Inc., accordera annuellement, à cette usine, 310 000 mètres cubes de bois résineux à l'usine de sciage Parent. Composé d'essences de sapin, d'épi-

nette et de pin gris, le bois est exploité dans la forêt domaniale de Gouin. Cette allocation représente le double du volume obtenu précédemment par la même usine.

Le M.E.R., qui protège les forêts domaniales de Manicouagan-Outardes et de Gouin contre le feu, les insectes et les maladies et qui les aménage conformément au plan de gestion en vigueur, demande en contrepartie aux scieries J.G. Jacques Inc. et H.B. Inc. de contribuer financièrement à ces programmes. Les scieries doivent aussi acquitter des droits de coupe et exploiter les assiettes de coupe selon les descriptions des plans de gestion.

Dans la perspective d'une utilisation rationnelle de la forêt publique québécoise, la convention d'approvisionnement prévoit que les plus grosses billes servent au sciage tandis que les plus petites ainsi que les sous-produits du sciage sont dirigés vers l'industrie des pâtes et papiers. J.G. Jacques Inc. s'est par conséquent engagée à vendre une partie de sa production de copeaux à la compagnie Domtar Inc. pour son usine située à East-Angus. Pour sa part, la Scierie H.B. Inc. s'engage également à vendre une partie de sa production de copeaux à des destinataires désignés par le M.E.R.

L'entente suppose aussi que les scieries emploient une technologie qui maximise l'utilisation de la matière ligneuse et que leurs rythmes de production équivalent à celui des usines de même catégorie au Québec.

Les conditions de la convention d'approvisionnement pourront être renégociées deux ans avant son expiration selon les disponibilités de la forêt publique et l'état de fonctionnement des usines.



TROIS NOUVELLES CARTES SONT PUBLIÉES PAR LE MER

Le ministère de l'Énergie et des Ressources vient de publier trois nouvelles cartes générales représentant le Québec à des échelles différentes. Dans les trois cas, ces cartes apportent des éléments nouveaux: les deux premières sont publiées à des échelles nouvelles, tandis que l'autre, représentant les régions administratives, a été confectionnée à partir d'un fond de carte nouveau et remis à jour.

Le Québec

La carte du Québec, la première à l'échelle de 1:8 000 000, a été confectionnée à partir de la carte "Le Québec", à 1:2 000 000. Elle est imprimée en deux couleurs et représente le Québec jusqu'au 62e parallèle, en donnant l'hydrographie, les principales villes et les frontières du Québec.

Le Québec méridional

Imprimée en deux couleurs, cette carte, à l'échelle de 1:5 000 000, a été confectionnée à partir de la réduction photographique de la carte "Le Québec méridional", à 1:1 250 000. Elle représente le territoire du Québec, entre le 45e et le 56e parallèle. Les informations qui y sont contenues sont les mêmes que sur la carte "Le Québec", décrite plus haut. Cette carte est la première utilisant l'échelle à 1:5 000 000.

Les régions administratives

La carte représentant les régions ad-

ministratives a été produite à partir d'un nouveau fond de carte plus réduit. Elle représente le Québec à l'échelle de 1:1 250 000 et donne comme renseignement principal la délimitation des régions administratives définies par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Le territoire du Québec y est représenté jusqu'au 54e parallèle.

En plus des régions administratives, le document fournit beaucoup d'informations sur l'hydrographie, les divisions territoriales, les centrales électriques, les concentrations de population et la toponymie. De plus, trois cartons illustrent la région 10, celle du nouveau Québec, située au nord du 52e parallèle, ainsi que les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.

Commandes

Le coût de ces cartes est de 0,25 \$ pour "Le Québec" et "Le Québec méridional" et de 2,00 \$ pour "Les régions administratives". On peut les obtenir directement au comptoir du Service de la cartographie du ministère de l'Énergie et des Ressources, au 1995 ouest, boul. Charest à Ste-Foy, G1N 4H9.

Pour des commandes plus importantes on peut faire parvenir un chèque à la même adresse à l'ordre du Ministre des Finances, en ajoutant 8% représentant la taxe de vente et 2,00 \$ par commande pour les frais de manutention et de poste.

Liste des bureaux régionaux du MER

60, avenue Bernatchez
Rouyn G9X 4Z4
Tél.: 762-2366

50, boulevard Harvey, Jonquière
G7X 8L6
Tél.: (418) 547-6681

625, boulevard Laflèche
Hauterive G5C 1C5
Tél.: (418) 589-9915

170, rue Hôtel de Ville
Hull J8X 2E6
Tél.: (819) 770-3487

1255, carré Philips, bureau 505
Montréal H3B 3G1
Tél.: (514) 873-2140

1995, boulevard Charest ouest
Québec G1N 4H9
Tél.: (418) 643-2981

405, boulevard Saint-Germain ouest
Rimouski G5L 3N5
Tél.: (418) 724-8916

550, rue Bonaventure
Trois-Rivières G9A 2B5
Tél.: (819) 374-6251

1335, rue King ouest, bureau 300
Sherbrooke J1J 2B8
Tél.: (819) 566-1190

À TROIS-RIVIÈRES

Nouveaux locaux du MER

À compter du lundi, 10 novembre, le ministère de l'Énergie et des Ressources dispensera ses services à partir du Centre administratif gouvernemental, situé au numéro 100, de la rue Laviolette, à Trois-Rivières.

Ce déménagement fait suite à une tendance du gouvernement à centraliser sous un même toit, en autant que faire se peut, à peu près tous les services gouvernementaux afin d'en faciliter l'accès à toute la population.

Jusqu'à maintenant, le bureau régional du M.E.R. à Trois-Rivières était situé au 550, rue Bonaventure. Notons que le numéro de téléphone demeurera le même soit: 374-6251.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Le reboisement à des fins récréatives

MM. Conrad Drolet et Michel Levoy viennent de publier pour le Service de l'aménagement des terres un document intitulé "Les arbres indigènes du Québec et le reboisement en milieu naturel à des fins récréatives".

Le document est composé de quatre parties: quelques notions de foresterie, principes de reboisement en milieu naturel, techniques de reboisement d'ornementation et un répertoire des arbres indigènes du Québec.

Il s'agit donc d'un document qui s'adresse d'abord aux aménagistes et à ceux qui se préoccupent de reboisement en milieu naturel à des fins récréatives.

À noter, particulièrement, la dernière partie qui constitue un intéressant répertoire des principales essences du Québec, avec leurs utilisations possibles comme arbres à être utilisés dans un aménagement récréatif.

Par ailleurs, le document intitulé: "L'aménagement des berges de lacs" vient d'être réimprimé. Ce document a été publié pour la première fois en septembre 1977 avec la collaboration de la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la qualité du milieu naturel et en particulier à ceux qui veulent préserver la qualité et la beauté de nos lacs. Il définit des principes généraux à respecter pour entreprendre des aménagements les plus fréquemment effectués en bordure de lacs.

Ces deux documents sont disponibles à la Direction des communications du ministère de l'Énergie et des Ressources, 200-B, Chemin Ste-Foy, Québec, G1R 4X7, tél.: 643-8060.





Encan spécialisé d'Inverness

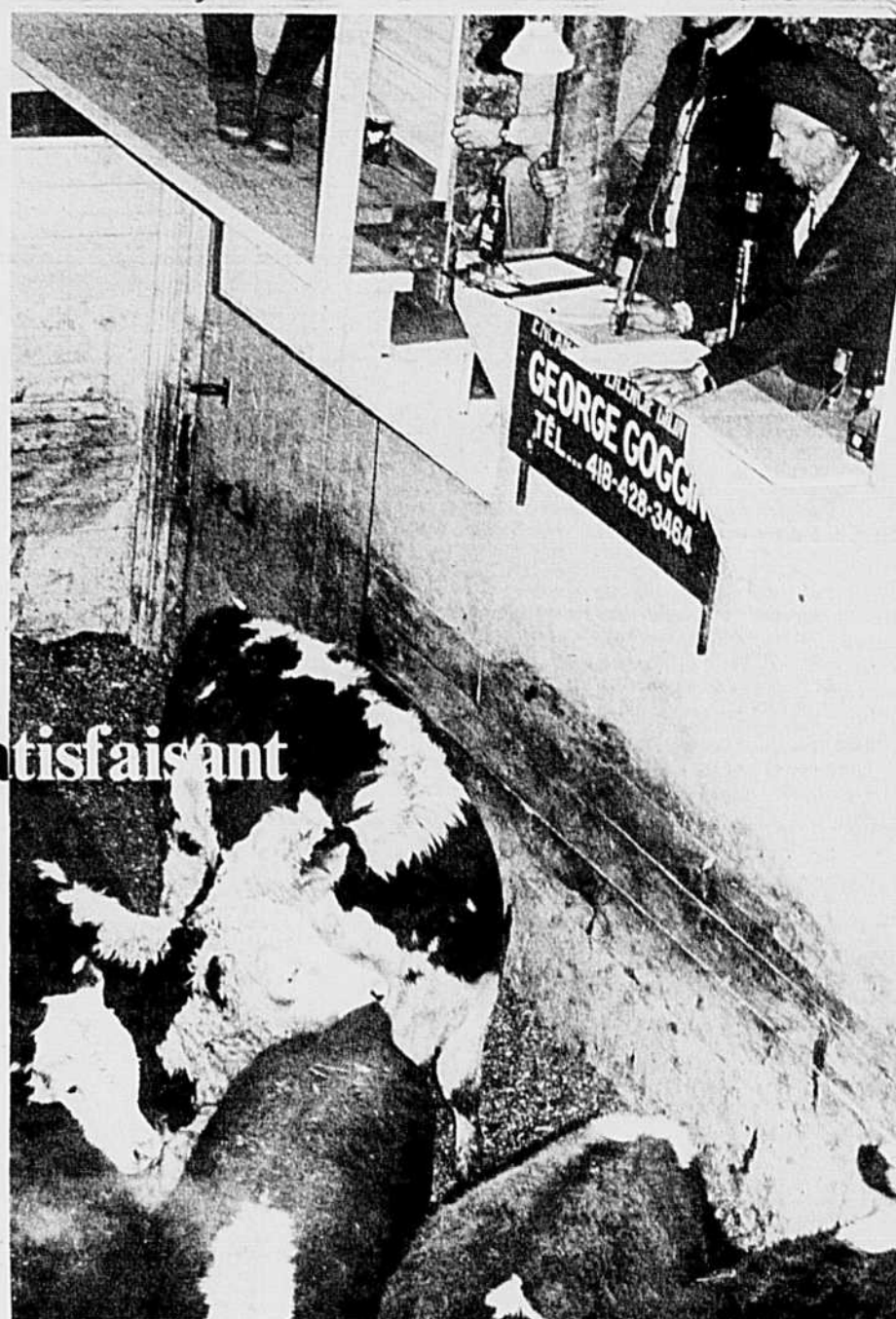
1 850 veaux vendus et... prix satisfaisant

par Michelle Alié

"Lorsque pour la première fois, en 1976, je suis venu ici vendre mes animaux, j'ai appris qu'un animal chétif d'un an pouvait facilement passer pour veau d'embouche!". Pour John Houley de St-Sylvestre, alors qu'aujourd'hui celui-ci se retrouve de l'autre côté de la clôture — du côté des acheteurs — étant passé d'une production vache-veau à celle de bovins finis, les encans spécialisés de veaux de race à boucherie tel celui auquel il est en train d'assister, auraient grandement (et heureusement!) changé de poil.

Castrés, écornés, sevrés depuis trois semaines au moins, vaccinés (IBR et PI-3) dès leur arrivée au parc de rassemblement, mesdames et messieurs, les veaux offerts à la cinquantaine d'acheteurs sérieux et au nombre surprenant d'observateurs littéralement empilés sur les estrades des lieux de l'encan spécialisé d'Inverness", attendaient

rien que de manger", aux dires du légendaire encanteur Georges Goggin. Qui dit mieux, celui-ci les fit d'ailleurs se vendre au prix moyen fort satisfaisant de \$9867 la livre; les meilleurs lots de Charolais purs et Charolais croisés disparurent du "ring" de démonstration à \$1.25 alors que ceux de race Hereford croisée Charolais ou autre s'en furent à l'engrais au prix de \$1.04-\$1.15. Chose certaine, le produit offert par l'Association des éleveurs vache-veau du canton d'Inverness (270 membres) répondait très bien aux critères de sélection de ce qui constituerait la base du revenu futur de leurs compatriotes finisseurs. L'opération "préconditionnement" mise de l'avant cette année et fortement suggérée à tous les éleveurs vache-veau de la province par le Comité de coordination du réseau québécois des encans spécialisés, a été prise au mot et suivie à la lettre par les éleveurs d'Inverness. "Depuis quel-



ques années, nos éleveurs ont vraiment fait ce qu'ils fallait de sorte qu'ils présentent des animaux qui "classent" bien. Nous ne voulons offrir au finisseur rien de moins que ce qu'il demande, de dire Irénée Pommerleau, président de l'association d'Inverness.

Et cette politique adoptée par la très grande majorité des vendeurs, quoique l'on doive allouer une bonne part du comportement plutôt satisfaisant qu'aura eu cet encan régional à certains éléments de conjoncture (sur lesquels la TCN reviendra sous peu), cette

politique donc, d'une préparation adéquate de leurs animaux n'est certes pas étrangère à l'achalandage et à la fermeté du prix enregistré à leur encan, le 16 octobre dernier.

Suite de la page 16

nuer la cuisson 3 à 4 minutes. Laisser refroidir la préparation, l'ajouter aux oeufs et préparer l'omelette comme d'habitude.

OMELETTE MOUSSELINÉ

6 oeufs
Pincée de sel
3 c. à table de beurre
1/4 tasse de sucre
1 c. à thé de vanille ou de cognac

Séparer les oeufs. Battre les jaunes avec la moitié du sucre jusqu'à ce qu'ils soient épais. Mousser les blancs avec la pincée de sel jusqu'à ce qu'ils forment le pic en ajoutant le sucre graduellement. Incorporer en pliant délicatement les jaunes dans les blancs. Ajouter la vanille. Cuire l'omelette comme l'omelette nature mais un peu plus lentement.

Note:

Cette omelette se sert comme dessert, saupoudrée de sucre à glacer ou de sucre d'érable râpé. On peut la servir avec des fruits.

OMELETTE À L'ANANAS

1 tasse d'ananas déshydraté, égoutté
Jus d'un citron
Sucre à glacer
1/2 tasse d'amandes hachées

Chauffer les ananas avec le jus de citron. Placer sur l'omelette mousseline. Saupoudrer de sucre à glacer et d'amandes hachées.

OMELETTE AUX POMMES

2 pommes moyennes
Zeste d'un citron râpé
2 c. à table de beurre
1/4 tasse de sucre
1 tasse de crème fouettée
1/4 c. à thé de cannelle

Peler et trancher les pommes, les sauter dans le beurre chaud sans les défaire, ajouter le sucre et le zeste. Fourrer les omelettes, plier. Servir avec la crème fouettée. Saupoudrer de cannelle.

Suzanne P. Leclerc,
Spécialiste en Art culinaire

Poêle à bois "NICOL"

COMBUSTION CONTRÔLÉE HERMÉTIQUE

CARACTÉRISTIQUES:

- Fabrication acier
- Briques à feu
- Porte hermétique
- Air primaire contrôlée
- Entrée d'air secondaire
- Chambre de combustion secondaire

(Ce qui augmente substantiellement l'efficacité)

FABRICANT:

NICOL BELLAVANCE

103, St-Augustin
CAUSAPSCAL, Qué.

Tél.: (418) 756-5623

LE MARCHÉ À BESTIAUX DE MONTRÉAL AU SERVICE DES PRODUCTEURS DEPUIS 1928

Question — Où puis-je recevoir le meilleur prix et la pesance exacte pour mes animaux?

Réponse — Au Marché à Bestiaux de Montréal
316 rue Bridge, Montréal
(Côté Nord du pont Victoria)

Pourquoi — Parce que le Marché à bestiaux de Montréal vous offre des ventes à l'enchère du lundi au jeudi inclusivement.

Parce que les acheteurs du Québec, de l'Ontario et des États-Unis, en surenchérissant créent une compétition qui vous rapporte de meilleurs prix pour vos animaux.

Parce que vous avez le choix entre trois (3) Agences à Commission dont le rôle est d'obtenir pour vous le plus haut prix sur le marché. Toutes les agences ont déposé une garantie au Ministère de l'Agriculture du Canada pour votre protection.

Pour renseignement appelez:

Coopérative du Bétail: Paul Rochon 937-7481
Louis Levine: Louis Levine 933-3755
W.H. Maher Inc.: Terry Maher 933-8477

Voir animaux vivants page 27.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 22¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): \$4.40 la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de \$2.25 la parution.
- Annonces encadrées et encans: \$1.45 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: \$3.15 la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES, LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141

AIGUISAGE

CULTIVATEUR, aiguiseurs lames vaches, moutons, \$3.00 "set", réparations tondeuses (clippers), modèle 31 et 510, ouvrage garanti. Adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 24, Sorel, Qué. J3P 5N6.

AIGUISAGE, lames, clippers, vaches, moutons, barbière, sur machine nouvelle \$2.50 le "set" plus frais retour, réparations. Vendons tondeuses neuves et secondes, couteaux et rouleaux, hacheviande, ouvrage garanti. LÉOPHILE LA-CASSE, St-Gervais, Bellechasse, G0R 3C0.

TONDEUSES D'ANIMAUX

(Clippers) Aiguiseurs de lames; pièces de rechange. Vente et réparation. Commandes postales acceptées. COMEAU TRAYEUSES ENRG., 411, St-Jean Sud IBERVILLE, P.Q. J2X 4M9. Tél: (514) 347-2895.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vaches ou veaux veler sous peu. Échange accepté (beufs etc.) S'adresser à NORMAND THIÉRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cte Montcalm (face à la Co-op) Tél: Ferme (514) 839-2749.

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vèles ou devant veler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OULMET, 3805, Côte Terrehonne, St-Louis de Terrehonne, Route 344. Tél: 471-8181.

SIMMENTAL À VENDRE

CHOIX de vaches ou taures garanties en veaux, devant veler sous peu. Troupeaux de 1 à 2 ans, 1/2 et pur-sang ayant subi le test de performance. FERME LOUIS HÉBERT (418) 829-2971. Ferme (418) 829-2980.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang fraîche vèles ou veler sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, St-Julie, Cte Verchères (514) 649-1169.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vèles ou veler sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage avec des sujets de race Landrace. GEORGE MAYRAND, 226 Quintal, Laval des Rapides 669-7724.

HEREFORD pur-sang sans corne, jeunes taureaux, génisses, taures et vaches avec veaux et resailles. Très bonne qualité, type moderne. Exempt brucellose. JOHAN ROY, RANCH MÈLÈZES, St-Étienne de Lauzon, (418) 831-3757, 831-1893.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

GÉNISSES et taureaux de 1 et 2 ans de qualité supérieure, troupeau exempt de brucellose. FERME SAGUENAY ENRG., BAGOTVILLE, P.Q. (418) 544-2363, 628-5785, 547-5945.

ACHETEUR-VEHDEUR

Vaches et taures Holstein, veler en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Silvère Village, Cte Nicolet, (819) 285-2929 ou 2322.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, veler en tout temps. Ces taures sont vendues, livrées. Prix spécial, pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIE CHOUINARD, R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski, Tél: (418) 739-4505.

HEREFORD boeufs, génisses, éprouvées, enregistrées, truites, verrals. Famworth enregistrées, prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière. Tél: (418) 888-3395.

HEREFORD PUR-SANG SANS CORNE

20 taures 1 an, 2 ans, garanties, en veaux, type moderne. Qualité supérieure. Troupeau exempt brucellose, \$1,000 à \$2,200. Johan Roy, Ranch des Mèlèzes, (418) 831-3757, 651-2823, 831-1893.

FERME JOMABER

Troupeau Hereford sans corne, accrédité exempt de brucellose. Contrôle Fédéral d'aptitudes de bovins de boucherie. Choix de taureaux, génisses, vaches, parmi 540 têtes enregistrées. Livraison gratuite au Québec. Pierre & Andrée Brosard, (819) 586-2795.

MAINE ANJOU PUR SANG

JEUNES taureaux très haute qualité, troupeau liste. FERME ROCHERON, 518 Chemin du Roy, St-Augustin, Portneuf, P.Q. (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850.

BÉLIER Dorset, 1 an, acheté en Ontario. Fils de Birch Wood 833. Tél: (819) 395-2164.

VACHES LAITIÈRES

Vaches et taures croisées, veler sous peu ou fraîche vèles. Gilles Bousquet, 646, Chemin des Patriotes, St-Charles, Cte St-Hyacinthe. (514) 584-3304.

CHAROLAIS

À vendre, taures, vaches pur-sang. M. JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-2743—883-3146.

3 taureaux, type de boucherie, 1 1/2 an et vaches avec veaux Hereford Limousin. 2 pouliches 2 ans. Tél: (514) 889-2822.

SIMMENTAL RACE DE L'AVENIR

CROISEMENT excellent avec les autres races de boucherie veaux plus lourds au sevrage, meilleur rendement, plus de profit. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec L'ASSOCIATION SIMMENTAL DU QUÉBEC, 479 route Nationale 138, St-Augustin, Portneuf, (418) 878-2055.

CHAROLAIS français, quelques femelles et veaux mâles au sevrage. GÉRARD LALONDE, Fournier, Ontario (une heure de route ouest de Montréal). Tél: (613) 524-5283.

60 oies domestiques de reproduction Embden; 1 incubateur capacité 3000 œufs; cage élevage, 200 caillies de reproduction avec cages. (418) 435-3733 (418) 435-3822.

HOLSTEIN PS À VENDRE

Taures pur sang de mères contrôlées, taures NIP, taures croisées, prêts à veler. JEAN PAIEMENT, St-Benoit, Mirabel. Tél: (514) 258-3148.

À VENDRE 5 agnelles croisées Suffolk et 1 agneau croisé Suffolk en excellente condition. Tél: (418) 475-6189.

HEREFORD et Charolais, vaches avec veaux lignée de Saskatchewan, exemptes de brucellose vaches garanties en gestation. Appelez HUGH PECKHAM (514) 372-4855.

À VENDRE, 9 brebis et agnelles croisées toutes exposées à un belier Suffolk pur sang \$175. (418) 382-5106.

HEREFORD PUR SANG

SANS corne, vaches ou taures saines, bonne qualité, prix raisonnable. JAMES HAMMOND, R.R. 3 Wakefield, Cte Gatineau. Tél: (819) 459-3002.

HEREFORD enregistrés et éprouvés. Taures et taureaux. PIERRE COCHAU, 370 route 269, St-Gilles (Lotb) Tél: (418) 888-4886.

MOUTONS à vendre, brebis et agnelles croisées à très bas prix. Pour information (418) 582-3894.

CHAROLAIS

À VENDRE, listés, exempts brucellose, 7 vaches, 1 taureau, 5 veaux. Tél: (418) 484-2808.

À VENDRE choix de jeunes taureaux Holstein de 10 mois pur sang, non enregistrés. Tél: (514) 793-4695.

CHEVAL, MOUTONS, jument d'équitation Box Skin, très douce, 9 ans, \$575. 2 beaux agneaux Hampshire enregistrés, prêts pour accouplement \$175. chacun. 336-2778, RÉAL GINGRAS, Lotbinière. (418) 888-3781.

VACHES Holstein croisées devant veler sous peu à vendre. Cause: abandon de l'industrie laitière. 596 Rive Sud, St-Eustache. (514) 472-2755.

À VENDRE truies Landrace de 200 lb et plus, prêtes à être saillies. GUY LABONTÉ, 131 Pointe St-Gilles, St-Gilles, Lotbinière. (418) 888-3781.

JUMENT de 3 ans domptée, entre 1500 et 1600 lb saillie. 2 "Belge" authentiques nez blanc, pesant approx. 1 tonne. Bon pour parade. 6 & 7 ans. (514) 473-6984 après 6 hrs.

CHIOTS Colliers pure race, un beau Berger pour votre troupeau, vrais Lasses avec enregistrements et tatoués \$140, sans enregistrement \$90. (819) 562-8727.

CHEVAL de travail à vendre. Tél: (514) 652-9280.

SIMMENTAL

À VENDRE taures saillies aussi génisses 7/8, 15/16. GILLES PHANEUF, 362 rang Lachute, Upton. Tél: (514) 549-4935.

À VENDRE 2 taureaux Charolais pur sang de 1 an. Tél: (819) 382-2897.

TROUPEAU DE MOUTONS

80 têtes dont 60 brebis croisées, 20 agnelles, avec béliers pur sang. Soir (514) 754-4575 après 8 hrs.

TROUPEAU complet exposé aux béliers depuis juillet. 59 brebis et 26 agnelles, 2 béliers. Cause: terre vendue. (819) 359-2449.

ABERDEEN ANGUS

TROUPEAU liste, enregistré fondé en 1954, R.O.P., depuis 1961, sujets d'élevage de disponibles presque en tout temps. ROBERT LABERGE, FERME MANASAN, Danville, Québec. Tél: (819) 839-3501.

SUFFOLK brebis et agnelles croisées et taures, exposées à 1 bélier pur sang Suffolk. Tél: (418) 328-8452.

JEUNE poney Chetland miniature, 31", docile, couleur Alezan, aussi jument en gestation, chèvre en gestation, chèvres, chevrettes. (514) 581-4578.

40 brebis, Suffolk de l'année à vendre. S'adresser à FERME RENÉ AMYOT, 515 Côte Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré. Tél: R. RACINE (418) 827-3667.

HEREFORD à vendre. Appelez après 5 heures. (514) 588-4383.

À VENDRE surplus troupeau vaches et taures enregistrées, classées, pur sang Holstein, contrôle ROP. XAVIER COSSETTE, 241, St-Adelphe, Cte Champlain GOX 2G0. (418) 322-5328.

BÉLIERS DORSET pur sang, contrôle d'aptitudes, ROP. FERME MASYP, 500 Montée Lebeau, Cowansville, P.Q. J2K 3G6. Tél: (514) 263-6403.

POULAINS, taureaux: poulain 3/4 Belge, pouliche 1/2 Belge, âgés de 5 mois; taureau pur sang Charolais enregistré issu de I.A. JOLIETTE. (514) 759-6799 ou 759-2437.

40 truies gestantes de mâles pur sang Landrace et Yorkshire. St-Jean (514) 347-2514.

DORSET, sans corne pur sang enregistrées, 3 sujets de 1 an, \$400. chacun et 3 sujets de 3 ans \$300. chacun exposés au bélier. P. CONWAY (514) 632-0956.

À VENDRE jument pur sang Belge enregistrée. Tél: (418) 387-2287.

7 belles agnelles Dorset enregistrées, saillies par notre bélier Kilanann 0226 L, fils de Morehead 436. LA BERGE-RIE BLANCHE, St-Apollinaire, (418) 767-3715.

À VENDRE, (team) chevrons trait, rouge, crin noir, 4 ans, pesant environ 1500 lb chacun, domptés, prix demandé \$4,000. Tél: (613) 443-5307.

À VENDRE, 60 brebis de 1 1/2 an, race Suffolk, Antoine Martin, Rang Caron, Ste-Croix, Lac St-Jean, Soir 343-2226.

À VENDRE, 2 chevrons d'ouvrage 1500 lb. Après 7 hrs St-Eustache. (514) 473-5425.

2 chevaux à vendre, 1 pouliche Clide 2 1/2 ans, mâle Belge 2 1/2 ans et 2 poneys de 6 mois. (514) 429-6509.

VACHES À VENDRE

À VENDRE un très beau choix de taures et de vaches Holstein pur sang, provenant, de taureaux éprouvés veler, septembre, octobre, novembre. Nous avons aussi de bonnes taures et vaches croisées. Tous ces animaux sont clairs de test. S'adresser à: JACQUES HOUEDE, 135 Haut de la Rivière, St-Césaire (514) 469-4495.

FERME DES GENS BONS ENRG.

Truies hybrides YN, classées, prêtes à être saillies. ROBERT LEFEBVRE, Prop., 1872, 2e Rang, St-Hugues, Cte Bagot, P.Q. J0H 1N0 (514) 794-2554.

LA HACE HEREFORD

EST la plus populaire de toutes les races de bovins de boucherie. Pour ce faire, elle a dû prouver au cours des années: 1° Qu'elle est la plus adaptée à notre rigoureux climat. 2° Qu'elle est douée de la plus grande fertilité. 3° Qu'elle est d'un caractère des plus docile. 4° Qu'elle est stable au niveau de son marché puisque au cours des années elle n'a jamais fait l'objet de spéculations vertigineuses qui ont si souvent déçu certains producteurs de races exotiques. Pour plus de renseignements, communiquez avec

L'ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC

C.P. 7041, QUÉBEC G1G 5E1, (418) 628-5785, a/s Réal Fortin, secr.-trés.

LE CHAROLAIS RECONNU LE PLUS PROFITABLE

Pour plus d'information, écrivez Association des Éleveurs de Bovins Charolais du Québec, St-Armand, Québec J0J 1T0 (514) 248-7690.

ATTENTION pour achat de troupeaux laitiers et bovillons de toutes races, roulant de ferme au complet à travers la province. S'adresser à: M. André Lemay, St-Judé, Cte St-Hyacinthe, (Charges renversées acceptées). Je paierais comptant. (514) 792-3651.

À VENDRE 60 animaux Hereford, Charolais, prêts pour l'engraissement, 800 lb environ, 45 bovillons, 15 taures. (819) 826-2540.

ANIMAUX DEMANDÉS

MOUTONS, désire acheter agnelles Leicester pur sang enregistrées. Tél: (418) 428-3811 Cantons de l'Est.

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

Je paie jusqu'à \$50.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295.

ÉLEVEURS DE MOUTONS

Vendez vos agneaux au meilleur prix. Renseignements: BERGERIE DES ILL TILLEULS (Centre de production et de commercialisation de moutons). Située à 10 milles du pont Mercier. Tél: (514) 454-6855.

AVIS aux cultivateurs pour vente à l'exportation. Besoin immédiat pour taures ouvertes 400 à 800 lb et aussi acheteurs taures saillies de 3 à 8 mois quantité limitée pour de meilleurs prix. Adressez-vous CLEMENT CHOINIERE, St-Alphonse de Granby. (514) 375-4022 à frais vides.

ARTISANAT

Laine à tricoter: Orlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis. Poly-On. Fil à tisser mercerie et Coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisères de Chenilles et jerseys assortis couleurs. Échantillon de laine & fils, gratuits sur demande. Bas culotte one size \$8.75 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Thériault Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8.

À VENDRE - DIVERS

MOTONEIGE démonstrateur Liquifire John Deere 80, démonstrateur Sportfire John Deere 80, Kawasaki 1978 et pièces usagées de motoneige de différentes marques. S'adresser à (418) 268-3852.

À VENDRE, 144 cages à lapins neuves avec système d'eau automatique et tapis, 620, Bord de l'eau, St-Timothée. Tél: 373-1557.

3 serres 18' x 75' toutes équipées, arches pour former serre 75' x 75'. La veuse à légumes 12' sans fin, prête à fonctionner, (avec transmission). (514) 648-6327.

À VENDRE évaporateur 4" 16 avec dôme aussi chaudières 2 et 3 gallons avec chaudières et couvercles. Prix \$80. (514) 532-3926.

ACHETÉRAIS moissonneuse-batteuse Allis Chalmers modèle 100 pour pièces. À vendre 400 balles de foin mil, première coupe à \$1.00 et une Ste-Catherine, très propre. Tél: (514) 439-3785.

2 évaporateurs Dominion Grimm, 3 1/2 x 12, Jutras 3 x 10 très bonne condition. 4000 chaudières aluminium 2 gallons, 1000 chaudières 1 1/2 gallon, 500 chaudières Loir, couvercles, bassins, poêle à sirop 2 x 4. Waterloo (514) 792-6322.

GRAND SPÉCIAL

RIPPE en vrac à vendre, achetez: 10 voyages et obtenez-en un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870.

À VENDRE, 2 roues complètes de tracteur McCormick no des pneus 16.9/14.34. Peu roulés, 100 heures. Tél: (819) 336-2721.

LAME pour camion 4X4 presque neuve avec accessoires: lumières, clignotants etc. Tél: (514) 796-3386.

GRIFFES D'ASPERGES

À vendre. Réservez tôt à: PÉPINIERE G. ALLARD ET FILS. (819) 374-8233, 376-4080.

RIPPE de bois de pin pressé, balle de 60 lb. Livraison. Tél: (514) 479-8702.

2 évaporateurs Waterloo 5 x 10 avec panne Roger à rayons, acier inoxydable, entièrement à l'huile aussi 2 x 6 avec panne Roger 1 an d'usage. Vraie aubaine. Inf. jour (819) 344-2288, soir (819) 344-2227.

BOITES de couche à concombres à vendre. Tél: (514) 669-4337.

MOUTONS À VENDRE

J'ai à vendre de très belles brebis et agnelles croisées à très bas prix et aussi deux remorques, doubles essieux de 24 et 8 pieds pour animaux ou tout autre usage. Tél: (418) 435-6156.

TRAPPEURS ATTENTION

Pour \$20.00, j'envoie le secret pour capturer renards et coyotes au piège, au collet, aussi comment faire la drogue. Tél: (819) 353-2371. EDMOND MORNEAU (rentier). St-Samuel de Horton, Cte Nicolet, P.Q.

ENTREPRISES G.P.M. RIPPE INC.

Rippe en vrac soufflée, quantité 1600 pi cu ou 2600 pi cu (819) 566-6483 (819) 565-7639.

BOIS MATERIAUX

Vieux bois de grange. 20 8"x8" de 8' à 30 pi; 35 3"x5" x 20'; 20 4"x7" x 20'; 10 4"x5" x 12'. Tél: (514) 658-2404.

ORME 14,300 P.M.P. 2" épaisseur, 8', 10', 12' longueur. Également 300 cordes de bois de chauffage de qualité. Après 20 hrs. (819) 877-2690.

TUYAUX d'acier ondulé pour pont et drainage à partir de 6 po de diamètre à 72 po diamètre. S'adresser JOHN FRASER, 1444, St-Edouard, St-Jude. Tél: (514) 792-3898.

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule. 1820 rue Rimfret, Cte Maskinongé. (819) 228-2569.

BOIS DE CHAUFFAGE

\$28.00 la corde de 4 pieds. Groupement Forestier et Agricole de Bellechasse Inc. Tél: (418) 257-2665 (418) 257-2181 (418) 595-2383.

TUYAUX de ciment et fosses septiques. Tuyaux de ciment second de 6" à 96" de diamètre. Aussi, fosses septiques de béton B.N.Q. (650 à 1250 gallons). S'adresser LUC LAGUE INC., 825 boul. St-Luc, St-Luc, Cte St-Jean. Tél: (514) 348-2773.

CAMIONS À VENDRE

CAMION 10 roues Ford 1972 moteur 391, pour transporter de la moulée en vrac, ainsi que fendeuse à bois. Tél: (514) 794-2000—794-2438.

À VENDRE pick-up Dodge, 76, 4x4, super cab, câble avec grosse charrie articulée, \$3,800. Tél: (819) 839-3615.

CHEVROLET 1976, avec boîte 16" pour animaux, bas millage. Pour plus d'informations. (514) 774-2000 ou 467-1341.

CORRESPONDANCE

HOMME 28 ans, administrateur, agriculteur, honnête, sincère, demeurant seul sur ferme, recherche femme dans la vingtaine, aimant la campagne, but sérieux, photo récente appréciée, réponse assurée, écrire C.P. 1048 G0A 4G0. St-Raymond.

REGION Sherbrooke, agriculteur, sérieux, industrie laitière, 21 ans, 6', 190 lb, yeux bleus, cheveux bruns,

TRACTEURS 1 MF 1105; 1 MF 1135; 1 MF 1155; 4 MF 265; 1 MF 275; 1 JD 40; 1 MF 165.
FOURRAGÈRES 1 JD 388, 2 rangs pick-up; 1 Giehl 400 nez 1 rang, 2 rangs, pick-up; 1 Papez 1 rang, pick-up; 3 NH 707; 2 NH 717; 1 JD 34.
BATTEUSES 1 Uni système 708 4 rangs; 1 NH 985 4 rangs; 1 Oliver 545 table 13'; 4 MF 300; 1 Gleaner E3 3 rangs.
PRESSES 1 NH 273; 1 NH 270; 2 MF 12; 1 NH 268.
CULTIVATEURS 2 Klonskide 205; 1 BerVac 20; 2 Allied 30 dents; 1 McKee 28; 1 Georges White 28 dents; 2 BerVac 17; 1 Glenco 13.
BOITES 3 Kasten; 1 Dion; 1 Inter; 1 Groove.
E. COLPRON & FILS (St-Martin) Inc. (514) 427-2339 et 866-0632.

TRACTEUR M.F. 175, 2,300 heures, 1972, multi-power, servo-direction, pneus à ris 15.5 X 38. En parfaite condition. \$7,000. Tél: (819) 394-2542.

À VENDRE tracteur International 2806 4 x 4, 125 HP avec souffleur à neige Blanchette. Tél: (514) 665-2221.

TRACTEUR Inter no 784 année 1979, 500 heures, comprenant une cabine et un chargeur no 2250, 3 sorties d'huile double, pneus 1000-16 avant et 16 x 38 arrière vente avec ou sans chargeur. Presse à foin Inter no 435 avec lance-balles année 1980. Charrue 4 versoirs déclencheur année 1979. Gratie arrière presque neuve. "Set" de chaîne à anneaux neuf. Wagon 4 roues. Installation de porcherie au complet. Appeler à (418) 862-3701.

REMORQUE avec boîte à bascule, actionnée par 2 cylindres, 4 roues tandem, 10 pils, grandeur 6 pi x 10 pi ou sur commande toutes grandeurs. A. RACETTE, St-Augustin, Cte Portneuf (418) 878-2050.

TRACTEUR White 205, année 1977, 4 roues motrices avec pelle industrielle. S'adresser à MAURICE TREMBLAY, R.R. 1 Dixville JOY IPO (819) 849-6930.

TRACTEUR MF 275, 1978, avec cabine 2 sorties d'huile double action, pneus sur 14.9 x 38, roues ajustables, 870 heures d'ouvrage, 1 herse, 32 disques semi-portée Bush Hog 20 po de disque, comme neuve. (514) 474-3269.

À VENDRE, tracteur Hefty-G, 5 unités de semoir Stenhay. Souffleur à neige 80". Tél: (514) 792-3199.

CHARRUE Overum, 3 raies hydrauliques de 12-14-16-18 pouces, avec déclencheur automatique, en très bonne condition. (514) 473-9479.

MOISSONNEUSES BATTEUSES

UNE MF 760 diesel, 1 John Deere 7700 diesel; 1 Gleaner L diesel, 1 White 8600 diesel etc. Herse à rouleaux semi-portées White 40 rouleaux Inter 56, rouleaux Inter 44 rouleaux etc. 6 Vibro-culteurs, 1 boîte automatique Dion 14 pi. Aussi quelques tracteurs usagés de 60 HP à 150 HP. Succ. Lac St-Jean. LOUIS MAURICE TREMBLAY, St-Nazaire. Tél: (418) 668-2264. Inf. s'adresser LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 253, St-Angélique Nord, Joliette (514) 756-8793.

SOUFFLEUR à neige Mailhot, chute hydraulique charge des camions, s'adapte devant ou derrière tracteur avec transmission. Tél: (514) 478-2006.

À VENDRE 2 séchoirs à maïs grains 1 Tox-O-Wix, modèle 570, 500 minots, 1 Mordige 400 minots avec trémie de chargement, en très bonne condition. Appeler (514) 454-2803.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE MF 300 diesel, table Quick Attach, passé au feu. (514) 652-9280.

TRAYEUSE De Laval magnétique, 2 unités, moteur et compresseur, réservoir en vrac De Laval, 300 gallons, réservoir à l'eau chaude, 30 gallons, au gaz, éventail électrique 16 pouces. 1500 balles de foin de l'année. Monte-balles Forano électrique 28 pi. Épandeur à fumier, 4 roues sans power; pick-up; charrue 2 raies tralante; faucheuse Massey Harris; faux 7 pi, 2 roues; un grubber sur roues; piquets de cède, bois de grange, fumier de 1 an et 2 ans, pompe à plancher. Clipper Stewart (514) 471-9394.

TIMBERJACK modèle 404. Montmagny (418) 248-0464.

À VENDRE tracteur Massey Ferguson 165. Tél: (418) 428-3584.

CHARRUE Case, 6 raies, semi-portée 16x18 po; Oliver semi-portée, 4 raies, 14x16 po; Aldreen semi-portée, 5 raies 14 po. Autres charrues, 3 raies, hydrauliques de différentes marques. Ces charrues sont déclencheuses. Tracteur White 1370, 4x4 avec pelle. Pépène MF avec cabine et chargeur. Toutes ces machines sont en bonne condition. Tél: après 6 heures à (514) 799-5118.

CHARRUE International 510, 5 raies, semi-portée; charrue International 4 raies, hydraulique. (514) 469-2026.

TRACTEUR John Deere 710, 2500 heures, 4 cylindres, 48 forces, servo-direction, parfaite condition. (819) 362-6408.

TRANSMISSION d'écureur hydraulique Vincent, capacité 350 pi chaîne avec unité complète, moteur 3 forces et pompe hydraulique presque neuve. Accepterai prix raisonnable. S'adresser RAYMOND OSTIGUY, 1334, Du Cordon, Richelieu, Cte Chambly. Tél: (514) 658-0380.

NEZ à blé d'Inde N.H. 924 N, 4 rangs; moissonneuse-batteuse N.H. TR 70, table à grains, nez à blé d'Inde 6 rangs, 2 ans d'usage. Presse à foin N.H. 283, à broche. (514) 546-3207.

DÉBOULEUR de silo Patz avec moteur 5 forces pour 18' ou 20', 2 ans d'usage. (514) 473-9479.

Faucheuse-conditionneuse 1495 (Haybine) New Holland automobile 1978, 12 pi à vendre. R. & R. PROULX, 3700 Les 60, Nicolet (819) 293-5272.

TRÈS BONNE OCCASION

À vendre, 1 moulinage, mélangeuse INTERNATIONAL 1150, avec vis d'alimentation et grande vis de déchargement. 1 vis à grains BRANDT 845 (8"X45"), 1 voiture et boîte à grains 8 tonnes. Toutes ces machines sont usagées, en très bonne condition et en parfait état de fonctionnement. Prix extrêmement avantageux. Pour informations: (819) 398-6816 ou (819) 398-7581 le soir.

Pièces de remplacement de machine à traire pour toutes marques: Manchons traveurs, tubes courts, boyaux à lait, boyaux à vide, pièces de pulsatrices, accessoires et équipement laiterie de ferme, filtres et couloirs à lait, pièces de relâcheurs Bender, numéros identificateurs d'animaux, traitement d'eau, électrocuteurs d'insectes, brosses de lavage, éponges et serviettes pour pis et trayons, etc. Prix avantageux, service rapide, escompte aux marchands. CENTRE CHORE-BOY (depuis 1946) 228, Boul. St-Joseph ST-JEAN, Que. J3B 1W7.

À VENDRE: Belarus 820 Série 2 — Four Wheel Drive — Cab et intérieur de Luxe 1979 — 380 hres Garantie; Belarus 800 Cab de compagnie 1979 — 385 hres — garantie; Belarus 400 avec chargeur Hardy, double action, 1060 hres; David Brown avec chargeur D.B., Belarus 520 four wheel drive, 1800 hres, garantie; tracteur à chenilles John Deere 350 avec cab, 1100 hres, lame full hydraulique, mécanique A-1; charrue Case 5 raies 16" à maïs, déclencheurs charrue Sésame 3 raies, hydraulique, déclencheur; charrue Skjold 3 raies, hydraulique; charrue Hydreen 3 raies, 12", hydraulique; charrue Skjold 3 raies, hydraulique; charrue Ford 4 raies, semi-portée; vibro, Kongsild, 10", avec peigne, hydraulique; vibro, Kongsild, 16", hydraulique; vibro, Rau Kombi 4.20 mètres, hydraulique; herse à disques Schaefer, semi-portée, 36 disques 22", heavy duty; herse à disques Schaefer, semi-portée, 42 disques 22", côté repliable, heavy duty; herse à disques Offset Schaefer 14", semi-portée, disques 24", heavy duty. LES EQUIPEMENTS H. PALARDY INC. (514) 797-3325-26.

TRACTEUR Inter Hydro 666 avec cabine, 1700 heures. Appeler après 6:00 (514) 258-4314.

PARTICULIER à vendre wagon automatique Vale, presque neuf. Tél: (418) 328-3248 ou (514) 581-5452.

À VENDRE casseuse maïs, 2 rangs, 83 Oliver, 12 rouleaux, en bonne condition. Prix \$3500. Tél: (819) 358-2803.

RÉSERVOIR à lait 400 gal. de marque Zéro, acier inoxydable, très propre. Tél: St-Malo, Cte Compton. (819) 658-3368.

À VENDRE, réservoir à purin 2000 gallons, une montée de nettoyeur d'étable 60 pieds, Vincent, 2 ans. (514) 788-2355.

ÉPANDÉUR à fumier liquide Idéal, 2000 gallons, 1976, tandem. Tél: (514) 478-1785.

TRACTEUR White 2-60, 1979, 4 roues motrices, 200 heures de service, équipé d'un chargeur industriel Lessard, pompe 26 gallons minute. Cabine Laurin, visibilité et confort accru avec air pressurisé et chauffage. (514) 537-3984.

À VENDRE, chenille 613, 1978, moteur 16 forces 4 temps, 3 vitesses avec pelle hydraulique, tracteur Belarus no 400, 1979 seulement 155 heures de travail. Pipeline De Laval installation 50 vaches, 500 balles de foin. S'adresser à: (819) 365-4419.

TRACTEUR 165 Massey diesel avec pelle 1800 heures seulement, souffleur à neige 6 pieds et 6/8, en très bon ordre et à très bon prix. J.B. GIRARD, 520, Chemin Des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu, Cte St-Hyacinthe. (514) 787-2013.

BATTEUSE à grains White 7300 pneus 23.5 X 26, table de coupe 13 pieds, nez à maïs 4 rangs, hache-paille (chopper), moteur Perkins 354 diesel, 6 cylindres, en parfaite condition. (514) 796-3175.

À VENDRE, chenilles de tracteur (laits) en parfaite condition. Prix: \$800. Plessisville, Cte Arthabaska. Tél: (819) 362-6424.

LES EQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC. 201 Boul. Laurier STE-ROSALIE, P. Qué. Tél: (514) 773-0881

Moulinage et rouleuse électrique de marque Farmatic; Élévateur à godets Farmatic; Silo à grains Westco; Silo à maïs Westco; Silo-séchoir Westco; Séchoir continu; Soigneurs automatiques; Chânes de nettoyeurs; Vis à grains; Abrevoirs et mangeoires; Équipements Lajoie; Système de ventilation; Tuyaux de pontage; Équipements de serre, etc.

FOURRAGÈRES FINANCEMENT GRATUIT

2 New Holland Super 717: une 718; une 770; une 782; (reprise de finance); têtes à maïs 1 rang, 2 rangs, pick-up à foin, barre de faux, 1 fourragère Dion modèle 50, 1 rang, 1 souffleur Dion. Ces machines sont prêtes à livrer et en excellent état. MACHINE-RIE SIMARD INC., P.Q. longeant la Transcanadienne. (819) 472-2507, 472-3224.

TRACTEURS

FORD modèle 9700, 1978, excellente condition avec cabine Ford, air climatisé, pneus à ris 20.8 X 38 et roues doubles, pneus ordinaires avec seulement 1250 heures d'ouvrage. Cause de vente. Achat d'un tracteur, 4 roues motrices. Tél: (514) 772-2811 après 5 heures. JEAN-RENE BEAUREGARD, St-Damase, 433, rg Presqu'île, Cte St-Hyacinthe.

PELLE à tracteur John Deere no 37, 2 monte-balles. (514) 427-2051.

MAISONS

MAISON de campagne, grand terrain, remise et étable, située au 7ème rang St-Théodore d'Acton. Tél: (514) 546-7467.

MAISON de campagne à vendre à Ste-Hélène de Chester (près de Victoriaville) avec un grand terrain. Pour info: (819) 382-2897.

MAISON pour être démenagée. Tél: (418) 428-3584.

PRES de sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est, St-Alphonse de Granby, maison 2 logements, finie stucco, terrain 98 x 228, logement du bas 6 appartements. Possibilité 2 au sous-sol, 2 salles de bain, solarium, garage libre pour acheteur, logement du haut, 4 appartements. Loué \$160/mois. Prix \$45,000. Conditions à discuter. Tél: (514) 375-5508.

DÉSIRE acheter ou louer maison, 4 app. avec terrain. Entre Montréal et Trois-Rivières. ARTHUR BEAULIEU, 458 Willobrod, Verdun, P.Q. H4G 2T6. (514) 767-3884.

COUPLE désirant la tranquillité, cherche maison seule à louer, soit sur la ferme (serait disponible pour divers travaux) ou à l'extérieur. (514) 625-9483, 627-5641.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME demandé, avec expérience sur ferme laitière, maison fournie. Tél: (514) 291-5530. St-Jean.

ST-LAZAR

HUDSON: couple marié demandé pour entretien écurie privée, chevaux d'équitation, expérience préférable mais pas nécessaire. Entretien général de la ferme. Logement foin. Salaire à discuter. Écrire à La Terre de chez nous, 515 Avenue Viger, Montréal H2L 2P2. Case 382.

OCCASION D'AFFAIRES

Devenez distributeur exclusif dans votre région. Que vous soyez agriculteur ou du milieu agricole, vous êtes qualifié. Nous vous offrons:

- Une ligne exclusive d'accessoires de clôtures électriques, reconnue dans le monde entier.
 - Une ligne complémentaire d'équipement d'abreuvement, de nourrissons et d'accessoires de bétail.
 - Support publicitaire assuré.
 - Commission élevée.
 - Matériel de vente fourni.
- Aucun investissement requis. Écrivez à: C.P. 502, Station Lasalle, Lasalle, P. Qué. H8R 3X4.

HOMME marié pour travail dans une porcherie et grande culture. Logement fourni, salaire à discuter. Tél: Ste-Séraphine. (819) 336-5496.

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais \$70 et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés).

ACHÈTERAIS TRACTEURS de toutes sortes, pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roston Pond, Cte Shefford. Tél: (514) 372-9527.

RECHERCHE laveuse à légumes, capacité de 15 à 20 sacs de 50 lb. Inf: (418) 534-3762.

ÉVAPORATEUR 2 x 8 en bon état. Tél: (819) 567-3757, après 8 hres 30 P.M.

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél: (514) 439-2601.

FERME NADON: poulettes noires Arco; poulettes rouges Warren, 20 semaines prêtes à pondre. Bon choix de chèvres et chevrettes. YVON NADON, 463 Grande Ligne, St-Alexis, Cte Montcalm. J0K 1T0 (514) 839-6528.

POULETTES Dekalb Warren rouge, prêtes à pondre. S'adresser à MARCEL LORTIE, 645, Riv. Nord, St-Eustache. (514) 473-3918.

SERVICES

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. E. POISSANT, 182, Route 221, Napierville. (514) 245-7108.

ÉPANDAGE DE PURIN

Les Entreprises Remic Inc., 185, 44 Rang Centre, St-Denis-sur-Richelieu, Cte Verchères, P.Q. (514) 787-2920.

LAVAL RÉFRIGÉRATION INC., 275 Boul. Hamel, Québec. Tél: (418) 687-2337. Spécialité équipement réfrigéré, chambres, entrepôts, installation système réfrigération. Ouvrage garanti.

SERVICE de blanchissage. Nous faisons ménage de bâtiments de ferme au complet, balayons à l'air, désinfectons, blanchissons, lavage à pression, peinture intérieure et extérieure. Propriétaire J. LANDRY (514) 469-4536.

OMER LAPOINTE SPÉCIALITÉ

DÉSINFESTATIONS: blanchissage au VOCO, 73 Route 348, RAWDON QUE. J0K 1S0 Tél: (514) 834-3235. LUCEVILLE, AMÉDÉ GAGNON (418) 739-3493-4418.

SILOS

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.

- Finitions intérieures uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR

C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILOS

12' à 30' diam. int.,
Citernes de 30' à 100'.

"Silo Beaudry

Pas de soucy

C'est pour la v'y"

625, Boul. de l'Industrie, Transcanadienne, Beloeil, Qué. J3G 4S5.

VENDEUR PATZ
Tél: (514) 464-5011,
Soir: (514) 584-3116.

Garage Paul Lemelin Inc., Ste-Clair, Dorchester. Tél: (418) 883-3312.

SPECIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin de 8' — 12' — 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'. Plates-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré. Silos coulés de 16' — 18' — 20' de diamètre.

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE

C.P. no 1241
Acton Vale, Qué.
Tél: (514) 546-2798
(514) 546-2797
Frais virés acceptés

SILOS

ACIER GALVANISÉ
Silver Shield

- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Silo à grains
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain
- Silo admissible à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC.

63B rue St-Laurent
Maskinongie, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

FOSSÉS À PURIN

Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut; Béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint
FOSSE A.B. INC.,
4345, Ave. Richard
St-Grégoire, Cte Nicolet
G0X 2T0
Tél: (819) 223-2341
à partir automne 80:
(819) 223-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER

SILODOR

Le silo hermétique avec videur par le fond.

Demandez M. Simon Guertin agronome

SILOS

BEAUDRY INC.,
Beloeil Qué.
Tél: (514) 464-5011

SILO

— SILO en douve Purano
— Videur Patz
— Fosse à fumier
(514) 469-3002
(514) 658-4678 soir

SILOS

Silos coulés et fosses, videurs Patz neufs et reconditionnés, pièces et réparations, équipement Wic.
MEUNIER JETTÉ
(514) 469-3002

TERRES À VENDRE

L'ASSOMPTION terre à culture de 62 arpents. On demande \$29,500. GAËTAN ROY. (514) 523-6447 IMM. GRAND-AIR COURTIER.

ST-REMI, 65 arpents avec bons bâtiments, avec ou sans roulat. GAËTAN ROY. (514) 523-6447 IMM. GRAND-AIR COURTIER.

ST-MICHEL, NAPIERVILLE, ferme 110 arpents, culture maraichère ou élevage, 2 arpents boisés, maison rénovée, grange-étable, plusieurs bâtisses en bon ordre, avec ou sans roulat (514) 454-2812.

FERME LAITIÈRE, Cantons de l'Est, 35 milles de Sherbrooke, 400 acres dont 200 en culture, quota de 235,000 livres; porcherie, 500 porcs à l'engraissement par contrat, possibilité d'augmenter le quota avec troupeau existant. Bâtiments en excellente condition. ANDRÉ MESSARA, agent (819) 563-0643, ANDRÉ LECLERC, agent (819) 563-4422. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ESTRIE, COURTIER. (819) 566-1144.

FERME laitière, 136 arpents, quota de lait industriel, roulat animaux, maison. À un mille de la ville de Louiseville. Tél: (819) 228-4971.

FERME À VENDRE

Avec ou sans quota, machinerie et bâtiments, 100 arpents et plus. Régions de St-Benoit, St-Hermas, Lachute, Mirabel.
LES IMMEUBLES T.M.S.
(514) 472-5140

QUÉBEC ET EST ONTARIO
Grand choix de fermes. JEAN DELHAES, Courtier. Tél: (514) 341-4522. CIE FINANCIÈRE JANUARIO INC.

SITUÉE à St-François de Montmagny, 80 arpents de superficie avec bâtisses, maison rénovée, intérieur, extérieur, grange avec installation, hangar. Pour informations ALAIN DEBLOIS, encanteur, Ste-Clair, Dorchester. Téléphone: (819) 883-3653 ou 885-4027.

FERME à vendre, 80 arpents, région Joliette, beau site. (514) 889-2471.

FERME 770 ARPENTS, culture de maïs, plan séchage, bien bâtie, G. DESCHENEAUX (514) 861-0856 (514) 753-9463. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-DIDACE, cottage 9½ pièces sur lac Thomas, terrain 18 arpents de boisé, 49,500\$. C. NANTAIS (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

FERME 91 ARPENTS, maison, machinerie, bâtiments, troupeau Ayrshire pur sang 52 têtes, maternité. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

CHERTSEY, terre boisée sur lac "Beaulac", faisant 64 acres, prix 25,000\$. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

JOLIETTE, ferme 155 arpents, érablière 1,700 entailles, maternité 90 truies, site exceptionnel! G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-FÉLIX, ferme 80 arpents, bâtiments, maison 8 pièces, demi-boisée, prix 55,000\$, taxe 1355. G. DESCHENEAUX (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ST-JEAN MATHA, terre demi-boisée 1½ x 10 arpents, site enchanteur, prix 12,500\$. C. NANTAIS (514) 861-0856. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

ANGE-GARDIEN: Terre de 240 arpents, 98 boisés, avec plusieurs bâtiments, grange de 35 X 84, possibilité d'élevage de bêtes à cornes. MRS JEANNINE COUTURE (514) 293-3887. LE PERMANENT COURTIER.

STE-BRIGIDE: 30 arpents dont 3 boisés, avec maison pièces sur pièces, remise de 40 X 50 à 2 étages, machinerie incluses. MRS JEANNINE COUTURE (514) 293-3887. LE PERMANENT COURTIER.

OUEST BROME: Fermette avec bungalow de bonne qualité, écurie, chenil de 42 cages, bureau, 1 arpent boisé. MRS JEANNINE COUTURE (514) 293-3887. LE PERMANENT COURTIER.

FERME, 157 arpents cultivables, en plus, 50 arpents boisés, érablière avec équipement, granges, bon bâtiment, machinerie, bonne maison, 10 pièces. Brique et pierre. Si trop grand, 93 arpents de terre peuvent être vendus séparément. (514) 885-3597.

ST-DOMINIQUE: terre à grande culture, 88 arpents en bonne condition, culture de maïs cette année. LIONEL HEBERT (514) 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-JEAN BAPTISTE — Bungalow 8 pièces, chauffage électrique, 5 chambres, foyer, garage attaché, 3 serres de 30x100 avec chauffage machinerie, 26 arpents, Faut voir. LIONEL HEBERT (514) 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-DAVID: porcherie pour engraissement 2800 porcs, plus maternité, 325 truies. Maison de ferme plus maison mobile. 72 arpents dont 50 en culture. Appeler LIONEL HEBERT (514) 467-1120. MONTREAL TRUST COURTIER.

ROXTON FALLS: 1/2 acre boisée avec rivière et source naturelle. A QUI LA CHANCE! CHANTAL ROBIN (514) 656-9000 et 467-3309. MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE: Terre 37 1/2 arpents pour culture maraichère, bien égyptée, serre en fibre de verre 25 x 110 pieds, chauffée, maison mobile meublée, 4 pces. ALBERT HOULE (514) 656-9000 et 658-7272. MONTREAL TRUST COURTIER.

CARIGNAN: 73 arpents, sectionnés par l'autoroute de l'est. Prix \$35,000 bonne condition. ALBERT HOULE (514) 656-9000 et 658-7272. MONTREAL TRUST COURTIER.

VOUS SONGEZ À VENDRE VOTRE FERME

QUELLE QUE soit son importance ou l'endroit. CONSULTEZ-NOUS.

Nous sommes bien placés sur le marché européen et canadien pour réaliser la vente de votre ferme avec efficacité et discrétion.

TELEPHONEZ-NOUS OU ECRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.

Nous irons vous rencontrer pour jaser.

ROGER DURIEZ, COURTIER.

C.P. 998, Succ. Snowdon, Montréal H3X 3Y1. Tél.: (514) 489-3212.

POUR LA VENTE DE VOTRE FERME

Notre expérience est votre garantie. Communiquiez immédiatement avec:

LES IMMEUBLES AGRION INC.

421 Nohet suite 200 Longueuil, Qué. Tél.: (514) 677-4745.

CTE PORTNEUF

Très belle ferme laitière près de rivière, quota industriel et nature 328,771, érablière, belle terre à bois 125 arpents, machinerie complète, bâtiments, maison, excellente condition. Vente directe. Cause: maladie. Tél.: (418) 339-2459.

TERRES DEMANDÉES

ACHETEUR européen sérieux cherche terre pour culture maïs-grains. Minimum 400 arpents. SERVICE GIRARD COURTIER. (514) 759-8585.

AVONS BESOIN DE FERMES de tous genres dans la région de Drummondville et St-Hyacinthe. PROVINCIAL COURTIER. Tél.: 1-514-773-1416. Germain Chapdelaine, Courtier.

ACHETERAIS ferme laitière, très bien organisée, avec quota lait nature ou industriel. Ferme porcine, ou maternité ainsi que ferme avec quota de poulets à griller. Paiement comptant. Ecrire à la Terre de chez nous, 515 Viger, Montréal H2L 2P2. Case 344.

CHERCHE ferme laitière, quota 500,000 lb minimum pas d'ensilage, bon matériel, bons bâtiments, beau site. Région Cantons de l'Est. Tél.: (819) 336-5490.

RECHERCHE ferme laitière bien équipée avec quota 14,000 à 18,000 lb m.g., troupeau Holstein avec machinerie. Possédant bonne valeur d'achat. Tél.: (819) 848-2046.

PARTICULIER COMPTANT

Acheterais 40 à 200 arpents cultivables. Préciser dimensions, cultures, boisé, prix, droits acquis, lot, rang, ANDRE, C.P. 143, Station A, Montréal, P.Q. H3C 1C5.

AURAI plusieurs acheteurs de terres boisées avec bonne valeur de bois, 200 acres et plus, paiement comptant. Ecrire à IMMO-QUÉBEC, 903 Belanger, Montréal, H2S 1G9 (514) 276-7140.

JEUNE agriculteur intéressé à acheter une ferme environ 1000 acres ou plus. Environ 500 cultivables (418) 248-0464.

ECHANGERAIS maison située Ste-Julie, Verchères, pour une petite ferme dans les environs, avec maison et étable. (514) 649-1655.

ERABLIÈRE: serais acheteur d'une érablière d'une capacité de 3,000 à 6,000 entailles dans une périphérie de 60 milles autour de Montréal. Téléphonez après 5 hres à Montréal. (514) 773-2670.

TOUTES FERMES toutes régions

ACHAT OU VENTE

— nombreuse clientèle européenne, Labrecque Courtier

ROGER LOUIS BRUNET

(514) 933-7845

JEAN-LOUIS DENUX

(418) 627-3584

C.P. 1615, Montréal, PQ. H3G 2N5

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE FERME

NOTRE VISITE CHEZ VOUS

VOUS RENSEIGNER

Sur la valeur marchande de votre propriété. Sur nos services. Sur les possibilités de vente.

Pierre VIOLET, Rep. (514) 453-2876

LES INVESTISSEMENTS CEGO LTÉE, Courtier

415 Boul. Roche, VAUDREUIL, P.Q. J7V 2M8

AGRICULTEURS

Désireux de vendre votre ferme, nous avons une bonne clientèle européenne. Aucune exclusivité à signer. Adressez-vous à:

IMMEUBLES CORION ENRG

189, F.X. Garneau, Beloeil, Tél.: (514) 464-0434 ou (514) 464-2340.

VENDRE VOTRE FERME

Nos clients sont à la recherche de fermes au Québec, contactez-nous afin de discuter de votre projet.

LES IMMEUBLES AGRI-INTER

Votre conseiller Claude St-Pierre

8750, Verreille, Montréal, Qué. H2N 1X9

(514) 681-4743 ou 381-2588

JE suis acheteur de fermes avec roulements et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS, Cte Mégantic, Tél.: (819) 365-4419

Encanteur Licencé - Laurierville.

TERRE à louer demandée de 500 à 600 arpents, dans région de Berthier, St-Hyacinthe, Deux-Montagnes. Appelez: (514) 258-2171.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulement en 1980, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.

1274, rue Sud, Cowansville, Qué. Tél.: (514) 263-0670 ou 263-1434.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cte Arthabaska P. Que.

Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulement sans frais. Aussi acheteur de terres et roulements. Tél.: (819) 353-2270.

Si vous désirez faire encan ou vendre votre troupeau ou roulement de ferme, je suis à votre disposition.

Encans Jules Côté Inc.

1274, rue Sud, Cowansville, Qué. Tél.: (514) 263-0670 ou 263-1434.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cte Arthabaska P. Que.

Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulement sans frais. Aussi acheteur de terres et roulements. Tél.: (819) 353-2270.

Si vous désirez faire encan ou vendre votre roulement de ferme je suis à votre disposition. JEAN-GUY CHAMPLAIN, ENCANTEUR, Roxton-Falls, Cte Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou (514) 548-2172.

ATTENTION! CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulement de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETTON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulement de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue licencié

635 rue Papineau, St-Hyacinthe.

Tél.: (514) 773-5660.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan, je suis aussi acheteur de terre et roulement. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

COLBERT & FRÈRES INC.

STE-GERTRUDE, CTE NICOLET GILBERT COLBERT

Encanteur licencié

Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulement sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

ATTENTION! ATTENTION! MESSIEURS!

CULTIVATEURS! Vous avez sans doute pensé faire encan en 1980, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulements, coupe de bois. S'adresser à:

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ

SAINT-CLAIRE (DORCHESTER)

Tél.: 883-3653

OU

RÉS: 885-4027

TRANSACTIONS DE TOUT GENRE.

CULTIVATEURS!

CHAQUE semaine, le lundi il y a un marché public par encan pour les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories, spéciales. PORCELETS: 11:00 A.M. CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m. BOUVILLONS: d'embouche: 8:00 p.m. VACHES laitières: 8:30 p.m. LES ventes commencent à 1:00 p.m. INFORMATIONS

LES ENCANS DE LA FERME INC. Bureau chef: St-Pie, Cte Bagot. Tél.: (514) 772-2451.

CULTIVATEURS LAITIERS

(Chaque lundi)

À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route trans-canadienne, il y a une vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitières. Toutes ces vaches sont claires de test pour Brucellose et garanties en bonne santé.

LES ENCANS DE LA FERME INC. (514) 772-2451

ENCAN

le samedi 1er novembre 1980, à 1 heure P.M.

Vente de dispersion complète des Charolais sans corne, de Groenvale, pour HAROLD & FAYE GROVE, R.R. 2, SUNDERLAND. LA VENTE est tenue à Wilson Sales, arena, 2 milles au Nord de Uxbridge, Ontario, COMPREDRA, 40 têtes dont: 15 vaches avec veaux; 5 génisses de 2 ans, 5 de 1 an, et 2 taureaux. EN VEDETTE: vache Alfa John 1801 avec fille de 5 mois issue de Victor. Aussi des filles de Sam-M4, Sam 54, Sam 1st, Bold Eagle. Aussi 1 an 54 formé pour habituer les bovins au licou. Bon travailleur.

La vente sera gérée et conduite par

LLOYD WILSON AUCTION,

Uxbridge, Ontario.

(416) 852-3524.

ENCAN

Dimanche, le 2 novembre à 12:30 heures

pour la succession de M. ZEPHIRIN GLASSON

au 965 rue St-Simon

village STE-MADELEINE CTE ST-HYACINTHE

SERA VENDU: 1 ménage de maison complet comprenant: mobilier de cuisine, frigidaire, nouveau modèle cuisinière, poêle électrique 4 ronds, humidificateur, petite table antique, 2 chaises berçantes, lazy-boy, mobilier de salon, cendriers, table de salon, stéréo, vaisselle, machine à coudre, fournaise à l'huile, balayeuse électrique, chaises antiques, divan, 2 radios, 2 grosses statues Sacré-Coeur et Vierge Marie, 4 bureaux antiques, 2 lits en fer, poêle à bois Lislet, et beaucoup d'autres articles de ménage trop long à énumérer. Balançoire extérieure, un autre mobilier de cuisine, aspirateur.

ATTENTION: sera vendu le moulin à scie complet de marque Forano comprenant: banc avec moteur électrique 60 forces, charriot de 16 pieds, allongé pour chariot, dégraisseur avec scie jumelle moteur 20 forces; scie à croûte, moteur 5 forces; convoyeur à croûte; moteur billots avec moteur 5 forces; planneur; corroyeur de 12 pouces, avec moteur 5 forces; 2 perforieuses mortoiseuses antiques; étiau de forge, petite armoire; chaînes de toutes sortes.

ATTENTION: sera vendue une pleuise de 18 pieds de longueur, comme neuve, meule avec moteur de 1 force; scie à rubans de marque General neuve; presse drill; quantité de moteur de toutes

sortes; réducteur de vitesse; banc de scie tout en fer avec moteur; tondeuse à gazon; quantité d'ouvertures; échelle aluminium; escabeau aluminium; lampe à l'huile; bureau antique en pin; chaises antiques; horloge.

ATTENTION: sera vendu un tracteur W6, gaz, International avec gros loader, gros pneus sur le devant, sera aussi vendu une chargeuse sur chenilles; tour à bois environ 6 pieds; établis; petit corroyeur 4 pouces; ainsi que d'autres choses trop long à énumérer.

CAUSE: mortalité.

CONDITIONS: argent comptant

Informations: 514-795-3218 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié

ST-BARNABÉ-SUD CTE ST-HYACINTHE

792-3595

ENCAN

Mardi, le 4 novembre 1980

à 1:00 p.m. pour

M. JEAN-CLAUDE PAQUETTE

929 Rang St-Michel

ST-JOACHIM DE COURVAL

CTE YAMASKA, QUE.

SERA VENDU: 1 bon jeune troupeau Holstein croisé, clair de test fédéral, comprenant: 24 têtes dont 23 bonnes vaches, 9 sont pur sang enregistrées avec papier. Le tout vêlant en décembre, janvier, février et mars. Pesant moyen 1500 livres. Toutes les saillies seront examinées par les vétérinaires. 1 taure de 1 1/2 an de choix non sailli. Tous ces animaux sont descendants d'insémination artificielle.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: 1 réservoir en vrac Zéro, 500 gallons, acier inoxydable avec lavage automatique comme neuf; pipeline complète de marque Surge, 2 po avec gros compresseur avec ligne à air 1 1/2 po 4 unités, installation pour 40 vaches, ainsi qu'une balance de contrôle; bassin de lavage 2 cuves; tondeuse à animaux; benne à moule; capacité de 6 tonnes, en aluminium avec vis et moteur de marque Côté; convoyeur sur grenier; marque Lajoie, avec chute, avec monte-balles pour dehors longueur de 40 pi approximatif avec moteur, le tout comme neuf; chariot à ensilage marque Wic 2 ans d'usage, capacité de 51 minots avec gros chargeur de batteries 24 volts; tous les bols à minéraux seront vendus; réservoir pour alimenter les vaches, capacité de 200 gallons avec flotte; mangeoire sur roues toute en acier, 20 pi de longueur pour alimenter les animaux sur le champ; épandeur à fumier John Deere commandé par PTO capacité de 200 minots no 54 comme neuf; grosse charrette White, 5 versoirs, semi-portée de 16 po soc déclinable automatique No 508 très peu usagée; presse Oliver à la corde, no 620 commandée par PTO bon état.

CAUSE: Abandon de l'industrie laitière

CONDITIONS: Argent comptant ou prêts bancaires acceptés

sur acheteurs qualifiés.

Informations: (819) 397-2974

ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié

ST-BARNABÉ-SUD CTE ST-HYACINTHE, QUE.

Tél.: (514) 792-3595

Cantine sur les lieux.

Si vous désirez faire encan, réservez votre date dès maintenant.

ENCAN

Jeudi, le 6 nov 1980

à 12:00 hres pour

M. HERVE BERNIER

au no 3561 rue Principale

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

CTE JOLIETTE

SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein croisé clair de test fédéral comprenant 46 têtes dont 26 bonnes vaches; 5 vaches vèlées; 4 vaches sous en février; 6 en mars; 4 en avril; toutes les saillies seront examinées par vétérinaires; 6 taures de 1 1/2 an saillies pour vèler mai et juin; 6 taures de 14 mois non saillies; 1 taure de 2 ans vêlant en déc; 6 génisses de différents âges; attention sera vendue un taureau d'extra choix de 13 mois très bon reproducteur provenant du centre d'insémination du H-144. Ce troupeau est sélectionné depuis 25 ans avec le centre d'insémination artificielle.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: réservoir en vrac De Laval 35 bidons; réservoir à l'eau chaude Cascade 40; chauffe-frite de laitier sur 220; 3 chaudières de traicure De Laval; compresseur De Laval avec tuyauterie; 2 fans avec thermostat; couloir en acier inoxydable; bassin de lavage 2 cuves en acier inoxydable; nettoyeur d'étable de marque Idéal avec petite montée 240 pi de chaîne appr; génératrice 15 000 watts Onan sur remorque; compresseur à air; 2 batteries électriques.

MACHINERIE: tracteur Int. W-9 gaz; tracteur B 414 gaz avec chargeur; 3 bacquets; tracteur Oliver diesel 1365, 4 roues motrices, sortie d'huile double action, servo-direction, prise de force indépendante pneus presque neufs modèle 1973; gros marteau compresseur électrique avec drill de 1 po de marque Kango; charrette Int. hydr. 3 versoirs 12 po pas ajustable; charrette tralante 3 versoirs; herse à roulettes tralante 40 disques; niveleuse hydr.; grubber sur roues d'acier 12 pi de large avec dents rigides; rouleau de fer 3 sections; semoir 13 disques sur roues d'acier combiné; herse à finir 18 pi larg; épandeur à fumier 150 minots Int. commandé par pto; voiture 4 roues; arroseuse Georges White 100 gal; réservoir en acier inoxydable sur hydr. modèle 1979; presse Int. à la corde no 46 avec moteur à gazoline; râteau de côté semi-porté Int. no 15; faucheuse Int. sur hydr. 7 pi C-28 comme neuve; 2 voitures 6 roues comme neuves avec montants à foin 24 pi long; voiture 4 roues avec montants à foin 18 pi long; moissonneuse-batteuse automotrice Int. no 91, 8 pi de faux très bon état; ensileur à blé d'Inde Int.; balance de 200 lb; séchoir à grains vis grains 5 po 18 pi; chaîne à tracteurs; banc de scie pour gros bois; remorque 2 roues; crible à grains; souffleur à neige 6 pi Int. modèle 1979; sleigh d'hiver complet; monte balles sur roues 24 pi avec moteur à gaz; lieuse

à blé d'Inde; lieuse à blé d'Inde 1 rang; charrie 1 versoir; voiture 4 roues; 2 paires de sleigh; monte-balles 20 pi avec moteur; silo en bois 12 X 24 rempli de maïs; chariot à fumier avec rail, 800 balles de paille; 7500 balles de bon foin; 500 balles de foin 2ème coupe; 600 poches d'avoine local; 200 poches d'orge ainsi que d'autres choses trop longues à énumérer et les articles du hanger inclus; étiau de forge; drill au mur; écorneur; courroie de 75 pi sans peinture, le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE: Abandon de la culture et de l'industrie laitière.

CONDITIONS: Argent comptant prêt bancaire accepté

Pour informations: (514) 753-4560 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié

ST-BARNABÉ-SUD CTE ST-HYACINTHE

Tél.: (514) 792-3595

Cantine sur les lieux.

Si vous désirez faire encan, réservez votre date dès maintenant.

ENCAN

Dimanche, le 9 novembre

à 12:00 hres

pour

SALLE DE RÉCEPTION et

CABANE À SUCRE LAJOIE

4ème rang

d'ACTON VALE, CTE JOHNSON

SERA VENDU: tout un équipement de salle de réception pouvant servir 200 couverts comprenant: rôtissoire, cafetière, chaudron, vaisselle, 2 poêles électriques 4 ronds; 2 frigidaire; congélateur 25 pi cube; poêle à bois blanc, piano; orthophonique; toutes les tables de la salle et toutes les chaises en métal; chaises de bois antiques; vaisselle antique; bureau antique; banc de toutes sortes; polisseuse; quantité de fanneaux de décoration électrique et à l'huile; clôture de parterre; balançoire de parterre; une partie d'accessoires de cuisine; système à air chaud pour maison complète avec fournaise capacité 38 000 BTU; bois de sciage de 2 po; bois mou et bois franc long de 8 à 14 pi; sera aussi vendu un peu de ménage de maison; chambre froide sera aussi vendue complète 800 pi cube avec unités et bâtisses, le tout sera vendu sans réserve; réservoir à gaz capacité 200 gal.

CAUSE: Manque de main-d'œuvre

CONDITIONS: Argent comptant

Pour information (514) 546-2568

ou

ENCAN pour
M. ANDRÉ COUTURE,
2146 Curé Godbout,
tout près Farnham,
Cité Missisquoi,
Jeudi, 6 novembre 1980 à 1h30 P.M.
SERA VENDU: 38 belles jeunes truies
d'élevage dont 9 avec petits et plusieurs
dues sous peu, et quantité ressaillies. 2
mâles bons reproducteurs, 60 jeunes
porcelets, 4 jeunes truies saillies, 9 cages
de maternité.
CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
INFORMATIONS:

ENCAN
JULES CÔTÉ INC.
1274 rue Sud,
COWANSVILLE
(514) 263-0670 (514) 263-1434

ENCAN pour
M. GILLES GEOFFRION,
Rang Cook,
Standbridge East,
Cité Missisquoi,
Samedi le 8 novembre 1980
à 1h00 P.M.
SERA VENDU: 1 tracteur Inter, 886
diesel, servo-direction, 800 heures
d'ouvrage, barrage de roues, 4 sorties
hydrauliques, pneus à ris, cabine à neige
et chaufferette, chaînes, 1 tracteur
Inter B250, diesel, 1 tracteur Farmhall
Super A, avec poulie; charrue MF no 345,
4 raies, déclenchables, att. 3 points;
herse à roulettes MF 20 x 40 avec cylin-

dre; semoir à blé Inter, 6 rangs combiné
pour engrais; épandeur à phosphate, att.
3 points; semoir à blé d'Inde 2 rangs
Tr; épandeur à fumier "Hank, Bill
Rond sur PTO; moulin à faucher 7 pi, att.
3 points New Holland, vis à grains 10
pieds; herse à finir 16 pi; moissonneuse-
batteuse Oliver no 25, 10 pi avec table à
grains 10 pi; voiture tandem avec "rack"
à foin; charrue à rigole att. 3 points; pul-
vérisateur Hardy sur att. 3 points; nive-
leuse att. 3 points; herse à ressorts,
quantité de phosphate, soudeuse élec-
trique Lincoln 225 amp., quantité de
tuyaux de 1/2 à 2 pouces; 2 chauffe-
rettes électriques.

AUSSI À VENDRE:
ferme 175 acres app. avec bâtisse.
CONDITIONS: comptant ou
prêt de banque
POUR INFORMATIONS:

ENCAN JULES CÔTÉ
1274 rue Sud
Cowansville
Tél.: (514) 263-0670
(514) 263-1434

VENTE À L'ENCAN

pour
M. AURÉLIEN NOËL
de MAGOG, QUE.
Aura lieu à l'encan
SAWYERVILLE
LAFAILLE & FILS LTÉE
située à EATON CORNER
chemin COOKSHIRE
Samedi, le 8 novembre 1980
à 13:30

SERA VENDU: Un troupeau de choix
d'Hereford écorné, incluant un tau-
reau pur sang eng., avec papiers, 35
vaches très bonnes, très bien mar-
quées.
Veuillez prendre note que ceci est un
très bon troupeau de grande race, qui
sera vendu sans réserve. Le troupeau est
clair au test fédéral, les vaches sont
garanties en veaux par le vétérinaire.

Informations:
LAFAILLE & FILS LTÉE
COATCOOK 849-3606

ARTHUR BENNETT

Encanteur bilingue
SAWYERVILLE 889-2272

ENCAN
samedi le 1er novembre à 2h00 P.M.

pour
M. JEAN-CLAUDE TOUCHETTE,
la ferme est située dans le
RANG DE L'ISLE À
NOTRE-DAME DU BON CONSEIL,
CITÉ DRUMMOND.

SERA VENDU: un troupeau d'ani-
maux à boeuf de 23 bêtes comprenant,
15 belles vaches Charolaises, 1 taureau
Charolais pur sang enregistré avec pa-
piers, 7 vaches Hereford. Le troupeau
est sailli pour vêlage en février, mars.
Le troupeau a passé le test de brucellose.
CONDITION: comptant.
INFORMATIONS: S'adresser à

COLBERT & FRÈRES,

Ste-Geztrude, Cité Nicolet
(819) 297-2711.

SPÉCIAUX D'AUTOMNE SUR MACHINERIE USAGÉE

au

GARAGE DAoust LTÉE St-Louis de Gonzague

Représentant
de machines
agricoles

WHITE

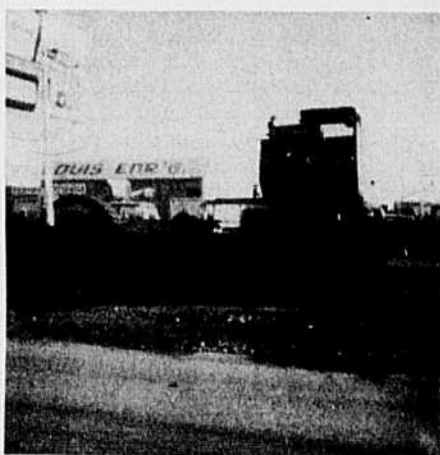
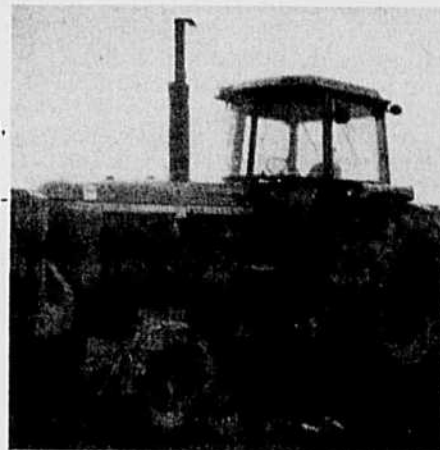
TRACTEURS

1 JOHN DEERE 4430, 20.8 x 38 Ris,
20.8 x 38 Jumelés, cabine, 1200 hres.

1 WHITE, modèle 2-85, 18.4 x 38. ca-
bine, 1500 hres.

1 FORD, modèle 4000.

1 OLIVER, modèle 1365 avec pelle.



MOISSONNEUSES- BATTEUSES

1 BATTEUSE MASSEY FERGUSON,
modèle 205, cabine, table à grains,
nez à maïs, 3 rangs.

1 New Idea, Uni-system, modèle 708,
cabine, 1200 hres.

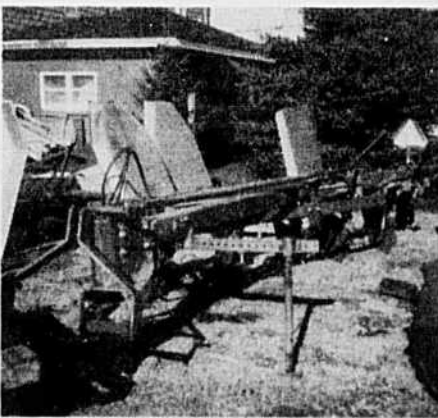


ÉPLUCHEUSES

2 éplucheuses NEW IDEA de 2 rangs.

1 éplucheuse NEW IDEA, 1 rang.

2 égreneuses NEW IDEA, 2 rangs.



CHARRUES

1 charrue MASSEY FERGUSON,
880 HAR 5 versoirs, 16 pouces.

1 charrue WHITE 546 HAR, 4 versoirs,
16 pouces.

1 charrue SANDERUM, 3 versoirs, 16
pouces, trois points.

1 charrue FORD, 4 versoirs, 14 pou-
ces, trois points.

FAIRE PARVENIR CETTE FORMULE À:
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2

IMPORTANT
Indiquer vos nom, adres-
se et numéro de
téléphone, en lettres
moulées, dans l'espace
réservé ci-contre

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: TÉL: ()

Si vos nom, adresse et/ou numéro de téléphone doivent paraître dans le texte de l'an-
nonce prière de les inscrire de nouveau ci-dessous.

Nombre de parutions MONTANT INCLUS (Chèque ou mandat-poste)

PRIX: 22¢ le mot Minimum: 20 mots et moins, \$4.40

Titre en noir capital \$2.25 de plus la parution.

Cinq (5) parutions consécutives ou plus d'un même texte: rabais de 20%

Si l'on désire que la correspondance soit adressée à la TCN,
prière de cocher à droite pour l'obtention d'une case réservée;
coût additionnel: \$3.15 la parution (aussi sujet au rabais de 20%) ☐

N.B. Les annonces classées sont payables à l'avance.

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES COMMIS AUX ANNONCES CLASSÉES

LA TERRE
de chez nous

FONCTIONS:

Sous la direction de l'Agent d'administration, reçoit de la part des clients, des
demandes pour la parution d'annonces classées dans le journal La Terre de
chez nous; reçoit les chèques et mandats et inscrit les montants dans des
listes appropriées; corrige le texte des annonces classées et les dactylogra-
phie; tient à jour le journal des ventes et effectue la facturation des annonces
classées.

EXIGENCES:

- Connaissance de la dactylographie
- Bonne orthographe française
- Connaissance de l'anglais oral
- Quelques années d'expérience de travail général de bureau.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Diane Fortin, au
bureau du personnel, avant le 6 novembre à (514) 288-6141.

LIVRAISON GRATUITE (rayon de 100 milles)

Pour informations, demandez Yves ou Réjean

(514) 373-3744 ou 373-1156

Porcs



Cette semaine, quelques commentaires concernant deux sujets bien différents, soit la hausse des prix du porc au Québec et la concentration des entreprises de transformation des produits agricoles aux États-Unis.

Concernant le premier point, je vous réfère à un article paru dans le journal *La Presse* de vendredi dernier, le 24 octobre 1980. L'article en question s'intitule: "La crise du porc est finie. Hausse des prix de 83%".

S'il est vrai que la hausse des prix a été d'environ 83% en partant du prix le plus bas en avril-mai au prix le plus haut atteint au cours de septembre ou octobre, il n'en demeure pas moins que le prix moyen du porc d'indice 100 à Toronto joue présentement entre \$70. et \$75. du 100lb carcasse.

À ce prix, les producteurs du Québec obtiennent leur coût de production mais n'obtiennent pas 83% de plus que leur coût de production. C'est justement ce que ne dit pas l'article du journal *La Presse*. Pour donner toute l'information lorsque l'on discute d'augmentation de prix d'un produit agricole, il faut également considérer le comportement du coût de production dudit produit.

En effet, entre la semaine du 9 mai 1980 et celle du 19 septembre 1980, le prix de la moulée croissance pour porcs testant 15% — 16% de protéine brute a passé de \$201.74 à \$232.22 la tonne métrique, soit une augmentation de plus de 15% pour une période d'à peu près 4 mois. De plus, au niveau du financement de l'entreprise porcine qu'elle soit naisseur ou finisseur et de façon plus accentuée pour les naisseurs qui ont démarré au cours des 5 dernières années, ce qui est le cas d'environ la moitié de ces derniers, la crise du porc a eu pour effet d'augmenter les frais de financement de façon drastique. Plusieurs producteurs se sont engagés à rembourser des emprunts occasionnés lors de la crise, à des taux d'intérêts parfois fort élevés pour les 4 ou 5 prochaines années.

Les producteurs de porcs qui ont obtenu les prêts spéciaux de l'Office du crédit agricole du Québec auront des frais financiers supérieurs à rencontrer au cours des mois à venir ce qui a des effets sur le coût de production bien entendu.

Un dernier point qu'il faut absolument mentionner lorsque l'on parle de coût de production, ce sont les installations requises pour l'entreposage et l'épandage des fumiers. Au cours de l'année 1980, plusieurs producteurs de porcs ont été obligés d'investir des montants d'argent importants pour transformer leurs installations de "storage" du lisier de porcs.

Le ministère de l'Environnement du Québec émet encore des avis afin que certains producteurs se conforment aux normes de l'environnement. Ces investissements ont pour effet également d'augmenter le coût de production.

Concernant le deuxième sujet, le ministère de l'Agriculture des États-Unis émettait récemment un communiqué sur la concentration des entreprises de transformation des produits agricoles.

Le communiqué s'intitule: D'ici l'an 2000, les 50 plus grosses entreprises de transformation des produits agricoles transformeront l'ensemble des produits agricoles aux États-Unis si la tendance actuelle persiste.

Ces 50 entreprises contrôlaient 42% de cette industrie en 1963, et 64% en 1978.

Entre le milieu des années 50 et le milieu des années 70, les profits après impôts de ces compagnies, ont augmenté de 57%.

La marge entre ce que le producteur reçoit pour son produit et ce que le consommateur paie pour sa nourriture

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

s'est élevée de 12% au cours des 5 dernières années. Les producteurs reçoivent donc en 1980 environ \$0.39 du \$1.00 dépensé par le consommateur soit le même montant qu'en 1978.

Par contre, seulement l'année dernière le coût de production moyen des produits agricoles aux États-Unis ont augmenté de 13%. De plus, les revenus des travailleurs de l'industrie de transformation des produits agricoles ont également diminué de 8.3% l'année dernière, alors allez savoir où vont les profits lorsque l'on sait que les prix montent régulièrement au niveau du détail?

*Claude Paquette, écn. agr.
Fédération des producteurs de bovins du Québec*

Bovins



Le circuit d'encan est maintenant terminé et il s'est vendu en tout un peu moins de 15,000 veaux et bouvillons d'engraissement. Les prix ont varié beaucoup d'une vente à l'autre mais dans l'ensemble, les prix payés aux vendeurs qui ont utilisé le circuit de vente sont supérieurs aux prix payés aux marchés terminaux soit ceux de Montréal et de Toronto.

Les résultats des dernières ventes sont les suivants:

Circuit de vente 1980 — Inverness, le jeudi 16 octobre 1980

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Bouvillons:		
500 lb et moins	bons \$1.01-\$1.21	497
500/600 lb	bons \$1.03-\$1.23	463
600 lb et plus	bons \$1.00-\$1.18	100
Femelles:		
500 lb et moins	bonnes \$0.96-\$1.05	610
500/600 lb	bonnes \$0.96-\$1.10	139
600 lb et plus	bonnes \$1.03-\$1.07	29
		778
		1838

- 35% des veaux vendus étaient de race charolaise et charolaise croisée, ce qui a donné le rythme à la vente.
- 1838 têtes ont été vendues dont 1060 bouvillons et 778 femelles.
- Les animaux préconditionnés (castrés, écornés, sevrés et vaccinés trois (3) semaines avant la vente) étaient de très bonne qualité.
- Il y avait plusieurs acheteurs (plus de 40) et la vente s'est déroulée à un rythme accéléré.
- Le prix moyen de la vente fut de \$0.9867 alors que celui des bouvillons était près de \$1.06.
- 42% des animaux vendus étaient des femelles et la demande pour celles-ci était très forte.

Circuit de vente 1980 — Bic, Rimouski, le vendredi 17 octobre 1980

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Bouvillons:		
500 lb et moins	bons \$1.09-\$1.20	422
500/600 lb	bons \$0.99-\$1.10	164
600 lb et plus	bons \$0.95-\$1.07	72
Femelles:		
500 lb et moins	bonnes \$0.92-\$1.01	282
500 à 600 lb	bonnes \$0.81-\$0.92	27
600 lb et plus	moyen \$0.65-\$0.69	10
		319

- 977 têtes ont été offertes en vente dont 658 bouvillons et 319 femelles.
- Les animaux étaient de qualité moyenne à très bonne et les veaux Limousin (25% de la vente) ont rapporté de très bons prix à leurs éleveurs.
- Les femelles de bonne qualité (Limousin) étaient en grande demande.
- Le prix moyen de la vente a été de \$0.8607.
- Les animaux étaient tous préconditionnés (castrés, écornés, sevrés et vaccinés 3 semaines avant la vente.)

Circuit de vente 1980 — St-Charles, Drummond, le samedi 18 octobre 1980.

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Mâles:		
500 lb et moins	bons \$0.93-\$1.08	
500/600 lb	bons \$0.97-\$1.07	
600 lb et plus	bons \$0.86-\$0.92½	
Femelles:		
500 lb et moins	bonnes \$0.825-\$0.91½	
500/600 lb	bonnes \$0.80-\$0.92½	

- Il s'est vendu environ 1600 têtes durant les 12 heures qu'a duré la vente dont environ 1200 étaient des veaux d'engraissement.
- Les animaux ont reçu un vaccin intranasal à l'entrée de l'encan. L'entrée des animaux a commencé à 6h A.M. le samedi et s'est terminée à 10h P.M.
- La qualité des veaux était de moyenne à bonne.
- Les bons lots de Charolais se sont vendus entre \$1.14 et \$1.23 la livre.

Circuit de vente 1980 — Sawyerville, le vendredi 24 octobre 1980.

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Bouvillons:		
500 lb et moins	bons \$0.89-\$1.10	
500/600 lb	bons \$0.96-\$1.06	
600 lb et plus	bons \$0.89-\$0.98	
Femelles:		
500 lb et moins	bonnes \$0.80-\$0.90	
500/600 lb	bonnes \$0.91-\$1.00	
600 lb et plus	très bonnes \$1.16	
Mâles:		
500 lb et moins	bons \$0.90-\$0.98	
500/600 lb	bons \$0.94-\$1.01½	
600 lb et plus	bons \$0.77½-\$0.81	

- 1285 têtes ont été offertes en vente.
- Le prix moyen obtenu pour la vente a été de \$0.886 la livre soit quelque \$0.06 de moins la livre que le premier encan.

Il y avait moins d'animaux Charolais, la qualité générale des animaux était inférieure au 1er encan.

Très bonne demande pour les femelles, un lot de 3 femelles Charolais pesant 608 livres de moyenne s'est vendu \$1.16 la livre.

Circuit de vente 1980 — Amos, Abitibi-Est, le lundi 20 octobre 1980.

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Bouvillons:		
500 lb et moins	bons \$0.79½-\$0.85½	
500/600 lb	bons \$0.76-\$0.86½	
600 lb et plus	bons \$0.77-\$0.85½	
Mâles:		
500 lb et moins	bons \$0.76-\$0.83	
500/600 lb	bons \$0.75-\$0.80	
600 lb et plus	bons \$0.71½-\$0.76	
Femelles:		
500 lb et moins	bonnes \$0.72-\$0.86½	
500/600 lb	bonnes \$0.68½-\$0.71	
600 lb et plus	bonnes \$0.64½-\$0.68½	

- 733 têtes ont été offertes en vente dont la majorité était de race Hereford.
- La qualité était de moyenne à bonne.
- Les animaux n'avaient pas été préconditionnés avant la vente.
- Afin de vous donner une base de comparaison, je vous rapporte les premiers rapports de prix des ventes spéciales de veaux d'engraissement de la Saskatchewan. Il est bien important si vous voulez comparer que vous preniez les ventes du Québec qui ont eu lieu dans la même semaine. De plus, nous n'avons pas suffisamment de données sur ces ventes concernant la préparation avant la vente et les conditions de vente pour réellement apporter les commentaires justes.

Monkata Sales — Monkata, Saskatchewan, le vendredi 10 octobre 1980.

Catégorie de poids	Prix/lb	Quantité
Bouvillons:		
300 lb et moins	bons \$0.91-\$0.99	78
300/400 lb	bons \$0.94-\$1.10½	1283
400/500 lb	moyens \$0.98½-\$1.12½	543
Femelles:		
300 lb et moins	bonnes \$0.80½-\$0.83½	128
300/400 lb	bonnes \$0.82-\$0.87½	457
		635

- 3000 veaux vendus dont 750 génisses et 2250 bouvillons.
- Très très bonne demande pour les animaux Charolais et Charolais croisés.
- Tous les mâles étaient castrés.

*Claude Paquette, écn. agr.,
Fédération des producteurs de porcs du Québec.*

Grains



Les prix du maïs ont clôturé à la hausse vendredi le 24 octobre dernier. L'option de décembre a fermé à \$3.73 ¼ soit une hausse de plus de .13¢ par rapport à la semaine précédente.

Cette hausse dans les prix est le résultat de l'annonce que la Chine et les États-Unis ont signé une entente de quatre ans par laquelle la Chine s'engage à acheter un minimum de six millions de tonnes de blé et de maïs et un maximum de neuf millions de tonnes par année. Au même moment, les autorités soviétiques annonçaient que la récolte soviétique serait définitivement inférieure à celle prévue. La production serait évaluée à 180 millions de tonnes environ, soit le même montant que la production prévue par le Département de l'Agriculture des États-Unis. Ce montant est nettement inférieur au plan prévu de 235 millions de tonnes par les autorités soviétiques.

Depuis le 4 janvier dernier, les États-Unis ont décrété un embargo sur les exportations de céréales vers l'U.R.S.S., ce dernier est toujours maintenu. Au cours de la campagne agricole 1979-80, les Soviétiques auraient dû acheter 17 millions de tonnes de céréales des Américains. Toutefois, dû à l'embargo, les Soviétiques ont dû acheter des céréales des autres pays, soit environ 9 millions de tonnes. Le manque d'importations de céréales a été comblé par la diminution des inventaires des Soviétiques. Les effets de l'embargo américain envers l'Union Soviétique se feront sentir beaucoup plus cette année dû au fait que la production soviétique est nettement inférieure au besoin. Suite à cette diminution de la production, les importations soviétiques sont évaluées à près de 30 millions de tonnes au cours de la présente campagne agricole. Jusqu'à date, les Américains ont maintenu l'embargo et permettront d'exporter uniquement un maximum de 8 millions de tonnes de céréales aux Soviétiques. Toutefois, le 4 novembre prochain, si Monsieur Reagan est élu, il se pourrait que l'embargo soit levé.

Suite à la récente hausse dans les prix et suite aux récoltes qui sont en avance par rapport à la moyenne, les prix des marchés au comptant à Chicago ont diminué passablement par rapport aux prix du marché à terme. Par exemple, au cours de la semaine se terminant le 24 octobre dernier, les courtiers pouvaient obtenir du maïs, à bord vaisseau, à Chicago, à un prix de .40¢ le boisseau inférieur à celui de l'option de décembre. En utilisant cette donnée, le prix du maïs américain, livré en février à 50 milles de Montréal, est évalué à environ \$182.00 la tonne métrique. En utilisant les prix du marché au comptant à Chatham, il est possible de faire les mêmes calculs. Le 24 octobre dernier, le maïs ontarien se transigeait aux environs de \$184.00, livré à 50 milles de Montréal, au cours du mois de février prochain. Le prix du maïs québécois, livré le 24 octobre dernier, était d'environ \$165.00 livré. Donc, l'entreposage des céréales de la part des producteurs devrait être payant au cours de la présente campagne agricole. De plus, selon la revue "Top Farmers of America" et la firme de consultation M.B.H., les perspectives de prix devraient permettre aux producteurs d'ajouter quelques dollars à ces calculs.

N.B.: Les producteurs de maïs des régions de Joliette, Nicolet, St-Jean/Valleyfield et St-Hyacinthe qui désirent obtenir des paiements anticipés cette année, devront s'adresser à leur syndicat de cultures commerciales local soit respectivement aux bureaux de l'U.P.A. de Joliette, Nicolet, St-Rémi et St-Hyacinthe.

*André Harbec
Fédération des cultures commerciales du Québec*

REVUE DES MARCHÉS

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Jeudi 23 octobre 1980

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

Moins de 4 lb (SOUS GLACE)...	Prix non disponibles
Moins de 4 lb (CON.)...	
4 lb et moins de 5...	
5 lb et moins de 6...	
6 lb et plus...	

POULES

Moins de 4 lb...	Prix non disponibles
4 lb et moins de 5...	
5 lb et moins de 6...	
6 lb et plus...	

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb...	Prix non disponibles
10 lb et moins de 16...	
16 lb et moins de 20...	
20 lb et plus...	
Canards...	

**Semaine se terminant
le 31 octobre 1980**

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	45¢-45½¢
5 lb et moins de 6	45¢
6 lb et moins de 7	45¢
7 lb et plus	48½¢-49½¢

POULES

Moins de 5 lb	06¢
5 lb et moins de 6	06¢
6 lb et moins de 7	16¢
7 lb et plus	16¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	55½¢
12 lb et moins de 20	56¢
20 lb et plus	55½¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du
27 octobre 1980

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Producteurs
Ontario

A-Extra-Gros	94¢
A-Gros	90¢
A-Moyens	78¢
A-Petits	50¢
A-Très Petits	18¢
En vrac	

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Distributeurs
Québec

96¢	1.18
89¢	1.11
80¢	1.02
59¢	81¢
17¢	39¢
	.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC

SEPTEMBRE 1980

% des quotas produits payable en classe I	88.42%
Prix de la classe I	\$36.40
Prix moyen du lait excédentaire	\$28.60

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3.6 de matière grasse; différentiel de \$0.36 par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en classe I, et \$0.37 pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
le 24 octobre 1980

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: \$1.582/lb (contenants de 25 kg) et 93 points: \$1.592/lb. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait \$1.592/lb 92 et 93 points.
Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.67-\$1.74/lb.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs \$2.13/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail \$1.20-\$1.32/kg.

Poudre de lait de beurre, animal \$1.08-\$1.10. Poudre de lait de beurre comestible \$1.65-\$1.76/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible .36-.41. Animale .30-.31.
Lait évaporé, caisse 48/385 ml \$23.55-\$23.65.

Jeudi 23 octobre 1980

Prix du fromage: blanc \$1.634, coloré \$1.637.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 27 octobre 1980

FRUITS:

TOMATES: de serre roses 6.00-6.50/8 lb.

LÉGUMES:

AIL: en tresse 2.00-8.00/12 unités.
BETTERAVES: grosses 1.00-1.50/25 lb, moyennes 2.50-3.00/25 lb, 3.50/12 sachets de 2 lb, petites 3.50/25 lb.
CAROTTES: 5.00-5.50/24 sachets 2 lb ou 10 sachets 5 lb, 2.00-2.50/25 lb, grosses 4.50-5.00/50 lb, mini 4.50-5.00/20 sachets 12 oz.
CHICORÉE: 3.50-4.00/12.
CHOUX: verts moyens 2.50-3.00/caisse 50 lb, 2.25-2.75/sac 50 lb, gros 2.25-2.75/50 lb, choux-fleurs 7.00-7.50/caisse 12 unités, chinois 3.00-3.50/12 unités, rouges 3.00-3.50/12 unités, Savoie 3.50-4.00/12 unités, de Bruxelles 5.00-6.00/caisse 12 casseaux de 10 oz.
CITROUILLE: 6.00-8.50/dz.
ÉPINARDS: 4.50-6.00/caisse 12 sachets de 10 oz.
LAITUE: Boston 3.00-4.00/16, iceberg pré-refroidie 4.00-4.50/18.
NAVETS BLANCS: 3.00-3.50/25 lb.
OIGNONS: jaunes gros 8.00-10.00/50 lb, moyens 4.50-5.00/50 lb, 2.50-3.00/25 lb, 1.10-1.25/10 lb, 6.00-6.75/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, petits .65-1.00/10 lb, rouges 4.50-5.00/50 lb, 75-1.00/10 lb.
PANAI: 7.50-8.00/12 sachets 2 lb.
POIREAUX: 2.00-2.50/12 unités.
RADIS: 2.75-3.50/30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz.
RUTABAGAS: 3.25-4.00/50 lb, 2.00/25 lb, gros 2.00/50 lb.
SCAROLE: 3.00-4.00/caisse de 12 à 16.



POMMES

Prix minimum net vendu et livré au détaillant pour les variétés McIntosh, Wolf River et Cortland, en vigueur à compter du 10 septembre: Cell Pack 140: 11.00, Cell Pack 120: 11.50, 12 cello 3 lb: 9.25, 9 cello 4 lb: 9.25, 8 cello 5 lb: 9.75, 4 paniers/4 pintes: 6.00, 4 paniers/4 pintes "over wrap": 6.50, minot en vrac: 8.00. Variétés SPARTAN et EMPIRE, prix en vigueur à compter du 10 septembre: Cell Pack 140: 13.00, Cell Pack 120: 13.50, 12 cello 3 lb: 11.25, 9 cello 4 lb: 11.25, 8 cello 5 lb: 11.75, 4 paniers/4 pintes: 7.00, 4 paniers/4 pintes "over wrap": 7.50, minot en vrac: 10.00. Prix au grossiste 12.5% de moins. Prix disponibles sur CODA-PHONE (514) 384-5156.

Les prix de la pomme de terre

en vigueur le 20 octobre 1980
à minuit et une minute

Pomme de terre lavée	Détaillant	Grossiste
5 lb	\$0.68	\$0.58
10 lb	1.24	1.05
20 lb	2.41	2.05
50 lb	5.06	4.30
Pomme de terre brossée	Détaillant	Grossiste
5 lb	\$0.62	\$0.53
10 lb	1.12	0.95
20 lb	2.18	1.85
50 lb	4.47	3.80

Suf emballage (Master)

\$0.70 de plus le 100 lb.

Pommes de terre brossée Jumbo:

50 lb \$4.50 F.A.B. grossiste

75 lb \$6.25 F.A.B. grossiste

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail, W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 27 OCTOBRE 1980
BOVINS: 606 VEAUX: 811

BOVINS: Lundi 27 octobre, les réceptions étaient de quelque 600 têtes et composées surtout de vaches laitières de qualités moyenne et commune. Le marché était passablement actif et toutes les catégories de bovins s'échangeaient à des prix généralement stables avec ceux de la semaine dernière.
VEAUX: Composées de sujets de qualités moyenne et commune, les réceptions de veaux étaient d'une centaine de têtes de moins que lundi dernier. Les veaux d'abattage s'échangeaient à des prix stables, tandis que les veaux de remplacement légers de type laitier se vendaient à des prix moins élevés que lundi de la semaine précédente.

N.B.: Les prix données sont au 100 lb

BOUVILLONS		D-3	
A-1-2	72.00-74.75	D-5	48.50-55.50
B	56.25-68.00		40.00-49.50
Commel		TAUREAUX	
D'engr.			56.00-69.00
Communs & moy.		VEAUX DE LAIT	
TAURES		Choix	120.00-136.00
A-1-2		Bons	105.00-120.00
B		Moyens	85.00-100.00
Commel	56.00-64.00	Communs	50.00-80.00
VACHES		Léger de remp.	140.00-199.00
D-1-2	55.50-58.25	Communs & moyens	80.00-130.00

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi 27 octobre 1980

La semaine dernière

Porcs	71.85-73.90	Porcs	70.35-70.85
moyenne	72.86	moyenne	70.76
Truies		Truies	
moyenne	67.75	moyenne	65.60

Prix payés en Ontario

Porcs	70.30-73.90	Porcs	68.80-70.95
moyenne	71.64	moyenne	70.00
Truies	64.00-67.75	Truies	64.00-65.60
moyenne	66.25	moyenne	64.90

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 24 octobre 1980

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	191.25	192.25	192.25	191.75
Orge	165.75	165.25	166.25	164.15
Avoine canadienne	179.45	179.45	178.45	178.45
Mais américain (Jaune, no 3)	179.70	184.40	184.40	177.75
Mais ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	172.35	174.10		

MONTREAL	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1979
Son de blé	164.00	158.00	134.00
Gru rouge de blé	164.00	158.00	134.00
Tourteau de soya 48%	406.75	395.15	295.30
Tourteau de soya 44%	384.70	370.90	273.35
Tourteau de colza 34%	286.60	264.55	165.35
Luzerne déshydratée (100,000-A)	175.00	174.00	

Blé CWRS #3	Avoine alim. #1	Orge alim. #1
Tonne métrique	Tonne métrique	Tonne métrique
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)		

28 oct.	174.90	144.20	143.90
27 oct.	173.10	143.70	142.80
24 oct.	173.30	144.50	142.90
23 oct.	172.20	143.00	142.00
22 oct.	170.50	142.20	141.80

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base de source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

Production de masse pour des gens qui mangent vite

Il y a quelques jours à peine, on annonçait que la compagnie Imasco allait bientôt prendre le contrôle de Hardee's, une chaîne d'alimentation bien connue à travers l'Amérique. Il faut peut-être voir en cela un signe des temps: une compagnie, qui a fait sa réputation et son argent dans l'industrie du tabac et de la cigarette, décide d'investir des dizaines de millions et devenir l'actionnaire majoritaire d'une chaîne d'alimentation.

C'est une façon très concrète de mettre en application certaines annonces à la télévision montrant des adolescents qui pour se valoriser aux yeux des jeunes filles boivent un verre de lait plutôt que de fumer une cigarette. Tout cela reflète évidemment une évolution dans les valeurs et les goûts des consommateurs et au bout du compte il est indiscutable que cela a des répercussions importantes dans l'industrie alimentaire et éventuellement dans l'agriculture.

Les gouvernements ne peuvent pas être indifférents à ces phénomènes. C'est pourquoi à Ottawa le ministère d'État aux Sciences et à la technologie commande un programme de recherches et de développement concernant la transformation, la distribution et la vente au détail des aliments.

Dans le cadre de ce programme, une étude, intitulée "Present Sources and Channels of Supply for Major Food Inputs Utilized by the Fast Food Sector" a été menée par une firme de Guelph en Ontario. On retrouve les principales conclusions de ce travail dans la dernière livraison dans la revue du marché alimentaire d'Agriculture-Canada.

Il s'agit bien sûr d'évaluer "l'importance de l'alimentation-minute dans le circuit alimentaire canadien". Tout le monde comprend que l'on veut parler ici des Macdonald, Harvey's, Poulets frits à la Kentucky, etc...

Voici, très brièvement les principales conclusions générales et développements probables au cours de la prochaine décennie:

- Comme maintenant près du tiers des dépenses alimentaires est consacré aux repas consacrés à l'extérieur du foyer, il faut réviser notre approche conventionnelle du circuit alimentaire.

- Le secteur de la restauration-minute continuera fort probablement de croître en termes de ventes brutes et de pourcentage des dépenses alimentaires des familles. Le rythme de croissance n'atteindra sans doute pas les niveaux enregistrés depuis 1960, à cause du coût plus élevé de l'énergie, de la concurrence farouche et de la prolifération dans les épiceries d'aliments pratiques et faciles à préparer.

- Les principales denrées alimentaires vendues dans les établissements de restauration-minute demeureront les hamburgers, le poulet, les pizzas, les sous-marins, le poisson et les frites. La part de chaque denrée pour le marché pourra varier, ainsi que la forme du produit. De nouveaux produits comme les salades, fruits frais, biftecks et fruits de mer s'accapareront une part plus grande des ventes d'aliments-minute.

- De plus grandes exigences pour la qualité entraîneront la création de réseaux d'approvisionnement plus stables. La qualité du produit et la stabilité des approvisionnements deviendront alors les critères fondamentaux pour le choix d'un réseau et d'un fournisseur. Les travaux de recherche démontrent que les consom-

mateurs croient, peut-être à tort, que les aliments-minute ont une valeur nutritive inférieure à celle des aliments préparés au foyer.

- Dans l'ensemble, le secteur est dominé par les "chaînes". Mais au Canada, les systèmes intégrés d'approvisionnement et de distribution n'ont pas pris la même ampleur qu'aux États-Unis.

Selon Statistique-Canada, en 1969 le secteur de la restauration accaparait 22% des dépenses alimentaires totales. En 1978, sa part était rendue à 30.4%, c'est-à-dire des ventes brutes de \$6.8 milliards. La restauration-minute a joué un rôle important dans cette croissance rapide.

En 1976, on dénombrait 6,787 établissements de restauration-minute au Canada, classés ainsi: 1,224 restoroutes; 3,451 établissements de repas à apporter; 2,112 buvettes. Au total, ces trois types d'entreprises ont vendu pour \$1,239. milliard en 1978.

En 1978 toujours, 58 millions de kg de boeuf ont servi à la préparation des hamburgers vendus dans les établissements de restauration-minute, ce qui constituait 18.2% de tout le boeuf haché vendu. En décomposant ce 18%, selon la provenance, on constate que 47% de ce boeuf provient de carcasses de vaches canadiennes, 28% de bovins d'engrais et 25% viennent congelés d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

Ce sont les établissements à succursales qui achètent le plus de boeuf haché. McDonald arrive au premier rang et n'utilise que du boeuf haché canadien.

Mais, il y a aussi les fromages consommés aussi bien avec les hamburgers que dans les pizzas. La restauration-minute a acheté 7.3 millions de kg de fromage fondu en tranche en 1978, soit 10% de la production totale de fromage au Canada. On utilise d'autres fromages aussi comme le mozzarella, le cheddar, le brick et l'edam, sans

oublier les autres ingrédients comme la farine, la pâte de tomate, le pepperoni et les épices.

On ne peut évidemment pas parler d'alimentation-minute sans penser au poulet. En 1978, 109 millions de kg de poulet ont été vendus par ces établissements, soit environ 30% du poids total des achats de poulet.

La grande majorité de ce poulet est de type à griller, canadien, abattu à moins de huit semaines, pesant en moyenne 1.7 kg et acheté frais.

Les frites demeurent un aliment préféré dans presque toutes les catégories d'alimentation-minute. Dans la plupart des cas, les frites sont livrées congelées. Harvey's déroge à cette règle et chaque concessionnaire achète lui-même ses pommes de terre. Les cinq critères principaux respectés par les chaînes de restauration-minute lors de l'achat de frites congelées sont le prix, le coût de distribution, la couleur, le taux d'absorption d'huile et la taille.

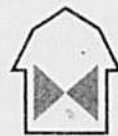
Enfin, il y a le poisson. On en a consommé 1.4 kg par habitant en 1978, c'est-à-dire 17% de la consommation totale de poisson. Les principales espèces utilisées sont la morue, l'aiglefin et le goberge.

"Nutribec, c'est pour eux comme pour vous, une croissance assurée!"

NUTRIBEC, par la qualité de ses produits, vous assure au moyen de services professionnels un rendement maximum de votre élevage. Chaque programme alimentaire NUTRIBEC est conçu de façon à apporter à votre bétail tout ce dont il a besoin durant les étapes de sa croissance. Les nombreux spécialistes

en alimentation de chez NUTRIBEC recherchent constamment de nouvelles formules et techniques afin

d'améliorer la rentabilité de votre élevage. NUTRIBEC possède un réseau de distribution réparti dans les principales régions agricoles du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Communiquez avec la Meunerie NUTRIBEC. Un représentant vous établira un programme de produits de qualité.



Nutribec Itée
une croissance assurée

Moulées pour porcs, poules, brebis, moutons, chevaux et lapins.

